ACIONNYS

FORMATION + PRÉVENTION

HUMAINS
COMPÉTENCES
PRÉVENTION
PERFORMANCE

2027

FORMER AUJOURD'HUI
POUR DES ENTREPRISES DURABLES

CATALOGUE DES FORMATIONS

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

FAIRE VIVRE LA PRÉVENTION

PERFORMER DURABLEMENT







CONSTRUIRE UNE ENTREPRISE ENGAGÉE, *C'est notre mantra*

L'intégralité de nos programmes sur **acionnys-formation.fr**
ou sur demande à **administratif@acionnys-formation.fr**

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation

Former aujourd'hui, prévenir au quotidien.

Bienvenue chez ACIONNYS FORMATION, votre partenaire pour le pilotage de votre entreprise !

Depuis sa création, ACIONNYS FORMATION croit dans la performance des écosystèmes locaux. Avec plus de 118 formations en présentiel, réparties en 10 thématiques, nous développons les compétences qui protègent vos équipes et font progresser votre entreprise.

Mais une prévention réussie ne s'arrête pas à la fin de la formation. C'est pourquoi nous mettons en avant **Acionnys Prévention** : DUERP, obligations et échéances, habilitations, vérifications d'équipements, accidents… une seule plateforme pour piloter votre prévention, sans être expert QHSE.

ACIONNYS PRÉVENTION *acionnys-prevention.fr*

Ce que l'outil vous permet de faire :

1 Évaluer les risques GRATUIT !

Élaborez et mettez à jour votre document unique (DUERP) et son plan d'actions de prévention.

2 Suivre la conformité

Tenez vos registres et gardez la main sur vos obligations et échéances réglementaires.

3 Piloter les compétences

Visualisez les formations suivies et les habilitations en cours, et anticipez les renouvellements.

4 Apprendre du terrain

Déclarez accidents, incidents et situations dangereuses, analysez-les et suivez les actions correctives.

Un duo complémentaire

La formation transmet les bons gestes et les bonnes méthodes ; l'outil les installe dans la durée. L'un sans l'autre, la prévention reste incomplète.

FORMER
La formation développe les compétences de vos équipes.

APPLIQUER
L'outil structure la démarche de prévention au quotidien.

SUIVRE
L'outil garde la trace de ce qui est fait et de ce qui reste à faire.

En pratique *exemples illustratifs*

Un DUERP à jour ! Un restaurateur crée son document unique à partir des risques déjà proposés pour son métier (brûlures, coupures, sols glissants). Il cote les risques, ajoute ses mesures et obtient un plan d'actions, que l'outil lui rappelle de mettre à jour chaque année.

Plus de vérification oubliée. Une PME industrielle enregistre ses équipements avec leurs échéances de contrôle. L'outil alerte avant chaque vérification, suit les réserves jusqu'à leur levée et tient le registre de sécurité à jour.

Des chantiers sous contrôle. Un artisan du bâtiment réunit au même endroit plans de prévention, permis de travail et habilitations de ses équipes : plus rien ne se perd entre deux chantiers.

Découvrez Acionnys Prévention sur acionnys-prevention.fr

SOMMAIRE

NOS PRINCIPALES FORMATIONS	**3**
Autorisation de conduite	**8 à 23**
Autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR)	**24 à 27**
Les habilitations et la sécurité électrique	**28 à 46**
Le travail en hauteur et les échafaudages	**47 à 51**
La sécurité incendie	**52 à 59**
Le secourisme et l'ergonomie au travail	**60 à 68**
Encadrement et prévention	**69 à 88**
Risques industriels	**89 à 112**
Management	**113 à 144**
Compétences en vente et achat – Relation client	**145 à 157**
POURQUOI ACIONNYS ?	**158**
NOTRE EQUIPE	**159**
ORGANISATION PEDAGOGIQUE	**160**

NOS PRINCIPALES FORMATIONS

AUTORISATION DE CONDUITE
(et CACES en partenariat avec un organisme testeur)

R366 – Conduite des transpalettes électriques à conducteur accompagnant
R489 - Formation à la conduite en sécurité de Chariot élévateur
R486A - Formation à la conduite en sécurité de Plate-forme élévatrice mobile de personne
R485 - Formation à la conduite en sécurité de Transpalette
R482 - Formation à la conduite en sécurité d'Engin de chantier
R484 - Formation à la conduite en sécurité de Pont roulant
R490 - Formation à la conduite en sécurité de Grue auxiliaire de chargement
Utilisation en sécurité des potences de levage
Techniques d'élingage

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR)

AIPR Opérateur
AIPR Encadrant
AIPR Concepteur

LES HABILITATIONS ELECTRIQUES ET LA SECURITE ELECTRIQUE

Formation préalable aux habilitations pour non électricien (H0 B0 BS BE Manœuvre…)
Formation préalable aux habilitations pour électricien (B1 B2 BR BC BE…)
Formation BF HF
Approfondissement des connaissances en électricité
Câblage électrique
Maintenance électrique

TRAVAIL EN HAUTEUR

R457 - Echafaudage roulant : Montage/démontage, réception, vérification journalière et utilisation
R408 - Echafaudage fixe : Montage, utilisation, démontage et vérification journalière
R408 - Echafaudage fixe : Réception, vérification et conformité
Port du harnais

LA SECURITE INCENDIE

Les moyens de secours de votre établissement
Manipulation des extincteurs
Equipier de 1ère intervention
Equipier de 2nde intervention
Personnel chargé de l'évacuation
Exercice d'évacuation
Elaborer un permis feu

LE SECOURISME ET ERGONOMIE AU TRAVAIL

SST - Formation initiale
SST - Maintien des compétences
Lutte contre les arrêts cardiaques et formation aux gestes qui sauvent
Gestes et postures – Manutention
Gestes et postures – Travail sur écran
Gestes et postures – Risques spécifiques
Analyse au poste de travail

ENCADREMENT ET PREVENTION

Animateur Sécurité
Prévention des risques
Rédaction du DUERP (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels)
Risque Amiante
Espace confiné (hors CATEC)
Consignation des fluides
Obligations et responsabilités de l'employeur
Gérer les habilitations électriques
Risques Psychosociaux
Risque routier
Eco-conduite
Manager la sécurité incendie
Auditeur interne
AMDEC
Méthode 5S
ISO 9001
ISO 14001
Comprendre et piloter l'amélioration continue
Les outils du LEAN
La méthode KAIZEN : conduire un chantier

LES RISQUES INDUSTRIELS

ATEX – Sensibilisation du personnel
ATEX – Sensibilisation des donneurs d'ordre
ATEX – Agent d'exécution
ATEX – Opération de maintenance
Chaufferie – Agent d'exploitation en chaufferie avec ou sans présence humaine permanente – Formation initiale
Chaufferie – Agent d'exploitation en chaufferie avec ou sans présence humaine permanente – Recyclage
Chaufferie – Surveillant d'exploitation en chaufferie avec ou sans présence humaine permanente – Formation initiale
Chaufferie – Surveillant d'exploitation en chaufferie avec ou sans présence humaine permanente – Recyclage
Chaufferie – Technicien d'exploitation en chaufferie avec ou sans présence humaine permanente – Formation initiale
Chaufferie – Technicien d'exploitation en chaufferie avec ou sans présence humaine permanente – Recyclage
Habilitation à la conduite d'autoclave – Secteur agroalimentaire – Formation initiale

Habilitation à la conduite d'autoclave – Secteur agroalimentaire – Recyclage
Habilitation à la conduite d'autoclave – Secteur Hospitalier et biomédical – Formation initiale
Habilitation à la conduite d'autoclave – Secteur Hospitalier et biomédical – Recyclage
Habilitation à la conduite d'autoclave – Secteur industriel – Formation initiale
Habilitation à la conduite d'autoclave – Secteur industriel – Recyclage
Légionellose
Consignation des énergies d'une installation
Interventions en sécurité sur les installations mécaniques et hydrauliques
Lecture de plans électriques, pneumatiques et hydrauliques
Lecture de plans mécaniques

LE MANAGEMENT

Les fondamentaux du management
Pratiques managériales
Management à distance
Management de proximité
Développer son leadership
Parler en public
Motiver son équipe
Les entretiens professionnels
Entretien annuel d'évaluation et de progrès
Plan de développement des compétences
Le recrutement
Gestion de conflit
Gestion de projet
Gestion du temps
Gestion du risque
Gestion du stress
Gestion de la performance
Conduite du changement
Communication non violente (CNV)
Conduite de réunion
Prise de parole en public
Techniques rédactionnelles
Harcèlement moral
Gestion de crise
Qualité de Vie et Condition de Travail (QVCT)
Prévention des RPS : diagnostic et plan d'action
Formation de formateur
Formation de tuteur
Les vérifications obligatoires (VGP)

COMPETENCES EN VENTE ET ACHAT – RELATION CLIENT

Accueil physique et téléphonique
Négociation
Techniques de vente – initiation
Techniques de vente – perfectionnement

Vendre au téléphone
Argumenter pour convaincre
Performance commerciale
Prospection commerciale
Traitement des réclamations
Bases des achats
Négociation achats
Se perfectionner comme acheteur

LES AUTORISATIONS DE CONDUITE & CACES

En France, chaque salarié amené à conduire un engin (chariot élévateur, engin de chantier, grue auxiliaire de chargement, plate-forme élévatrice mobile de personnes, pont roulant ou transpalette) doit suivre une formation afin que son employeur lui délivre une autorisation de conduite. Ce document est obligatoire (articles R4323-55 à 57) et doit être tenue à disposition de l'Inspection du Travail et des autorités.

Les formations dispensées par Acionnys Formation vous permettent de répondre à cette obligation, elles peuvent également être complétées par le passage du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité sur une plateforme agréée, ainsi le salarié peut obtenir son CACES.

Tests CACES réalisés en partenariat avec un OTC (Organisme Testeur CACES)

RECOMMANDATION R 366
Transpalettes électriques
à conducteur accompagnant

R 366 – TRANSPALETTES ELECTRIQUES A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

www.acionnys-formation.fr **administratif@acionnys-formation.fr** **02 38 38 03 46**

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
De 0,5 à 1 jour

Pré requis
Aucun

Public
Tout public

Intervenant
Formateurs qualifiés en Levage et Logistique, alliant une expérience significative en prévention des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise.
Formateur possédant des compétences dans le domaine de la logistique.

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Recommandé tous les 5 ans

Théorie :

Responsabilités
Consignes d'entretien et sécurité
Prescriptions et interdictions
Manipulations d'une charge
Circulation et manœuvres

Pratique

Manœuvres de précision et de maniabilité
Manœuvres sur quai
Manœuvres de chargement et déchargement de remorque

RECOMMANDATION R 489
Chariot à conducteur porté

CATEGORIE	CHARIOT	CARACTERISTIQUE
1A	Transpalettes à conducteur porté	Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée ≤ 1.20m)
1B	Gerbeurs à conducteur porté	Hauteur de levée > 1.20m
2A	Chariots à plateau porteur	Capacité de charge ≤ 2 tonnes
2B	Chariots tracteurs industriels	Capacité de traction ≤ 25 tonnes
3	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux	Capacité nominale ≤ 6 tonnes
4	Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux	Capacité nominale > 6 tonnes
5	Chariots élévateurs à mat rétractable	
6	Chariots élévateurs à poste de conduite élevable	Hauteur de plancher > 1.20m
7	Conduite hors production des chariots de toutes les catégories	

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

R 489 - CHARIOT A CONDUCTEUR PORTE

En France, l'autorisation de conduite est le seul document obligatoire (articles R4323-55 à 57).
Elle est délivrée par l'employeur pour conduire un chariot élévateur.
L'autorisation de conduite doit être tenue à disposition de l'Inspection du Travail et des autorités.
Cette formation, permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite et ainsi de répondre à ses obligations.
Cette formation peut également permettre la délivrance d'un CACES sur une plateforme agréée.
Tests CACES réalisés en partenariat avec un OTC (Organisme Testeur CACES)

www.acionnys-formation.fr **administratif@acionnys-formation.fr** **02 38 38 03 46**

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
Selon le nombre de catégories et l'expérience des apprenants

Pré requis
Être âgé de plus de 18 ans

Public
Tout public

Intervenant
Formateurs qualifiés en Levage et Logistique, alliant une expérience significative en prévention des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise.
Formateur possédant des compétences dans le domaine de la logistique.

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Recommandé tous les 5 ans

La conduite de chariot
- Le chariot et son conducteur
- L'autorisation de conduite
- Le CACES

Rôle et responsabilité des acteurs de prévention
- Au niveau de l'entreprise, local et national

Les différents chariots et leur descriptif
Les équipements de charge et de sécurité du chariot
La plaque de charge
- Définition de la plaque de charge
- Les notions clefs
- Lecture d'une plaque de charge

Les mesures de sécurité avant la conduite
- La tenue de sécurité au complet
- Les EPI obligatoires pour les caristes
- Les 4 étapes de la prise de poste
- Adéquation et droit de retrait

Les règles de conduite en sécurité
- La sécurité liée au chariot et à l'environnement
- Les manœuvres de chariot
- Le code de la route appliqué aux chariots

L'accidentologie
La signalétique
Maintenance et technologie
- Entretien et chariot
- Le circuit hydraulique

Exercices de circulation, de positionnement et de manœuvres
- Circulation
- Prise et pose d'une charge au sol
- Gerbage en pile et dans un palettier (selon catégories)
- Chargement latéral par l'arrière du camion (selon catégories)
- Démarrage en côte (selon catégories)
- Manutention d'une charge au format spécifique
- Manœuvre de sécurité

La fin de poste
- L'arrêt en fin de travail
- L'entretien journalier du chariot
- L'inspection du chariot

RECOMMANDATION R 486 A – PEMP
Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnel

FAMILLE	TYPE	CARACTERISTIQUE
A	1	Elévation verticale, à mât télescopique, à ciseaux. Translation admise seulement avec la plate-forme de travail en position transport (position repliée)
A	3	Elévation verticale. La translation avec la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur la plate-forme de travail.
B	1	Elévation multidirectionnelle à bras articulée, et/ou télescopiques. Translation admise seulement avec la plate-forme de travail en position transport (position repliée)
B	3	Elévation multidirectionnelle. La translation avec la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur la plate-forme de travail.
C		Conduite hors production des PEMP de la famille A et/ou B

NB : suite à la réforme de la recommandation CNAMTS R486A au 01/01/2020, les CACES 2A et 2B n'existent plus.
Uniquement formation en vue de la délivrance d'une autorisation de conduite par l'employeur.

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

R 486 A – PEMP

En France, l'autorisation de conduite est le seul document obligatoire (articles R4323-55 à 57).
Elle est délivrée par l'employeur pour conduire une plate-forme élévatrice mobile de personnes
L'autorisation de conduite doit être tenue à disposition de l'Inspection du Travail et des autorités.
Cette formation, permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite et ainsi de répondre à ses obligations.
Cette formation peut également permettre la délivrance d'un CACES sur une plateforme agréée.
Tests CACES réalisés en partenariat avec un OTC (Organisme Testeur CACES)

www.acionnys-formation.fr **administratif@acionnys-formation.fr** **02 38 38 03 46**

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
Selon le nombre de catégories et l'expérience des apprenants

Pré requis
Être âgé de plus de 18 ans

Public
Tout public

Intervenant
Formateurs qualifiés en Levage et Manutention, alliant une expérience significative en prévention des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise.
Formateur possédant des compétences dans le domaine de la logistique.

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Recommandé tous les 5 ans

Formation théorique

- Rôles et responsabilités du constructeur, de l'employeur, du conducteur et de l'accompagnateur
- Connaissances des différents acteurs internes et externes en prévention
- Les sources d'énergies, les composants et mécanismes, les organes et dispositifs de sécurité, les équipements
- Terminologie et caractéristiques
- Type de P.E.M.P. – les catégories de CACES
- Evaluation de la masse, de la position du centre de gravité, conditions de stabilité
- Stabilité des P.E.M.P.
- Risques liés à l'utilisation des P.E.M.P.
- Exploitation des P.E.M.P.
- Vérifications d'usage

Savoir-faire pratiques

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres (en fonction de la ou des catégories)
- Monter et descendre en sécurité de la P.E.M.P. (A, B, C)
- Positionner la P.E.M.P. en fonction du travail et de l'environnement (A, B)
- Déplacer la P.E.M.P. (A, B, C). Vérifier les points d'appui à chaque positionnement (A, B). Circuler en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe (A, B, C)
- Effectuer les différents mouvements de la plate-forme en sécurité
- Charger et décharger une P.E.M.P. sur un engin de transport (A, B, C)
- Effectuer, faire exécuter une manœuvre de descente de secours/ dépannage (A, B, C)
- Communiquer avec l'accompagnement ou le chef de manœuvre (A, B, C).
- Stationner et arrêter la P.E.M.P. en sécurité (A, B, C)
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien
- Maintenance

RECOMMANDATION R 485
Gerbeurs à conducteur accompagnant

CATEGORIE	CARACTERISTIQUE
1	1.20m < hauteur de levée ≤ 2.5m
2	Hauteur de levée > 2.5m

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

R 485 – Gerbeur à conducteur accompagnant

En France, l'autorisation de conduite est le seul document obligatoire (articles R4323-55 à 57).
Elle est délivrée par l'employeur pour conduire un transpalette
L'autorisation de conduite doit être tenue à disposition de l'Inspection du Travail et des autorités.
Cette formation, permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite et ainsi de répondre à ses obligations.
Cette formation peut également permettre la délivrance d'un CACES sur une plateforme agréée.
Tests CACES réalisés en partenariat avec un OTC (Organisme Testeur CACES)

www.acionnys-formation.fr **administratif@acionnys-formation.fr** **02 38 38 03 46**

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
Selon le nombre de catégories et l'expérience des apprenants

Pré requis
Être âgé de plus de 18 ans

Public
Tout public

Intervenant
Formateurs qualifiés en Levage et Logistique, alliant une expérience significative en prévention des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise.
Formateur possédant des compétences dans le domaine de la logistique.

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Recommandé tous les 5 ans

Formation théorique
Réglementation
Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention
Classification et technologie
Les catégories de gerbeurs et leurs caractéristiques
Les différents organes
La signalisation pour la circulation
La plaque de charge et les conditions de stabilité frontale
Les dispositifs de sécurité
Les règles de conduite
Les vérifications et les opérations de maintenance

Formation pratique
Les règles d'adéquation :
La prise de poste
La fin de poste
Exercice de conduite, circulation et manœuvres
Prendre et déposer au sol une charge palettisée
Effectuer le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai
Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées
Effectuer la mise en stock et le déstockage d'une charge
Effectuer un gerbage et dégerbage en pile.
Maintenance : Effectuer les opérations de maintenance de son ressort

RECOMMANDATION R 482
Les engins de chantier

CATEGORIE	ENGINS	CARACTERISTIQUE
A	Engins compacts	• Pelles hydrauliques, à chenilles ou pneumatiques, de masse ≤ à 6 tonnes • Chargeuses, à chenilles ou pneumatiques, de masse ≤ à 6 tonnes • Chargeuses-pelleteuses, de masse ≤ à 6 tonnes • Moto-basculeurs, de masse ≤ à 6 tonnes • Compacteurs, de masse ≤ à 6 tonnes • Tracteurs agricoles de puissance ≤ 100 cv
B1	Engins d'extraction à déplacement séquentiel	• Pelles hydrauliques, à chenilles ou pneumatiques, de masse > à 6 tonnes • Pelles multifonctions
C1	Engins de chargement à déplacement alternatif	• Chargeuses sur pneumatiques, de masse > à 6 tonnes • Chargeuses-pelleteuses, de masse > à 6 tonnes
D	Engins de compactage	• Compacteurs à cylindre, à pneumatiques ou mixtes, de masse > à 6 tonnes • Compacteurs à pieds dameurs > à 6 tonnes
E	Engins de transport	• Tombereaux rigides ou articulés • Moto-basculeurs, de masse > à 6 tonnes • Tracteurs agricoles de puissance > 100 cv
F	Chariot de manutention tout-terrain	• Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât • Chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à flèche télescopique
G	Conduite des engins hors production	

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

R 482 – Engins de chantier

En France, l'autorisation de conduite est le seul document obligatoire (articles R4323-55 à 57).
Elle est délivrée par l'employeur pour conduire un engin de chantier
L'autorisation de conduite doit être tenue à disposition de l'Inspection du Travail et des autorités.
Cette formation, permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite et ainsi de répondre à ses obligations.
Cette formation peut également permettre la délivrance d'un CACES sur une plateforme agréée.
Tests CACES réalisés en partenariat avec un OTC (Organisme Testeur CACES).

www.acionnys-formation.fr **administratif@acionnys-formation.fr** **02 38 38 03 46**

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
Selon le nombre de catégories et l'expérience des apprenants

Pré requis
Être âgé de plus de 18 ans

Public
Tout public

Intervenant
Formateurs qualifiés en en Travaux Publics et conduite d'Engins de chantier, alliant une expérience significative en prévention des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise.
Formateur possédant des compétences dans le domaine des Travaux publics et agricoles.

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Recommandé tous les 10 ans

La conduite des engins
- Les engins et son conducteur
- L'autorisation de conduite
- Le CACES
- Informations sur l'AIPR

Rôle et responsabilité des acteurs de prévention
Les différents engins et leur descriptif
Les équipements spécifiques et de sécurité des engins
Les différents engins
- Les différentes catégories d'engins
- Les accidents et risques liés à l'utilisation des engins de chantier

Responsabilités juridiques
Les acteurs de prévention au niveau local et national
Les règles de sécurité liées à l'utilisation des engins de chantier
- La sécurité liée à l'individu, aux engins et à l'environnement
- La sécurité liée à la conduite et au déplacement de l'engins

Le descriptif des engins de chantier
- Les organes moteurs
- Technologie des engins de chantier
- Changement d'équipements
- Evacuation de l'engin
- Caractéristiques générales des engins

La prise de poste

Exercices pratiques de positionnement et de manœuvres (selon les catégories)
- Conduite des engins
- Réalisation d'une tranchée
- Chargement et déchargement
- Positionnement de l'engin pour le chargement
- Vider la benne de l'engin
- Compacter une plateforme ou une piste
- Approcher un talus et réaliser un forage
- Réaliser le réglage d'une plateforme ou d'un talus
- Manutention
- Opération de levage

Prise de poste et mise en service
La fin de poste

RECOMMANDATION R 484
Ponts roulants et Portiques

CATEGORIE	PONTS	CARACTERISTIQUE
1	Portiques et ponts roulants à commande au sol	Commande mobile le long de la poutre ou du pont
1		Commande fixée au chariot
1		Commande fixée sur la poutre du pont
2	Portiques et ponts roulants à commande en cabine (commande au sol en option)	Cabine fixe au milieu de la poutre du pont
2		Cabine fixe à l'extrémité de la poutre du pont
2		Cabine automotrice indépendante du chariot
2		Cabine fixée au chariot

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

R 484 – Portiques et Ponts Roulants

En France, l'autorisation de conduite est le seul document obligatoire (articles R4323-55 à 57).
Elle est délivrée par l'employeur pour conduire un pont roulant
L'autorisation de conduite doit être tenue à disposition de l'Inspection du Travail et des autorités.
Cette formation, permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite et ainsi de répondre à ses obligations.
Cette formation peut également permettre la délivrance d'un CACES sur une plateforme agréée.
Tests CACES réalisés en partenariat avec un OTC (Organisme Testeur CACES)

www.acionnys-formation.fr **administratif@acionnys-formation.fr** **02 38 38 03 46**

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
Selon le nombre de catégories et l'expérience des apprenants

Pré requis
Être âgé de plus de 18 ans

Public
Tout public

Intervenant
Formateurs qualifiés en en Levage et Manutention, alliant une expérience significative en prévention des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise.
Formateur possédant des compétences dans le domaine industriel.

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Recommandé tous les 5 ans

Formation Théorique

- Réglementation et responsabilité
- Technologie des ponts roulants et portiques
- Les principaux types de ponts roulants
- Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Capacité des ponts roulants et portiques
- Risques liés à l'utilisation des ponts roulants et portiques
- Vérifications d'usage
- Gestes de commandement
- Exploitation des ponts roulants et portiques
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Consignes de sécurité

Formation Pratique (selon catégorie)

- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manœuvres
- Adéquation
- Positionnement de l'opérateur
- Elingage
- Gestes de commandement
- Prise et dépose de charges avec et sans visibilité
- Mouvements simples et mouvements combinés
- Utilisation des aides à la conduite
- Maîtrise et rattrapage du ballant
- Repérage des anomalies et compte rendu à la hiérarchie
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien
- Maintenance

RECOMMANDATION R 490
Les Grues Auxiliaires de Chargement

GRUES
Montage en porte à faux arrière
Montage derrière la cabine
Montage en position centrale

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

R 490 – Grues auxiliaires de chargement

En France, l'autorisation de conduite est le seul document obligatoire (articles R4323-55 à 57).
Elle est délivrée par l'employeur pour conduire une grue auxiliaire de chargement.
L'autorisation de conduite doit être tenue à disposition de l'Inspection du Travail et des autorités.
Cette formation, permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite et ainsi de répondre à ses obligations.
Cette formation peut également permettre la délivrance d'un CACES sur une plateforme agréée.
Tests CACES réalisés en partenariat avec un OTC (Organisme Testeur CACES)

www.acionnys-formation.fr **administratif@acionnys-formation.fr** **02 38 38 03 46**

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
Selon le nombre de catégories et l'expérience des apprenants

Pré requis
Être âgé de plus de 18 ans

Public
Tout public

Intervenant
Formateurs qualifiés en en Levage et Manutention, alliant une expérience significative en prévention des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise.
Formateur possédant des compétences dans le domaine du transport.

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Recommandé tous les 5 ans

Formation Théorique

- Réglementation et responsabilité
- Technologie des grues de chargement
- Les principaux types de grues de chargement
- Les catégories de CACES®
- Notions élémentaires de physique
- Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
- Vérifications d'usage
- Gestes de commandement
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Consignes de sécurité

Formation Pratique (selon catégorie)

- Prise de poste et vérifications
- Conduite et manœuvres
- Adéquation
- Positionnement de l'opérateur
- Elingage
- Gestes de commandement
- Prise et dépose de charges avec et sans visibilité
- Mouvements simples et mouvements combinés
- Utilisation des aides à la conduite
- Maîtrise et rattrapage du ballant
- Repérage des anomalies et compte rendu à la hiérarchie
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien
- Maintenance

Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

Utilisation en sécurité des potences de levage

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
1 jour

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne amenée à manipuler des potences

Intervenant
Formateurs qualifiés en en Levage et Manutention, alliant une expérience significative en prévention des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise.
Formateur possédant des compétences dans le domaine du levage.

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Règlements et prescriptions à connaître

- le matériel
- le conducteur
- les manœuvres

Connaissances des potences

- Mouvements et mécanismes
- Commandes
- Câbles, moufle et crochet
- Accessoires de levages
- Organes et dispositifs de sécurité
- Chemin de roulement
- Installation électrique

Conduite en sécurité

- Gestes et signaux de commandement
- Élingage
- Manœuvres complexes

Entretien des appareils de levage

Pratique

- La prise de poste
- Mise en œuvre de la potence
- Exercices d'élévation de charges, de balancement de charges, de basculement et retournement de charge
- La fin de poste

Les techniques d'élingage

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
1 jour

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne amenée à manipuler des élingues

Intervenant
Formateurs qualifiés en Levage et Manutention, alliant une expérience significative en prévention des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise.
Formateur possédant des compétences dans le domaine du levage.

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

La réglementation
- Les textes de loi en vigueur
- Les accidents du travail et leurs coûts
- Le rôle de l'élingueur
- Les moyens de protection
- Les moyens intermédiaires de manutention
- Les engins de manutention (pont, grue, potence)

La technologie des élingues
- Unité de levage
- Principales élingues : description et utilisation
- Confection d'élingues à partir de câbles d'acier, serre-câbles
- Les différents modes d'élingage
- La réglementation d'emploi des élingues
- Limite d'utilisation des élingues
- Recommandations et mesures de sécurité concernant les élingues et l'élingage

Les gestes de commandements et l'élingage
- Tableau des gestes de commandements
- Consignes d'utilisation
- Règles d'élingage
- Influence de l'angle d'ouverture en élingage
- Positions de sécurité pendant et après l'élingage

Exercices pratiques (en fonction des caractéristiques du site)
- Prise de poste et vérifications journalières
- Exercices pratiques d'élingage
- Choix des moyens intermédiaires (corde, chaîne, élingue, palonnier, etc…)
- Recherche du centre de gravité et de l'équilibre de la charge
- Respect du cycle de l'engin
- Signaux de sécurité afnor
- Elingage de pièces diverses
- Maîtrise du déplacement et balancement de la charge
- Dépose de la charge

AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX (AIPR)

Formation préalable à l'examen
AIPR OPERATEUR

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
1 jour

Pré requis
Aucun

Public
Personnes assurant la réalisation des opérations
Conducteurs d'engins et suiveurs d'engins travaillant sur ou à proximité de réseaux
Toutes les personnes, même non conducteurs ou suiveurs, devant assurer des travaux urgents sur ou à proximité de ces réseaux et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux.
Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux

Intervenant
Formateurs experts en prévention alliant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de retour d'expérience

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Contexte de la réforme et de l'AIPR

- La réglementation, les normes
- Rôles, missions et responsabilités des différents acteurs
- Les procédures de Déclaration de projet de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DT-DICT) et d'Autorisation à Proximité des Réseaux (AIPR)
- Avis de travaux urgent

Caractéristiques des réseaux

- Les typologies de réseaux (souterrains et aériens) et les risques en cas d'endommagement
- Moyens d'identification d'un réseau (grillage avertisseur, affleurant)
- Classes de précision
- Rappel des règles de cartographie, topographie (échelles, altimétrie, planimétrie…)
- Repérage et Précision de localisation
- Règles de marquage – piquetage

Règles de l'art lors des travaux à proximité des réseaux :

- Terrassement avec engins
- Terrassement manuel ou mécanique avec des outils de chantier
- Travaux sans tranchée

Les risques liés aux atteintes des réseaux

- Règles de précaution
- Les recommandations applicables en cas d'incident ou d'accident
- Les protections collectives et individuelles
- La règle des « quatre A »

Examen AIPR théorique national (QCM) sur la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer)

Formation préalable à l'examen
AIPR ENCADRANT

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
1 jour

Pré requis
Aucun

Public
Personne intervenant en préparation administrative et technique, en suivi et encadrement des travaux à proximité des réseaux enterrés ou aériens (chefs d'équipes, chefs de chantier, conducteurs de travaux…)

Intervenant
Formateurs experts en prévention alliant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de retour d'expérience

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Le responsable de projet avant les chantiers

- Formulaire de demande de travaux
- Emprise du projet
- Analyse des réponses
- Investigations complémentaires (IC)
- Détection des réseaux : classe de précision des réseaux
- Dossier de consultation des Entreprises (DCE), Clauses dans les marchés
- Marquage-piquetage
- Compétence des personnels
- Cartographie

Les exécutants avant les chantiers, la DICT

- Formulaire de déclaration, d'intention de Commencement des travaux
- Analyse des réponses du DCE : Dossier de consultation des Entreprises (DCE) et du marché ;
- Compétence des personnels
- Application du guide technique en vigueur
- Lecture des indices et affleurant
- Travaux sans tranchée

Au cours du chantier

- Constat d'arrêt ou de sursis
- Constat de dommage : responsabilités et formulaire
- Opérations sur chantier
- Cas des travaux urgents (ATU)

Formation préalable à l'examen
AIPR CONCEPTEUR

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
1 jour

Pré requis
Aucun

Public
Personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction du responsable du projet, et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux.
Salarié du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux

Intervenant
Formateurs experts en prévention alliant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de retour d'expérience

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Contexte de la réforme et de l'AIPR

- Cas d'accident
- Rôles et missions et responsabilités des différents acteurs
- Le guichet unique
- Rappel de la réglementation

Code du travail

- Code de l'environnement
- Les décrets
- Les guides techniques et fascicules
- Procédures administratives

Les acteurs, qui fait quoi ?

- DT et DICT
- Compte rendu de marquage
- Constats contradictoires et d'arrêt
- Avis de travaux urgent
- Exercice de mise en application sur le guichet unique
- Les typologies de réseaux et les risques en cas d'endommagement

Caractéristiques des réseaux

- Moyens d'identification d'un réseau (grillage avertisseur, affleurant)
- Classes de précision
- Rappel des règles de cartographie, topographie (échelles, altimétrie, planimétrie…)
- Repérage et Précision de localisation
- Règles de marquage – piquetage

Règles de l'art lors des travaux à proximité des réseaux

- Terrassement avec engins
- Terrassement manuel ou mécanique avec des outils de chantier
- Travaux sans tranchée
- Règles de précaution

LES HABILITATIONS ET LA SECURITE ELECTRIQUE

L'univers des habilitations électriques
La norme NFC 18-510 :
un ensemble de prescription pour la prévention des risques électriques

OPERATIONS ET TRAVAUX REALISES		
Accéder sans surveillance à un local ou emplacement d'accès réservé aux électriciens ou réaliser des travaux d'ordre non électriques sous la conduite d'un chargé de chantier habilité ou d'un chargé de travaux dans un environnement électrique : travaux non électriques de nettoyage, peinture, BTP, maçonnerie	BT (≤ 1000 V~)	B0 Exécutant
	HT (> 1000 V~)	H0 ou H0V Exécutant
Surveillance de travaux non électriques Doit assurer la surveillance du personnel dont il a la charge mise en application des procédures de préparation, des procédures d'accès, de suivi et de contrôle, relatives à la prévention du risque électrique	BT (≤ 1000 V~)	B0 Exécutant
	HT (> 1000 V~)	H0 ou H0V Exécutant
Réaliser des travaux avant dégagement d'une canalisation enterrée et invisible	BT (≤ 1000 V~)	BF
Réaliser des travaux dans l'environnement de canalisations électriques enterrées devenues visibles après dégagement	HT (> 1000 V~)	HF
Opération conduisant à un changement de la configuration électrique d'un ouvrage, d'une installation ou de l'alimentation électrique d'un matériel. Les manœuvres sont effectuées au moyen d'appareillages spécialement prévus à cet effet, tels qu'interrupteurs, disjoncteurs, sectionneurs, ponts, etc. Les manœuvres comprennent les manœuvres d'exploitation, les manœuvres de consignation, et les manœuvres d'urgence. Manœuvres d'exploitation : • soit la modification de l'état électrique d'un ouvrage ou d'une installation, dans le cadre du fonctionnement normal • soit la mise en marche, le réglage ou l'arrêt d'un équipement, y compris le réarmement d'un relais de protection • soit le branchement ou le débranchement d'équipements amovibles spécialement prévus pour être connectés ou déconnectés sans risques • soit la mise en marche ou l'arrêt de matériels.	BT (≤ 1000 V~)	BE Manœuvre
	HT (> 1000 V~)	HE Manœuvre
Opération d'ordre électrique simple, qui doit être exécutée exclusivement hors tension & strictement limité au : • remplacement à l'identique d'un fusible BT • remplacement à l'identique d'une lampe, d'un accessoire d'appareil d'éclairage, d'une prise de courant ou d'un interrupteur • raccordement d'un élément de matériel électrique à un circuit en attente, par exemple, le raccordement d'un circulateur de chauffage... • réarmement d'un dispositif de protection (disjoncteur par exemple) sur une installation	BT (≤400 V~)	BS (Chargé d'Intervention BT Elémentaire)

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

• Lors de l'installation initiale d'une chaîne PV (PhotoVoltaïque), assure les fonctions de chargé d'intervention chaîne PV • lors d'opérations de maintenance, assure, en présence et sous l'autorité d'un chargé d'intervention générale Photovoltaïque [BR Photovoltaïque], les fonctions d'exécutant	BT (≤ 1000 V~ ou ≤ 1500 V =)	BP (Chargé d'Intervention Chaine PV)
Mesurages des grandeurs électriques : mesures électriques, telles que les mesures d'intensité, de tension, de puissance, de résistance, de résistance de prise de terre, de continuité, d'isolement. Mesurages électriques ou non électriques dans un local ou emplacement réservé aux électriciens	BT (≤ 1000 V~)	BE Mesurage
	HT (> 1000 V~)	HE Mesurage
Opération destinée à s'assurer qu'un ouvrage ou qu'une installation est conforme à un référentiel. Examens visuels (schémas), contrôle d'état (conducteurs, raccordements) et contrôle technique des dispositifs de sécurité (différentiels, coupures d'urgence, éclairage de sécurité)	BT (≤ 1000 V~)	BE Vérification
	HT (> 1000 V~)	HE Vérification
Opération dont le but est de vérifier qu'une installation, machine, etc. fonctionne conformément aux spécifications.	BT (≤ 1000 V~)	BE Essai
	HT (> 1000 V~)	HE Essai
Direction effective des travaux électriques	BT (≤ 1000 V~)	B2 ou B2V
	HT (> 1000 V~)	H2 ou H2V
Essais réalisés par le B2V ou H2V dans le cadre de travaux	BT (≤ 1000 V~)	B2V Essai
	HT (> 1000 V~)	H2V Essai
Consignation d'installations électriques	BT (≤ 1000 V~)	BC
	HT (> 1000 V~)	HC
Opérations d'entretien, de maintenance, de remise en état de fonctionnement, de mise en service partielle et temporaire - Dépannage de circuits électriques BT	BT (≤ 1000 V~)	BR (Chargé d'Intervention BT Générale)
Interventions BT Générales Photovoltaïques	BT (≤ 1000 V~ ou ≤ 1500 V =)	BR Photovoltaïque
Installations de matériels électriques - Raccordements électriques, uniquement hors tension - Il travaille, selon les cas, sous l'autorité et la conduite d'un chargé de travaux, d'un chargé d'intervention générale, d'un chargé de consignation ou d'un chargé d'opération spécifique.	BT (≤ 1000 V~)	B1 ou B1V
	HT (> 1000 V~)	H1 ou H1V

Remarques :
- les BR, B2V, H2V et BE Essai et HE Essai pratiquent leur propre mesurage - Les BR, B2, H2 et BE Essai et HE Essai pratiquent leurs propres vérifications
- une HABILITATION symbole BR inclut une HABILITATION symbole B1
- une HABILITATION symbole BR inclut une HABILITATION symbole BS

Formation préalable à l'habilitation électrique
Formation initiale – Indices H0 / H0V / B0

Formation soumise au décret n° 2010-1018 du 30 août 2010
et décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010)

www.acionnys-formation.fr **administratif@acionnys-formation.fr** **02 38 38 03 46**

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
Exécutant : 1 jour
Chargé de chantier : 1,5 jour

Pré requis
Aucun

Public
Personnel devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans des locaux réservés aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tensions

Intervenant
Formateurs experts en prévention du risque électrique alliant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Recommandé tous les 3 ans

1/ Module tronc commun
• Distinguer les grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
• Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures)
• Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
• Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
• Expliquer le principe d'une habilitation
• Donner la définition des symboles d'habilitation
• Lister les prescriptions associées aux zones de travail
• Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole)
• Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
• Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
• Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

2/ Module : thèmes spécifiques B0 H0 H0V Exécutant
• Nommer les acteurs concernés par les Travaux
• Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, zone de travail)

3/ Module : thèmes spécifiques B0 H0 H0V chargé de chantier
• Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux
• Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, zone de travail)

4/ Mise en pratique
Différents exercices et/ou manœuvres permettant de répondre à la mise en œuvre des savoir- faire des stagiaires tels que définis dans la NF C 18 510

Formation préalable à l'habilitation électrique
Recyclage – Indices H0 / H0V / B0

Formation soumise au décret n° 2010-1018 du 30 août 2010
et décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010)

www.acionnys-formation.fr **administratif@acionnys-formation.fr** **02 38 38 03 46**

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
Exécutant : 1 jour
Chargé de chantier : 1 jour

Pré requis
Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

Public
Personnel devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans des locaux réservés aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tensions

Intervenant
Formateurs experts en prévention du risque électrique alliant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Recommandé tous les 3 ans

1/ Module tronc commun
• Distinguer les grandeurs électriques : courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
• Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures)
• Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
• Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
• Expliquer le principe d'une habilitation
• Donner la définition des symboles d'habilitation
• Lister les prescriptions associées aux zones de travail
• Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole)
• Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
• Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
• Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

2/ Module : thèmes spécifiques B0 H0 H0V Exécutant
• Nommer les acteurs concernés par les Travaux
• Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, zone de travail)

3/ Module : thèmes spécifiques B0 H0 H0V chargé de chantier
• Nommer les documents et les acteurs concernés par les travaux
• Nommer les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (Autorisation et interdits, zone de travail)

4/ Mise en pratique
Différents exercices et/ou manœuvres permettant de répondre à la mise en œuvre des savoir- faire des stagiaires tels que définis dans la NF C 18 510

Formation préalable à l'habilitation électrique
Formation initiale - Indices BS / BE Manœuvre

Formation soumise au décret n° 2010-1018 du 30 août 2010
et décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010)

www.acionnys-formation.fr **administratif@acionnys-formation.fr** **02 38 38 03 46**

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
2 jours

Pré requis
Avoir une connaissance des règles élémentaires de l'électricité

Public
Toute personne chargée d'exploitation ou d'entretien appelée à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des installations électriques en Basse Tension
Toute personne chargée de réaliser des manœuvres d'appareillages électriques

Intervenant
Formateurs experts en prévention du risque électrique alliant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Recommandé tous les 3 ans

1/ Module tronc commun
• Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
• Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures)
• Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
• Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
• Décrire le principe d'une habilitation
• Donner la définition des symboles d'habilitation
• Lister les prescriptions associées aux zones de travail
• Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole)
• Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
• Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
• Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

2/ Thèmes spécifiques au BE Manoeuvre
• Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
• Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
• Citer les limites de l'habilitation BE Manoeuvre (Autorisation et interdits)
• Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation
• Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

3/ Thèmes spécifiques BS
• Citer les limites de l'habilitation BS (Autorisation et interdits)
• Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
• Enoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
• Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
• Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit
• Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
• Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité)
• Enoncer la procédure de remplacement
• Enoncer la procédure de raccordement

4/ Mise en pratique

Différents exercices et/ou manœuvres permettant de répondre à la mise en œuvre des savoir- faire des stagiaires tels que définis dans la NF C 18 510

Formation préalable à l'habilitation électrique
Recyclage - Indices BS / BE Manœuvre

Formation soumise au décret n° 2010-1018 du 30 août 2010
et décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010)

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
1.5 jours

Pré requis
Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

Public
Toute personne chargée d'exploitation ou d'entretien appelée à effectuer des opérations simples, interventions de remplacement et de raccordement et/ou des manœuvres sur des installations électriques en Basse Tension
Toute personne chargée de réaliser des manœuvres d'appareillages électriques

Intervenant
Formateurs experts en prévention du risque électrique alliant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

1/ Module tronc commun
• Distinguer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
• Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures)
• Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
• Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
• Décrire le principe d'une habilitation
• Donner la définition des symboles d'habilitation
• Lister les prescriptions associées aux zones de travail
• Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole)
• Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
• Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
• Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

2/ Thèmes spécifiques au BE Manoeuvre
• Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
• Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
• Citer les limites de l'habilitation BE Manoeuvre (Autorisation et interdits)
• Nommer les informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique ou le chargé de consignation
• Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux manœuvres

3/ Thèmes spécifiques BS
• Citer les limites de l'habilitation BS (Autorisation et interdits)
• Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
• Enoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
• Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
• Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit
• Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
• Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions BT élémentaires (autorisation de travail, instruction de sécurité)
• Enoncer la procédure de remplacement
• Enoncer la procédure de raccordement

Renouvellement Recommandé tous les 3 ans	**4/ Mise en pratique** Différents exercices et/ou manœuvres permettant de répondre à la mise en œuvre des savoir- faire des stagiaires tels que définis dans la NF C 18 510

Formation préalable à l'habilitation électrique
Formation initiale
Indices B1 B2 BR BC BE Essai Mesurage Vérification

Formation soumise au décret n° 2010-1018 du 30 août 2010
et décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010)

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
3 jours

Pré requis
Différencier les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu
Identifier les dispositifs de protection
Identifier les équipements électriques dans leur environnement
Lire un schéma électrique et reconnaître les matériels à partir de leurs symboles

Public
Intervenir en toute sécurité dans le cadre d'opérations d'ordre électrique (travaux, dépannages, consignations, essais, vérifications, mesures) sur des équipements et installations électriques basse tension conformément aux exigences de la norme NF C 18-510 en vigueur.

Intervenant
Formateurs experts en prévention du risque électrique alliant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise

1/ Module tronc commun
• Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures)
• Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
• Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
• Décrire le principe d'une habilitation
• Donner la définition des symboles d'habilitation
• Préciser les rôles de chacun
• Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
• Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)
• Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole)
• Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
• Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
• Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
• Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

2/ Thème spécifique : Photovoltaïque
• Nommer les acteurs concernés par les opérations
• Nommer les limites de l'habilitation BP (Autorisation et interdits)
• Enoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque
• Connaître les mesures de prévention à appliquer en cas de détérioration d'un isolant sur une chaîne PV lors de la pose de modules photovoltaïques
• Décrire les séquences pour l'interconnexion en série des modules photovoltaïques protégés (code IP2X)

3/ Thèmes spécifiques B1 B2 B1V B2V B2V Essai
• Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
• Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique
Pour Exécutant B1 :
Pour Chargé de travaux B2 :

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Recommandé tous les 3 ans

• Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun)
• Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux
• Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
• Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail, ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité)
• Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
• Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail
• Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour B2V Essai)

4/ Thèmes spécifiques BC
• Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
• Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé de d'exploitation électrique et au chargé de travaux
• Décrire les opérations de consignation

5/ Thèmes spécifiques BR
• Citer les différentes interventions BT générales et les intervention BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine
• Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
• Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
• Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT
• Nommer les documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité)
• Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
• Décrire les opérations de consignation et les documents associés

6/ Thèmes spécifiques BE Mesurage, BE Vérification
• Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
• Préciser le rôle du chargé d'exploitation électrique
• Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux mesurages et vérifications
• Nommer les documents applicables dans le cadre des mesurages ou des vérifications ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité)
• Lister les mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification

7/ Thèmes spécifiques BE Essai
• Préciser le rôle du chargé d'exploitation électrique
• Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT

• Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des essais (symboles, rôles de chacun)
• Enoncer les prescriptions d'exécution des essais
• Enoncer les consignes à appliquer pour la réalisation des essais particuliers (source autonome, défaut de câble, laboratoires et plates-formes d'essais)
• Nommer les documents applicables dans le cadre des essais, ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité)
• Lister les mesures de prévention à observer lors d'un essai
• Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux essais
• Décrire les étapes de la consignation et les documents associés

8/ Mise en pratique
Différents exercices et/ou manœuvres permettant de répondre à la mise en œuvre des savoir- faire des stagiaires tels que définis dans la NF C 18 510

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

Formation préalable à l'habilitation électrique
Recyclage
Indices B1 B2 BR BC BE Essai Mesurage Vérification

Formation soumise au décret n° 2010-1018 du 30 août 2010
et décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010)

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
1.5 jours

Pré requis
Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage

Public
Intervenir en toute sécurité dans le cadre d'opérations d'ordre électrique (travaux, dépannages, consignations, essais, vérifications, mesures) sur des équipements et installations électriques basse tension conformément aux exigences de la norme NF C 18-510 en vigueur.

Intervenant
Formateurs experts en prévention du risque électrique alliant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

1/ Module tronc commun
• Enoncer les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures)
• Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
• Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
• Décrire le principe d'une habilitation
• Donner la définition des symboles d'habilitation
• Préciser les rôles de chacun
• Donner les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
• Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit (consignation, mise hors tension, mise hors de portée) et préciser le déroulement des opérations de vérification d'absence de tension (VAT)
• Citer les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole)
• Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
• Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
• Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
• Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

2/ Thème spécifique : Photovoltaïque
• Nommer les acteurs concernés par les opérations
• Nommer les limites de l'habilitation BP (Autorisation et interdits)
• Enoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque
• Connaître les mesures de prévention à appliquer en cas de détérioration d'un isolant sur une chaîne PV lors de la pose de modules photovoltaïques
• Décrire les séquences pour l'interconnexion en série des modules photovoltaïques protégés (code IP2X)

3/ Thèmes spécifiques B1 B2 B1V B2V B2V Essai
• Citer les différents travaux hors tension avec ou sans environnement électrique
• Préciser le rôle du chargé de consignation et du chargé d'exploitation électrique
Pour Exécutant B1 :
Pour Chargé de travaux B2 :

Renouvellement
Recommandé tous les 3 ans

• Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans présence de pièces nues sous tension (symboles, rôles de chacun)
• Enoncer les prescriptions d'exécution des travaux
• Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
• Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation, avis de fin de travail, ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité)
• Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
• Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail
• Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux essais (pour B2V Essai)

4/ Thèmes spécifiques BC
• Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
• Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé de d'exploitation électrique et au chargé de travaux
• Décrire les opérations de consignation

5/ Thèmes spécifiques BR
• Citer les différentes interventions BT générales et les intervention BT élémentaires et les limites respectives de leur domaine
• Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
• Nommer les informations et documents à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
• Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux interventions BT
• Nommer les documents applicables dans le cadre des interventions BT (autorisation d'accès, instruction de sécurité)
• Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT
• Décrire les opérations de consignation et les documents associés

6/ Thèmes spécifiques BE Mesurage, BE Vérification
• Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT
• Préciser le rôle du chargé d'exploitation électrique
• Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux mesurages et vérifications
• Nommer les documents applicables dans le cadre des mesurages ou des vérifications ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité)
• Lister les mesures de prévention à observer lors d'un mesurage et/ou d'une vérification

7/ Thèmes spécifiques BE Essai
• Préciser le rôle du chargé d'exploitation électrique
• Enoncer les fonctions des matériels électriques BT et TBT

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

• Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrées dans le cadre des essais (symboles, rôles de chacun)
• Enoncer les prescriptions d'exécution des essais
• Enoncer les consignes à appliquer pour la réalisation des essais particuliers (source autonome, défaut de câble, laboratoires et plates-formes d'essais)
• Nommer les documents applicables dans le cadre des essais, ainsi que les autres documents associés (autorisation de travail, instruction de sécurité)
• Lister les mesures de prévention à observer lors d'un essai
• Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux essais
• Décrire les étapes de la consignation et les documents associés

8/ Mise en pratique
Différents exercices et/ou manœuvres permettant de répondre à la mise en œuvre des savoir- faire des stagiaires tels que définis dans la NF C 18 510

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

Formation préalable à l'habilitation électrique
Formation initiale BF HF
Exécutant ou chargé de chantier

Obligatoire depuis le 1er juillet 2011, elle s'appuie essentiellement sur la formation des opérateurs et en constitue l'élément clé.
La norme NF-C 18-510 de janvier 2012, amendée en février 2020 (amendement A1), est le document servant de base à cette formation, ainsi qu'aux critères de choix des habilitations qui doivent correspondre aux tâches effectuées par les opérateurs.
L'habilitation BF-HF est définie dans l'amendement A1 de la norme NF C 18-510 de février 2020.

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
De 1 à 1.5 jours

Pré requis
Aucun

Public
Personnel non-électricien qui intervient sur les réseaux et canalisations électriques enterrées (conducteur d'engins, ouvriers du BTP...)

Intervenant
Formateurs experts en prévention du risque électrique alliant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Recommandé tous les 3 ans

Formation théorique

- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations,
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure,
- Ouvrages ou installations : domaines de tension, limites et reconnaissance des matériels,
- Zones d'environnements et leurs limites,
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation,
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations,
- Protection collective : mesures, équipements et signalisation
- Equipements de travail utilisés (échelles, outils à main…) : risques et mise en œuvre,
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques,
- Evaluation du risque électrique

Formation pratique

- Nommer les acteurs concernés par les travaux en fouilles autour de canalisation électrique isolé enterrés (rôle et fonction).
- Connaitre les limites de l'habilitation symbole « BF-HF »et citer les opérations autorisées.
- Énoncer et identifier les risques spécifiques aux travaux en fouilles autour de canalisations isolé enterrées.
- Savoir dégager en sécurité une canalisation enterrée non consignée et exécuter en sécurité un nettoyage à des fins d'identification, un ripage, ou un soutènement, une ouverture de fourreau et mettre en œuvre les moyens de protection de câbles et d'accessoires
- Réagir en sécurité en cas d'endommagement du réseau

Perfectionner ses connaissances en électricité

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
3 jours

Pré requis
Connaitre les bases en électricité

Public
Toute personne amenée à intervenir sur des installations électriques

Intervenant
Formateurs experts en prévention du risque électrique alliant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Aussi souvent que nécessaire

Les différentes grandeurs électriques

- Tension
- Intensité du courant électrique
- Résistance
- Puissance (apparente, réactive, active)

Lois de base

- Loi d'Ohm
- Loi de puissance
- Loi de Kirchhoff
- Effet Joule

Production d'électricité

Electricité continue – électricité alternative monophasée et triphasée

Le matériel électrique

- Les différents éléments d'une armoire électrique et leurs rôles
- Le choix de l'appareillage électrique
- Symboles électriques et lecture de plans

Les appareils de mesure

- Multimètre
- Pince ampérométrique…

Dépannage électrique

- Démarche de recherche de pannes
- Lecture de plans en vue de dépannage

Travaux électriques

- Réalisation de travaux électriques dans les règles de l'art
- Normes de conception électrique

Notions de sécurité lors des travaux et dépannage

Réaliser des câblages électriques

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
2 jours

Pré requis
Connaitre les bases en électricité

Public
Toute personne amenée à effectuer du câblage électrique

Intervenant
Formateurs experts en prévention du risque électrique alliant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Aussi souvent que nécessaire

Les fonctions réalisées par l'électricité, l'hydraulique et le pneumatique

- Fonctions clients
- Fonctions réglementaires
- Fonctions sécuritaires
- La nécessité du câblage pour réaliser ces fonctions

Les différents types de consignes de câblage

- Schémas fonctionnels (électriques, hydrauliques, pneumatiques)
- Plans, photos et instructions de montage
- (OD)
- Détrompage mécanique et visuel
- Types de connectiques : savoirs et bonnes pratiques, dextérité
- Conséquences et prévention des erreurs de montage et de câblage, autocontrôle

Travailler en sécurité en électricité

- Risques pour l'homme : électrisation, électrocution, rôle de la batterie
- Risques pour l'environnement (liquide batterie, …)
- Techniques de prévention

Les différentes grandeurs électriques

- Tension
- Intensité du courant électrique
- Puissance
- Résistance, capacité, impédance

Electricité continue – électricité alternative monophasée et triphasée

Structure d'un circuit électrique

- Batterie
- Coupe circuit électrique
- Démarreur, alternateur
- Pilotage (cartes électroniques, relais)
- Actionneurs (feu, moteurs, vérins, …)
- Capteurs (position, vitesse, pression, débit, niveau, …)
- Réglages des capteurs

La maintenance électrique

www.acionnys-formation.fr **administratif@acionnys-formation.fr** **02 38 38 03 46**

Suivi/Evaluation Evaluation théorique Evaluation pratique	**Les connaissances de base en électricité** • Tension, intensité, résistance, puissance • Puissance active, réactive, apparente • Electricité continue et alternative • Electricité monophasée et triphasée • Les schémas de liaison à la terre et de régime de neutre • Principes de recherche pannes électriques • Utilisation du multimètre • Connaissance du matériel dans les armoires électriques (Interrupteur, sectionneur, disjoncteur, fusible, différentiel, contacteur, relais, etc.) • Utilisation des appareils de mesure (multimètre, pince ampèremétrique, etc.) **Principes de dépannage** • Principe de dépannage sur des circuits de puissance • Simulation et recherche de pannes • Principe de dépannage sur des circuits de commande • Lecture de plans électriques • Simulation et recherche de pannes
Durée 2 jours	
Pré requis Aucun	
Public Personnel de production et agent de maintenance	
Intervenant Formateurs experts en prévention du risque électrique alliant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels à une bonne connaissance de l'entreprise	
Méthode pédagogique Alternance de théorie et de pratique	
Démarche pédagogique Questionnaire de positionnement en amont de la formation Evaluation à chaud Evaluation à froid	
Renouvellement Aussi souvent que nécessaire	

LE TRAVAIL EN HAUTEUR ET LES ECHAFAUDAGES

En France, les chutes de hauteur représentent la 2e cause d'accidents mortels liés au travail. De nombreux salariés sont amenés à travailler en hauteur dans les domaines du BTP, du spectacle, de la maintenance…

L'employeur, en procédant à l'évaluation des risques, doit rechercher l'existence d'un risque de chute de hauteur. Il se conforme ainsi aux principes généraux de prévention énoncés à l'article L. 4121-2 du code du travail. Le risque de chute de hauteur doit être retranscrit dans le document unique d'évaluation des risques avec les mesures de prévention mises en place pour assurer la sécurité des salariés.

ECHAFAUDAGES ROULANTS

Montage/démontage, réception, vérification journalière et utilisation

En France, la formation des salariés travaillant sur des échafaudages roulants est obligatoire conformément à l'arrêté du 21 décembre 2004 et aux exigences de la recommandation CARSAT R457.

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
1 à 2 jours

Pré requis
- Avoir 18 ans
- Si moins de 18 ans : dérogation de l'inspection du travail
- Lire et comprendre une notice technique (textes, plans et schémas)

Public
Toute personne appelée à monter, utiliser, démonter un échafaudage roulant

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques du travail en hauteur alliant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise
Formateur possédant des compétences dans le domaine du BTP

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Formation théorique
Règlementation en vigueur, textes applicables
Rôles et responsabilités des différents acteurs (monteur utilisateur et vérificateur)
Les risques liés à l'utilisation des échafaudages roulants, les accidents, les règles de sécurité à respecter
Savoir rendre compte et signaler une situation dangereuse
Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
Les éléments constitutifs
La vérification journalière des échafaudages roulants (examen de l'état de conservation)
Procès-verbal de vérification
L'exploitation de la notice technique du constructeur
Le montage en fonction des différentes contraintes : le site, l'environnement et les conditions météorologiques
Implantation, balisage, signalisation
L'examen d'adéquation
Rigidité et stabilité, les appuis de l'échafaudage
Les différents niveaux de travail et leur accès, la circulation en sécurité sur l'échafaudage roulant
Vérification de la conformité de l'échafaudage roulant vis-à-vis de la notice du constructeur
Les moyens de levage et d'approvisionnement, les charges admissibles sur les planchers et règles de sécurité
Les protections individuelles et collectives, les protections individuelles contre les chutes de hauteur
Le maintien en sécurité de l'échafaudage roulant et le déplacement
Le démontage dans le respect des règles de sécurité

Formation pratique, mise en application
Contrôle des éléments constitutifs et vérification de leur état
Vérification de l'adéquation entre la notice du constructeur et les éléments
Réalisation du montage, organisation du montage et du démontage de l'échafaudage roulant
Validation du montage et utilisation de la fiche de contrôle

ECHAFAUDAGES FIXES
Montage, utilisation, démontage et vérification journalière

En France, la formation des salariés travaillant sur des échafaudages fixes est obligatoire conformément à l'arrêté du 21 décembre 2004 et aux exigences de la recommandation CARSAT R408.

www.acionnys-formation.fr **administratif@acionnys-formation.fr** **02 38 38 03 46**

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
2 à 4 jours

Pré requis
- Avoir 18 ans
- Lire et comprendre une notice technique

Public
Toute personne appelée à monter, utiliser, démonter et vérifier un échafaudage fixe d'une hauteur inférieure à 24 mètres en respectant la notice technique du fabricant

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques du travail en hauteur alliant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise
Formateur possédant des compétences dans le domaine du BTP

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Formation théorique
Règlementation en vigueur, textes applicables
Rôles et responsabilité des différents acteurs (monteur utilisateur et vérificateur)
Les risques liés à l'utilisation des échafaudages fixes, les accidents, les règles de sécurité à respecter
Savoir rendre compte et signaler une situation dangereuse
Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation
Les éléments constitutifs
L'exploitation de la notice technique du fabricant
Le montage en fonction des différentes contraintes : le site, l'environnement et les conditions météorologiques
Implantation, balisage, signalisation
L'examen d'adéquation
L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage de pieds
Rigidité et stabilité, les appuis de l'échafaudage
Les différents niveaux de travail et leur accès, la circulation en sécurité sur l'échafaudage fixe
Les moyens de levage et d'approvisionnement, les charges admissibles sur les planchers et règles de sécurité
Les protections individuelles et collectives, les protections individuelles contre les chutes de hauteur
Le maintien en sécurité de l'échafaudage fixe et la transformation
Le démontage dans le respect des règles de sécurité

Formation pratique, mise en application
Contrôle des éléments constitutifs et vérification de leur état
Vérification de l'adéquation entre la notice du constructeur et les éléments
Réalisation du montage, organisation du montage et du démontage de l'échafaudage de pieds
Validation du montage et utilisation de la fiche de contrôle

Port du harnais

En France, le risque de chute de hauteur auquel un travailleur peut-être exposé dans le cadre de son activité, est visé par les dispositions générales du Code du travail (articles L. 4121-1 et suivants).

www.acionnys-formation.fr **administratif@acionnys-formation.fr** **02 38 38 03 46**

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
1 jour à moduler si besoin selon le positionnement

Pré requis
Avoir 18 ans

Public
Toute personne utilisant un harnais antichute pour effectuer des travaux en hauteur sur site équipé

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques du travail en hauteur alliant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise
Formateur possédant des compétences dans le domaine du BTP

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Formation théorique
Définition des travaux en hauteur
Contexte Réglementaire
Responsabilités civiles et pénales
Calcul théorique d'une chute et statistiques
Equipement de Protection individuelle
Les dispositifs d'ancrage (Recommandation CNAMTS R430)
Mode opératoire de l'intervention
Organisation des moyens de secours
Maintenance des EPI antichute par l'utilisateur Vérification et contrôle des EPI
Règles d'entretien et de stockage.

Formation pratique
Présentation du matériel de sécurité
Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI et exploitation des fiches de données du fabricant
Réglage du harnais
Nœuds et différentes utilisations
Points fixes et points d'encrage
Sécurisation des échelles mobiles
Exercices pratiques de progression et cheminement en hauteur
Mise en situation sur le site spécifique de l'entreprise

Evaluations théorique et pratique
Questionnaire Théorique
Exercices pratique (parcours sur zone de travail en hauteur)

ECHAFAUDAGES FIXES
Responsable de réception, vérification et conformité

En France, la formation des salariés travaillant sur des échafaudages fixes est obligatoire conformément à l'arrêté du 21 décembre 2004 et aux exigences de la recommandation CARSAT R408. Cette formation est conforme aux exigences de la recommandation, le stagiaire sera en mesure d'appréhender chaque aspect de la réception - conformité d'un échafaudage fixe et de pouvoir remplir un procès-verbal en bonne et due forme.

www.acionnys-formation.fr **administratif@acionnys-formation.fr** **02 38 38 03 46**

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
1 jour à moduler si besoin selon le positionnement

Pré requis
Avoir 18 ans
Avoir suivi la formation de montage démontage d'échafaudages fixes

Public
Personnel ayant à commander, vérifier et réceptionner un échafaudage fixe

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques du travail en hauteur alliant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise
Formateur possédant des compétences dans le domaine du BTP

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Formation théorique

La conformité règlementaire et sécuritaire d'un échafaudage fixe

Le rôle et les responsabilités du vérificateur
Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
Identifier les partenaires de la prévention et leurs rôles
Les règles de sécurité
La réglementation relative à la réception et à la conformité d'un échafaudage fixe
L'adéquation de l'échafaudage, contraintes spécifiques du site (Plan de prévention, Autorisation de voirie, Permis de travaux, les risques (électriques, chimiques, voirie …), Balisage, signalisation, moyens d'accès)
La vérification de l'adéquation de l'ouvrage sur les différents types d'échafaudages, les domaines d'utilisation et le cahier des charges

Connaissance sur l'échafaudage de pied et sa mise place – rédaction du procès-verbal de réception

Comprendre la notice de montage
Contrôler la mise en place des éléments assurant la stabilité et la résistance des appuis aux charges horizontales : Bilan des charges horizontales, efforts au vent, contreventements, ancrages et amarrages
Contrôler la mise en place des éléments assurant la stabilité et la résistance des appuis aux charges verticales : Bilan des charges verticales, descente de charges, répartition sur appuis, les classes d'échafaudages, contraintes apportées par les déports
Vérifier la conformité des niveaux de travail, le type et la résistance des planchers, la conformité des accès et des protections collectives contre les chutes
Les contraintes et les montages particuliers :
Utilisation des consoles de déports, installations de potence de levage, le franchissement d'obstacle, le bâchage
Vérifier la mise en place des consignes et règles d'utilisation
La conformité des niveaux de travail, des accès et des protections collectives
Rédaction d'un procès-verbal de réception et de conformité

Formation pratique

Visite d'un chantier (ou chantier école) avec rédaction d'un rapport en conditions réelles

LA SECURITE INCENDIE

Les moyens de secours de l'établissement

Manipulation des extincteurs

Equipier de première intervention

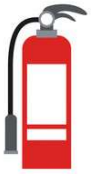
Equipier de seconde intervention

Chargés d'évacuation

Exercice d'évacuation

Elaborer un Permis Feu

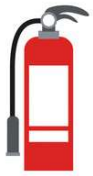
L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr



Les moyens de secours de l'établissement

En France, Selon les articles R. 4227-1 à R.4224-41 du Code du travail, l'ensemble du personnel doit être formé au risque incendie. La consigne de sécurité incendie doit prévoir des exercices d'évacuation tous les six mois (recommandation INRS). D'autre part le chef d'entreprise doit s'assurer que chaque salarié est en mesure d'alerter, de se servir des moyens de premier secours et d'effectuer différentes manœuvres de sécurité

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46
Suivi/Evaluation Evaluation théorique Evaluation pratique	**Formation théorique** Savoir identifier les causes les plus fréquentes des incendies et la conduite à tenir en cas d'incendie Connaître les principes de la combustion, les classes de feu, le triangle du feu, les modes de propagation, les fumées, les procédés d'extinction Appréhender les mesures de prévention pour limiter le **risque incendie** Les moyens d'extinction : les différents types d'extincteurs, les principes de fonctionnement et mise en œuvre Les consignes générales de sécurité Les consignes particulières en fonction du type d'établissement	
Durée (à moduler si besoin selon le positionnement) 3 heures Groupe de 8 pers. max		
Pré requis aucun		
Public Tout le personnel		
Intervenant Formateur expert en prévention des risques d'incendie ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise	**Formation pratique** Visite commentée et présentation des moyens de secours de l'établissement Exercice d'extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs Les exercices pratiques sur feux réels sont réalisés à l'aide de générateurs de flammes à gaz, homologués, propres, sans fumées et sans dangers pour les stagiaires	
Méthode pédagogique Alternance de théorie et de pratique	Les extincteurs, bac à feu et autres matériels… sont fournis par Acionnys Formation.	
Démarche pédagogique Questionnaire de positionnement en amont de la formation Evaluation à chaud Evaluation à froid		
Renouvellement Autant que nécessaire		



Manipulation des extincteurs

En France, Selon les articles R. 4227-1 à R.4224-41 du Code du travail, l'ensemble du personnel doit être formé au risque incendie. La consigne de sécurité incendie doit prévoir des exercices d'évacuation tous les six mois (recommandation INRS). D'autre part le chef d'entreprise doit s'assurer que chaque salarié est en mesure d'alerter, de se servir des moyens de premier secours et d'effectuer différentes manœuvres de sécurité

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
(à moduler si besoin selon le positionnement)
2 heures
Groupe de 8 pers. max

Pré requis
aucun

Public
Tout le personnel

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques d'incendie ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

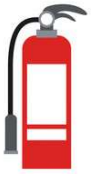
Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Formation théorique
Les causes les plus fréquentes des incendies
Les classes de feu, les procédés d'extinction
La propagation du feu et les fumées
Les moyens d'extinction : les différents types d'extincteurs, les principes de fonctionnement et mise en œuvre
La combustion
Comment prévenir les risques
Les grands principes d'extinction d'un feu
Mise en œuvre pratique des connaissances sur le terrain

Formation pratique
Exercice d'extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs
Les exercices pratiques sur feux réels sont réalisés à l'aide de générateurs de flammes à gaz, homologués, propres, sans fumées et sans dangers pour les stagiaires

Les extincteurs, bac à feu et autres matériels… sont fournis par Acionnys.



Equipier de Première Intervention

En France, Selon les articles R. 4227-1 à R.4224-41 du Code du travail, l'ensemble du personnel doit être formé au risque incendie. La consigne de sécurité incendie doit prévoir des exercices d'évacuation tous les six mois (recommandation INRS). D'autre part le chef d'entreprise doit s'assurer que chaque salarié est en mesure d'alerter, de se servir des moyens de premier secours et d'effectuer différentes manœuvres de sécurité

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46
Suivi/Evaluation Evaluation théorique Evaluation pratique	**Formation théorique** Les causes les plus fréquentes des incendies Les classes de feu, les procédés d'extinction La propagation du feu et les fumées Les moyens d'extinction : les différents types d'extincteurs, les principes de fonctionnement et mise en œuvre La combustion Comment prévenir les risques Les grands principes d'extinction d'un feu Mise en œuvre pratique des connaissances sur le terrain **Formation pratique** Visite commentée et présentation des moyens de secours de l'établissement Exercice d'extinction sur feux réels avec différents types d'extincteurs Les exercices pratiques sur feux réels sont réalisés à l'aide de générateurs de flammes à gaz, homologués, propres, sans fumées et sans dangers pour les stagiaires
Durée (à moduler si besoin selon le positionnement) 7 heures Groupe de 12 pers. max	
Pré requis aucun	
Public Tout le personnel	
Intervenant Formateur expert en prévention des risques d'incendie ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise	
Méthode pédagogique Alternance de théorie et de pratique	
Démarche pédagogique Questionnaire de positionnement en amont de la formation Evaluation à chaud Evaluation à froid	
Renouvellement Autant que nécessaire	

Equipier de Seconde Intervention

En France, Selon les articles R. 4227-1 à R.4224-41 du Code du travail, l'ensemble du personnel doit être formé au risque incendie. D'autre part, conformément à la règlementation APSAD R6 la sécurité incendie d'un établissement doit être organisée et coordonnée. Le rôle des équipiers de seconde intervention étant l'intervention renforcée et coordonnée en attendant les secours extérieurs.

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
2 jours
Groupe de 8 pers. max

Pré requis
aucun

Public
Toute personne désignée par l'employeur conformément à la règlementation APSAD

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques d'incendie ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Formation théorique
Connaître la législation et la réglementation en vigueur (Code du travail, installations classées, règles techniques APSAD)
Maîtriser le mécanisme de la combustion
Connaître les risques de l'entreprise en fonction des activités et des diverses sources d'alimentation en énergie
Connaître et respecter les consignes de sécurité incendie de l'établissement et les mesures de prévention visant à empêcher les incendies et explosions
Connaître les moyens de protection incendie : cloisonnement, désenfumage, moyens de première intervention, moyens de seconde intervention.
Matériel d'intervention - Extincteurs - Robinet d'Incendie Armé - Poteau d'Incendie - Bouche d'Incendie
Connaître les rôles de chacun et être capable de coordonner la maitrise de l'incendie et l'évacuation de l'établissement
Savoir organiser et coordonner l'intervention en attendant les secours extérieurs
Savoir rendre compte de la situation à l'arrivée des secours extérieurs
Rappels de secourisme

Formation pratique
Réalisation de manœuvres sur les équipements spécifiques de l'entreprise
Extinction sur feu réel, robinets incendie armés et du matériel sur bouches ou poteaux incendie.

Mise en situation avec scénarios plausibles dans l'établissement



Personnel chargé de l'évacuation

En France, Selon les articles R. 4227-1 à R.4224-41 du Code du travail, l'ensemble du personnel doit être formé au risque incendie. La consigne de sécurité incendie doit prévoir des exercices d'évacuation tous les six mois (recommandation INRS). D'autre part le chef d'entreprise doit s'assurer que chaque salarié est en mesure d'alerter, de se servir des moyens de premier secours et d'effectuer différentes manœuvres de sécurité

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46
Suivi/Evaluation Evaluation théorique Evaluation pratique	**Formation théorique** Connaître la réglementation en vigueur en matière d'évacuation La définition et les circonstances d'une évacuation Le rôle de chacun (guide file, d'un serre file et d'un responsable d'évacuation) Les différentes signalétiques d'évacuation Le déclenchement de l'alarme avec ou sans temporisation L'alerte des secours, du poste de garde ou de l'accueil Les consignes de sécurité propre à l'établissement Les cheminements, les issues de secours et le plan d'évacuation Le déroulement et l'organisation d'une évacuation **Formation pratique** Visite des locaux avec l'emplacement des guides files par zone, étage, escalier, repérage de la signalétique… Visite des cheminements extérieurs jusqu'au point de rassemblement Identification du ou des points de rassemblement Désignation du personnel aux rôles de guide file et serre file Apprentissage des techniques de dégagement d'urgence d'une victime Apprentissage des techniques de déplacement d'une personne en mobilité réduite dans les escaliers avec ou sans la chaise pliante Exercices d'évacuation entre les stagiaires	
Durée (à moduler si besoin selon le positionnement) 3 heures Groupe de 8 pers. max		
Pré requis aucun		
Public Tout le personnel		
Intervenant Formateur expert en prévention des risques d'incendie ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise		
Méthode pédagogique Alternance de théorie et de pratique		
Démarche pédagogique Questionnaire de positionnement en amont de la formation Evaluation à chaud Evaluation à froid		
Renouvellement Autant que nécessaire		



Exercice d'évacuation

En France, Selon les articles R. 4227-39 du Code du travail, l'ensemble du personnel doit être formé au risque incendie. La consigne de sécurité incendie doit prévoir des exercices d'évacuation tous les six mois (recommandation INRS).

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46
Suivi/Evaluation Evaluation pratique et débriefing, compte rendu d'évacuation consigné dans votre registre de sécurité	Entretien et/ou visite de votre site avec le formateur en amont pour définir les conditions de l'exercice d'évacuation en fonction de la configuration de votre site. Mise en place d'un générateur de fumée simulateur d'un départ de feu à l'endroit défini. Mise en place de l'exercice surprise ou non avec prise en compte du public et des salariés. Observation du formateur pendant l'exercice afin d'évaluer le respect du rôle de chacun et les réactions Débriefing de fin d'exercice d'évacuation avec les acteurs concernés, axes d'amélioration et points positifs. Un compte rendu d'évacuation vous est transmis, il sera à consigner dans votre registre de sécurité et tenu à la disposition de l'inspection du travail.	
Durée 2 heures Ensemble des personnes présentes sur le site		
Pré requis aucun		
Public Tout le personnel		
Intervenant Formateur expert en prévention des risques incendie ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise		
Méthode pédagogique Exercice pratique puis débriefing		
Démarche pédagogique Questionnaire de positionnement en amont de la formation Evaluation à chaud Evaluation à froid		
Renouvellement Au moins tous les 6 mois		

Elaborer un Permis Feu

Le **permis** de **feu** est obligatoire pour les entreprises qui interviennent sur les sites classés pour la protection de l'environnement, les chantiers soumis aux dispositions de l'article R4512-7 du Code du Travail, les opérations de soudage, découpage par chalumeau, arc électrique…

www.acionnys-formation.fr **administratif@acionnys-formation.fr** **02 38 38 03 46**

Suivi/Evaluation

L'évaluation des acquis techniques est réalisée en fin de formation sous forme de QCM. Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.

Durée

1 jour

Pré requis

aucun

Public

Tout établissement dont les collaborateurs doivent gérer les permis de feu, depuis l'accueil des entreprises extérieures jusqu'à la fin des opérations.
Tout public amené à établir ou appliquer un permis de feu

Intervenant

Formateur expert en prévention des risques incendie ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Exposés, études de cas, analyse de risque, exercice rédactionnel

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement

Au moins tous les 6 mois

Formation théorique

Définition des travaux par point chaud et des risques générés
Le sinistre issu de travaux sur point chaud (illustrations)
Les statistiques
Le risque travaux par points chauds,
Les principes réglementaires,
La démarche du permis de feu,
Le document.
Inspection du chantier avant, pendant et après le travail
Moyens à mettre en œuvre en protection et mesures complémentaires
Consignes particulières aux établissements

Formation pratique (savoir-faire) :

La zone de travail,
L'accueil d'un représentant de l'entreprise intervenante,
Les mesures de prévention et de protection,
Nature de l'intervention à effectuer par point chaud
Types de locaux ou les travaux par point chaud sont toléré ou interdit
Surveillance du chantier

LE SECOURISME ET ERGONOMIE AU TRAVAIL

En France, le Code du travail prévoit, a minima, la présence d'un secouriste dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux et dans certains chantiers du BTP (art. R.4224-15 du code du travail).

Conformément aux recommandations de la Branche AT/MP, le Code de la Sécurité sociale exige explicitement la présence d'un sauveteur secouriste du travail (SST) comme l'une des conditions nécessaires pour autoriser une entreprise à tenir un registre de déclaration des accidents du travail bénins.

Le nombre de secouristes à former est à évaluer, au cas par cas, dans chaque entreprise à partir de son effectif, des risques propres de l'établissement et de sa situation

Sauveteur Secouriste du Travail
Maintien et Actualisation des Compétences

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Suivre la totalité de la formation et satisfaire aux deux épreuves certificatives.
Evaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST

Durée
1 jour

Pré requis
Être titulaire du certificat SST pour suivre la formation MAC SST

Public
Tout public nécessitant un recyclage SST / Formation MAC

Intervenant
Moniteur SST, à jour de ses obligations, expert en prévention des risques et secourisme ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques
Jeux de rôles, applications concrètes.
80 % pratique 20 % théorique.

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Tous les 24 mois

Poursuivre sa participation à la démarche de prévention
Revoir le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail.
Faire le point sur les avancées individuelles et collectives.
Réactiver son potentiel d'action.
Agir en collaboration avec les autres acteurs.

Poursuivre l'évaluation des risques professionnels
Revoir le processus d'apparition des risques professionnels.
Réviser les différents risques de son secteur professionnel.
Partager ses repérages de situations de travail à risques.
Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives.

Réaliser une protection adaptée et examiner la victime
Identifier et supprimer le danger.
Les dégagements d'urgence.
Les différents messages d'alerte aux populations.
Déceler une urgence vitale.

Alerter et faire alerter
L'alerte en entreprise et en dehors.
La transmission de l'alerte.

Secourir la victime de manière appropriée
Révision du carrefour des techniques.
Revoir la conduite de secours à tenir en fonction de la situation.

Les points spécifiques de prévention relatifs à l'entreprise ou à l'établissement, en fonction des postes de travail et des risques spécifiques
Les réglementations et les conduites à tenir spécifiques.

Evaluation sur des cas concrets et des cas concrets de synthèses.
Questions diverses et bilan de la formation.

Sauveteur Secouriste du Travail
Formation initiale

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Suivre la totalité de la formation et satisfaire aux deux épreuves certificatives.
Evaluation à partir d'accident du travail simulé permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST

Durée
2 jours

Pré requis
Aucun

Public
Tout public

Intervenant
Moniteur SST, à jour de ses obligations, expert en prévention des risques et secourisme ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques
Jeux de rôles, applications concrètes.
80 % pratique 20 % théorique.

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Sauveteur Secouriste du Travail
Les principaux indicateurs de santé au travail dans l'établissement ou dans la profession.
Le rôle du sauveteur secouriste du travail.
Le cadre juridique de l'intervention du SST.
Présentation du programme :

Rechercher les risques persistants pour protéger
Formation générale à la prévention
Connaitre les principes de base de la prévention
Connaitre l'alerte aux populations
Identifier les dangers réels ou supposés dans la situation concernée
Reconnaitre, sans s'exposer lui-même, les dangers persistants éventuels
Identifier les dangers dans la situation concernée
Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés
Imaginer, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels Observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers identifiés
Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer lui-même

De protéger à prévenir
Repérer les dangers dans une situation de travail
Observer l'environnement et identifier les dangers supposés dans la situation de travail concernée
Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers identifiés
Imaginer, à partir de ces observations, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser des blessures ou des atteintes à la santé liées aux dangers identifiés
Supprimer ou faire supprimer des dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser permettant la suppression de la situation dangereuse identifiée et les mettre en œuvre éventuellement.

Examiner la victime et faire alerter
Examiner la (les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir

Renouvellement Tous les 24 mois	Reconnaitre, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) des signes indiquant que la vie de la victime est menacée Associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre Définir l'ordre de priorité des résultats à atteindre Faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention Définir en fonction de la présence ou non de témoin et de l'état de la victime, le moment le plus opportun pour transmettre le message d'alerte Choisir, parmi les personnes présentes et selon des critères prédéfinis, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte Identifier, en fonction de l'organisation de l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre Donner à la personne choisie les éléments du message et les consignes pour assurer une transmission efficace Favoriser l'accès des secours et l'acheminement des moyens adaptés au plus près possible de la victime, dans le respect de l'organisation des secours dans l'entreprise **De faire alerter à informer** Informer son responsable hiérarchique et/ou la (les) personne(s) chargée(s) de prévention dans l'entreprise ou l'établissement, de la/des situation(s) dangereuse(s)repérée(s) **Secourir** Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (les) victime(s) Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée Vérifier, par observation l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés **Situations inhérentes aux risques spécifiques** Le traitement des situations inhérentes aux risques spécifiques de l'établissement fait l'objet d'un complément de formation dont la durée est à convenir au cas par cas. L'avis du médecin du travail peut être requis.

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

LUTTE CONTRE L'ARRÊT CARDIAQUE
FORMATION AUX GESTES QUI SAUVENT

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
0.5 jour

Pré requis
Aucun

Public
Tout public

Intervenant
Moniteur SST, à jour de ses obligations, expert en prévention des risques et secourisme ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques
Jeux de rôles, applications concrètes.
80 % pratique 20 % théorique.

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Aussi souvent que nécessaire

La procédure d'intervention

- « Protéger / Examiner / Alerter / Secourir »
- Examiner la victime et choisir le geste adapté

Le défibrillateur automatisé externe DAE

- Son rôle
- Ses accessoires
- Son fonctionnement
- Les risques associés
- L'entretien
- Où trouver un DAE ?

La mise en place du défibrillateur automatisé externe DAE

- Formation pratique
- Examen de la victime
- Retournement de la victime
- Compression manuelle
- Libération des voies aériennes
- Position latérale de sécurité
- Réanimation cardiaque

Gestes et Postures – Manutention

En France l'article R4541-8 du code du travail prévoit que le travailleur dont l'activité présente des manutentions manuelles doit bénéficier d'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Au cours de cette formation, essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont informés sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles.

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46
Suivi/Evaluation Evaluation théorique Evaluation pratique	**Théorie** Introduction sur les troubles musculosquelettiques (TMS) et état des lieux des pathologies en France Les accidents de travail dus à la manutention et aux chutes Analyses de situations à risques Notions d'anatomie et biomécanique et pathologies du travail Principes d'économie d'effort et de sécurité physique Recherche d'équilibre Répartition de charges **Application pratique** Étude des postes de travail (positions de manutentions Entraînement aux gestes corrects Techniques de levage et de transport de matériaux lourds, encombrants, inertes… Etude de postes Gestion des énergies Gestes de la vie quotidienne : la santé ne s'arrête pas au travail	
Durée 1 jour à moduler si besoin en fonction de vos attentes		
Pré requis Aucun		
Public Toute personne étant amenée à manipuler des charges et/ou à effectuer des mouvements répétitifs		
Intervenant Formateur expert en prévention des troubles musculosquelettiques ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise		
Méthode pédagogique Méthode active Interaction permanente entre les apprenants et le formateur Mise en situation des participants (Situations à Résolution de Problèmes)		
Démarche pédagogique Questionnaire de positionnement en amont de la formation Evaluation à chaud Evaluation à froid		
Renouvellement Autant que nécessaire		

Gestes et Postures – Travail sur écran

En France l'article R4541-8 du code du travail prévoit que le travailleur dont l'activité présente des manutentions manuelles doit bénéficier d'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Au cours de cette formation, essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont informés sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles.

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46
Suivi/Evaluation Evaluation théorique Evaluation pratique	**Théorie** Introduction sur les troubles musculosquelettiques (TMS) et état des lieux des pathologies en France Les accidents de travail dus à la manutention et aux chutes Analyses de situations à risques Notions d'anatomie et biomécanique et pathologies du travail Principes d'économie d'effort et de sécurité physique Rappel des notions d'anatomie, de physiologie et de pathologie Comprendre la charge musculaire statique Identifier et prévenir les troubles musculo-squelettiques liés au travail sur écran (TMS) Appréhender la notion de fatigue physique, musculaire et articulaire **Application pratique** Etude de postes Gestion des énergies Généralités sur les effets et les signes de fatigue liés au travail sur écran Savoir réaliser un aménagement du poste de travail sur écran : les bonnes postures Savoir régler la position de l'écran Savoir assurer le réglage de son fauteuil Savoir positionner son clavier et sa souris Régler efficacement le positionnement dans le bureau et l'éclairage de son poste de travail Gestes de la vie quotidienne : la santé ne s'arrête pas au travail Savoir se relaxer pour limiter sa fatigue et les TMS Aménager son espace en fonction des possibilités et des risques de TMS
Durée De 0.5 j à 1 jour à moduler si besoin en fonction de vos attentes		
Pré requis Aucun		
Public Toute personne étant amenée à travailler sur un écran		
Intervenant Formateur expert en prévention des troubles musculosquelettiques ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise		
Méthode pédagogique Méthode active Interaction permanente entre les apprenants et le formateur Mise en situation des participants (Situations à Résolution de Problèmes)		
Démarche pédagogique Questionnaire de positionnement en amont de la formation Evaluation à chaud Evaluation à froid		
Renouvellement Autant que nécessaire		

Gestes et Postures – Risques spécifiques
Formation « sur-mesure »

En France l'article R4541-8 du code du travail prévoit que le travailleur dont l'activité présente des manutentions manuelles doit bénéficier d'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Au cours de cette formation, essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont informés sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles.

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46
Suivi/Evaluation Evaluation théorique Evaluation pratique	**Théorie** Introduction sur les troubles musculosquelettiques (TMS) et état des lieux des pathologies en France Les accidents de travail dus à la manutention et aux chutes Analyses de situations à risques liées à l'environnement des apprenants Notions d'anatomie et biomécanique et pathologies du travail Principes d'économie d'effort et de sécurité physique Recherche d'équilibre **Application pratique** En fonction de l'entretien de positionnement, mise en situation pratique en adéquation avec l'environnement professionnel des apprenants.	
Durée De 0.5 j à 1 jour à moduler si besoin en fonction de vos attentes		
Pré requis Aucun		
Public Toute personne étant exposé à un risque spécifique		
Intervenant Formateur expert en prévention des troubles musculosquelettiques ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise		
Méthode pédagogique Méthode active Interaction permanente entre les apprenants et le formateur Mise en situation des participants (Situations à Résolution de Problèmes)		
Démarche pédagogique Questionnaire de positionnement en amont de la formation Evaluation à chaud Evaluation à froid		

Analyse au poste de travail

En France l'article R4541-8 du code du travail prévoit que le travailleur dont l'activité présente des manutentions manuelles doit bénéficier d'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Au cours de cette formation, essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont informés sur les gestes et postures à adopter pour accomplir en sécurité les manutentions manuelles.

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
De 0.5 j à 1 jour à moduler si besoin en fonction de vos attentes

Pré requis
Aucun

Public
Tout public

Intervenant
Formateur expert en prévention des troubles musculosquelettiques ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Méthode active
Interaction permanente entre les apprenants et le formateur
Mise en situation des participants (Situations à Résolution de Problèmes)

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Principales causes d'accident
Risques d'accident du travail
Coût et conséquences
Les protections individuelles

Sensibilisation au fonctionnement de la mécanique humaine

- Notions d'anatomie
- Notions de physiologie
- Notions de pathologie

Les principes de base de l'utilisation mécanique humaine

- Principes de sécurité physique
- Principe d'économie d'effort
- Coordination des efforts
- Synchronisation des gestes

Exercices d'application sur différentes charges

Exercice d'application sur les différents postes de travail

Proposition d'aménagements et conseils

ENCADREMENT ET PREVENTION

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

ANIMATEUR SECURITE

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
3 jours

Pré requis
Aucun

Public
Animateur prévention, Animateur sécurité, Correspondant sécurité, Responsable et chargé de sécurité, Responsable OHSAS 18001, ILO-OSH, Responsable QSE, Infirmier(e) d'entreprise

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Les enjeux de la santé et de la sécurité
Les enjeux humains : statistiques et indicateurs santé sécurité
Définitions : accident du travail, accident de trajet, maladie professionnelle
Les enjeux financiers : coûts des AT et des MP, gestion administrative
Les enjeux réglementaires : l'obligation de sécurité de l'employeur et des salariés, principes généraux de prévention, principales obligations réglementaires du code du travail
Les responsabilités : civile, faute inexcusable, pénale

Construire une démarche de prévention
L'évaluation des risques et le document unique (méthode)
Le catalogue des risques : causes, conséquences, solutions, références réglementaires
Indicateurs et objectifs de sécurité
Les plans d'actions
La documentation sécurité

L'organisation Santé Sécurité
Rôle et mission des différents acteurs : direction, encadrement, animateur sécurité, CHSCT, médecin du travail...

L'analyse des accidents et des incidents
Intérêt de l'analyse des accidents du travail et des incidents
La méthode de l'arbre des causes : mise en œuvre sur une étude de cas

Les formations sécurité et l'accueil des nouveaux
Organiser l'accueil et la formation des nouveaux
Connaître et organiser l'ensemble des formations sécurité obligatoires

La gestion des entreprises extérieures
Le cadre réglementaire et la responsabilité de l'entreprise utilisatrice
Organiser la prévention des interventions : plan de prévention, protocole sécurité, coordination SPS

Sécurité des équipements et lieux de travail
La conformité des lieux de travail et équipements de travail
Les vérifications et contrôles périodiques obligatoires :
Les équipements de protection individuelle

PREVENTION DES RISQUES

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
1 jour

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne actrice de la prévention dans l'entreprise

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Le cadre juridique de la sécurité au travail

- Devoir : droit d'alerte, de retrait et les responsabilités liées à la délégation de fonction
- Obligation de formation à la sécurité
- Comportement, erreurs, manquements et les sanctions juridiques encourues face à ces omissions

Les dangers et les risques professionnels

- Présentation des statistiques d'atteinte à la santé (MP et AT)
- Accident de travail, de trajet
- Maladies professionnelles
- Qu'est-ce qu'un risque, un danger, une exposition ?
- Les différents risques professionnels et leurs atteintes possibles sur la santé
- Les acteurs de la prévention (CSE, CPAM, inspecteur du travail, SST…)
- Les outils d'analyse du risque
  - Evaluation d'un risque
  - MAD/PAD
  - Arbre des causes
  - ITAMAMI
- Les techniques de maîtrise du risque
  - Principes de prévention
  - Maîtrise du risque à la source
  - Equipements de protection collective
  - Equipements de protection individuelle
- Les outils de la prévention
  - Document unique
  - Plan de prévention des risques
  - Permis de feu
  - Protocoles de sécurité
  - Les signalétiques et étiquettes de danger
  - Les consignes de travail

Risques associés à la manutention

- Manutention manuelle
- Manutention avec engins

Risque et communication

- Outils et observation d'une situation de travail
- Communiquer avec une personne en danger
- Communiquer à sa hiérarchie un risque
- Exercice du droit de retrait

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

Rédaction du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels DUERP

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
1 jour

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne actrice de l'évaluation des risques en entreprise

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques ATEX ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Les risques professionnels

- Notions réglementaires en matière de gestion des risques professionnels
- Techniques de gestion des risques professionnels
- Préparation et mise en place de la démarche d'ensemble en entreprise
- Savoir identifier, évaluer, traiter et suivre les risques professionnels
- Méthodologie et outils : niveaux de priorité, cotation du risque, risque résiduel…
- Définition des unités de travail

Mise en place du DUER

- Outil informatique : avantages et inconvénients
- Fourniture d'un outil informatique et adaptation au contexte de l'entreprise
- Mise en œuvre et gestion au cas par cas
- Visite des sites (points de vente, laboratoires, bureaux…)
- Formalisation du Document Unique
- Approche en matière de gestion et de prévention des risques psychosociologiques « agression, violence au travail, stress… »

Sensibilisation au risque amiante

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
0.5 à 1 jour

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne désirant connaître les risques de l'amiante pour la santé, les obligations réglementaires et les moyens de prévention de ces risques

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques Amiante ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Présentation générale de l'amiante
Qu'est-ce que l'amiante ? Son histoire, ses utilisations, sa fabrication
Identifier les propriétés de l'amiante et sa forme
Où en retrouve-t-on de l'amiante aujourd'hui ?

Appréhender les dangers et les risques de l'amiante sur l'Homme
Pourquoi l'amiante est-il dangereux ?
Connaître les différentes pathologies liées à l'amiante
Retour sur le risque amiante et le drame sanitaire ou problème d'ordre public

Connaître la réglementation autour de l'amiante
S'informer sur les étapes de l'interdiction en France
Prendre connaissance des obligations de recherche et de retrait
Faire le point sur la réglementation relative à la protection des salariés exposés
S'informer sur les formations obligatoires liées à l'amiante

Faire un diagnostic amiante
Focus sur le Dossier Technique Amiante et sa fiche récapitulative
Prendre connaissance de la procédure de diagnostic amiante avant travaux et le diagnostic démolition
En cas de doute : le principe de précaution (analyse complémentaire et protection)

Assurer la protection des travailleurs et de l'environnement
Mise au point sur les protections individuelles (port des masques et combinaisons et déshabillage dans les règles de l'art)
Assimiler les modes opératoires à suivre (pratique sur des situations proches de l'activité des stagiaires avec sac amiantes, lingettes, EPI, aspirateur THE, etc.)
Comment adapter son mode opératoire à la présence d'amiante ?
Comment ne pas polluer la zone de travail ?
Assurer la gestion des déchets amiante en toute sécurité
Faire le suivi de l'exposition à l'amiante et la surveillance médicale

Cette formation n'est pas destinée aux personnes dont les activités relèvent de l'article R. 4412-139 du Code de Travail (interventions susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante)

Travail en espace confiné
(hors CATEC)

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
1 jour

Pré requis
Être apte à travailler en espaces confinés sur accord du médecin du travail

Public
Toute personne amenée à réaliser des travaux en espace confiné

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques en espace confiné ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Espaces confinés : définition et cadre réglementaire
Définir un espace confiné et identifier les types d'ouvrages concernés
Mieux connaître le rôle et les responsabilités de chaque intervenant
Décrypter les préconisations liées aux travaux en espaces confinés
Maîtriser les obligations des entreprises en matière de santé et sécurité au travail

Détecter les risques en espaces confinés : savoir reconnaître les sources et les dangers
Connaître la nature des risques en espaces confinés
Identifier les différents types de gaz existants et les effets sur l'homme
Connaître les risques physiques liés aux interventions

Bien préparer son intervention pour éviter tout risque d'accident
Recenser les équipements collectifs et individuels nécessaire à l'intervention
Repérer le lieu pour s'assurer que l'intervention soit réalisable
Apprendre à baliser une zone de travail
Savoir procéder à la ventilation d'un ouvrage pour réduire les risques avant l'intervention
Créer une aération naturelle de l'ouvrage pour réduire les risques de chute
Nettoyer l'espace depuis l'extérieur pour s'affranchir des odeurs de produits de fermentation ou de décomposition nuisible à la santé de l'intervenant
Ventiler mécaniquement l'ouvrage pendant 20 minutes pour renouveler l'air
Introduire le détecteur de gaz portable dans l'enceinte à partir de l'extérieur pour savoir si l'air est insalubre
Suspendre l'intervention si l'alarme du détecteur de gaz se déclenche au bout de la seconde mesure et consigner l'accès

Intervenir en toute sécurité en espace confiné : les modalités d'action et de prévention
Mettre en place une procédure d'intervention adaptée en accord avec le responsable de missions
Connaître les consignes générales d'intervention
Maîtriser l'utilisation des équipements de protection individuelle pour éviter tout accident
Savoir déployer les dispositifs d'urgence lors de situations d'accidents

Consignation des fluides
LOTO (Lock Out Tag Out)

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
De 1 à 2 jours

Pré requis
Connaissance des risques électriques

Public
Personnel de maintenance
Personnel de production
Encadrement
Responsable sécurité

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques liés aux fluides et énergies ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Les aspects réglementaires et recommandations

- CARSAT, AFNOR, INRS, directive machine CE
- Les organes de coupure ou de séparation
- Mise en place des procédures
- Les consignes

Formations et Habilitations

La consignation / déconsignation

- Electrique
- Fluidique
- Mécanique

Les procédures de consignation

- Séparation de l'équipement de ses réseaux d'énergie
- Condamnation physique de l'organe de manœuvre
- Signalisation
- Contrôle et évacuation des énergies résiduelles
- Ordre d'intervention

L'accident en cours d'intervention

- Les gestes d'urgence
- Remise en marche
- Les organes sous pression

Mise en œuvre de la consignation d'un équipement de l'entreprise

Obligations et responsabilités de l'employeur

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
De 0.5 à 1 jour

Pré requis
Français, lu, écrit, parlé

Public
Chefs d'entreprise ou leurs délégataires

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Les responsabilités liées au droit du travail, civil et pénal

- Responsabilité du chef d'entreprise et de l'encadrement
- Responsabilité civile et pénale, délégation de pouvoir
- Infractions, délits pénaux et sanctions pour manquement à une obligation de sécurité, faute inexcusable du chef d'établissement
- Les délégations de pouvoir

Les responsabilités en matière d'hygiène, de sécurité et de conditions de travail

- Quelques rappels liés au Code du Travail
  - Principes généraux de prévention
  - Mesures de protection contre les risques
- Obligations et recommandations
  - Formations obligatoires et recommandations CNAMTS
  - Habilitations et autorisations
  - Vérifications techniques réglementaires
  - Installations classées
- Les acteurs de la prévention
  - Le fonctionnement du CSE
  - Le document unique d'évaluation des risques
  - Gestion des entreprises extérieures

Outils de pilotage

- Méthode d'analyse des accidents du travail
- Sources documentaires de l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS)
- Les Systèmes de Management de la Sécurité (SMS)
- Le registre de sécurité

Gérer les habilitations électriques

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
0.5 jour

Pré requis
Aucun

Public
Employeurs, chefs d'établissement, personne désignée par son employeur pour délivrer, maintenir et renouveler les titres d'habilitation électrique. Responsable technique, d'entretien et de maintenance chargé d'assurer la fonction de chargé d'exploitation.

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Dispositions du Code du Travail applicables depuis le 1er juillet 2011

Obligations du responsable en termes de délivrance d'habilitation électrique

La norme NF C 18-510

- Comment réaliser l'analyse de risque
- Les zones d'environnement
- Les symboles d'habilitation
- Les prescriptions de sécurité

Habiliter

- L'habilitation électrique, qui habilite ?
- Quel personnel habiliter ?
- Les symboles d'habilitation à délivrer

Cas particuliers

- Travail temporaire
- Entreprise extérieure
- Stagiaires, apprentis, contrats de qualification, etc.
- Les EPI à attribuer
- Les documents à délivrer
- Le rôle du chargé d'exploitation
- Carnet de prescription et fiches d'instructions de sécurité particulières

Le risque routier

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
0.5 jour

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne titulaire d'un permis en cours de validité

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques routiers ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Analyse des comportements routiers individuels
Evaluation individuelle

Accidents, infractions et sanctions
Statistiques de l'insécurité routière nationale et dans l'entreprise
Sanctions et amendes
Co-responsabilité de l'entreprise

Comportements à risque

Impulser un processus de changement
Comprendre les autres usagers et adapter son comportement
Améliorer son comportement au volant
Mettre à jour ses connaissances règlementaires

Plan de progrès individuel

Manager vos obligations en sécurité incendie

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
0.5 jour

Pré requis
Aucun

Public
Employeurs
Chefs d'établissement
Responsable technique
Responsable sécurité
Responsable d'entretien et de maintenance

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques incendie ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Contexte réglementaire, en fonction de l'établissement

9 principes généraux de prévention des risques

Obligations de l'employeur et du chef d'établissement

- Affichage
- Consignes de sécurité
- Matériel
- Exercices incendie
- Formations

Document unique

Plans de prévention

Cas particuliers

Mise en situation des participants (Situations à Résolution de Problèmes)

Auditeur interne

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
3 jours

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne actrice de la sécurité en entreprise

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Les différentes catégories de risques et leurs mécanismes

- Risque incendie
- Risques environnementaux (bruit, vibration, température, qualité de l'air, …)
- Rayonnements ionisants
- Appareils à pression
- Risques électriques
- Appareils de levage
- Engins mobiles
- Risques routiers et de circulation
- Risques ergonomiques
- Travail sur écran
- Intervention d'entreprises extérieures
- Intérimaires
- Risques psychosociaux
- Risques machines
- Produits dangereux
- Risques ATEX

Méthodologie d'évaluation des risques

- Evaluation des niveaux de danger, d'exposition et de maîtrise et des indicateurs de risque associés
- Evaluation des coûts directs, indirects et cachés
- Règles de tarification des AT / MP
- Audit sécurité
- Document unique

Identification des actions de maîtrise du risque, mise en place et suivi

- Méthodologies d'arbre des causes, ITAMAMI, QQOQCCP, 5M, 5P, …
- Actions correctives et préventives
- Acteurs de la sécurité
- Droit de la sécurité
- Communiquer en sécurité
- Construire un plan d'action hiérarchisant les actions à mener
- Construire des indicateurs d'efficacité du plan d'action et savoir les mettre à jour

Méthodologie AMDEC
Analyse des Modes de Défaillances, de leurs Effets et de leur Criticité

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
2 jours

Pré requis
Aucun

Public
Ingénieur, technicien des services études, méthodes, fabrication, qualité, chef de produit

Intervenant
Formateur spécialiste AMDEC ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Les principes de l'AMDEC
Objectifs de l'AMDEC
Définitions
Facteurs clefs de succès d'une étude
Différents types d'AMDEC
AMDEC générique
Construire un groupe de travail pour faire un AMDEC
Techniques d'animation d'un groupe de travail AMDEC

La pratique de l'AMDEC produit et/ou processus
Définir l'objet de l'étude
Faire l'analyse fonctionnelle
Structurer l'étude (AMDEC fonctionnel, produit, moyen, processus, …)
Définir la granulométrie de l'étude
Faire l'inventaire des composants à analyser
Identifier les modes de défaillances possibles
Identifier, par couple composant / mode de défaillance, les effets sur le système étudié

La criticité de chaque défaillance
Coter en gravité
Coter en probabilité
Coter en non détection
Calculer la criticité
Planifier, mettre en œuvre les actions correctives.

Le pilotage et l'animation de l'AMDEC
Créer un groupe AMDEC pertinent et créatif.
Déterminer un seuil de criticité acceptable
Faire la liste des défaillances critiques
Identifier les moyens, pour chaque mode de défaillance critique, pour réduire la criticité
Analyser la crédibilité des moyens proposés (SQCD, bénéfice risque, …)
Le plan de surveillance et la traçabilité
Savoir présenter les conclusions en interne et au client

METHODE 5 S

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
De 1 à 2 jours

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne de l'industrie ou des services devant s'intégrer dans un projet 5S, chef d'équipe, superviseur, responsable de projet

Intervenant
Formateur expert en méthode 5S, ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Les Enjeux du 5S
Rendre chacun acteur du changement
Améliorer l'environnement et les conditions de travail
Réduire les pertes de temps, les risques d'erreur et les accidents
Mettre en place une organisation plus visuelle
Intégrer le 5S dans les bureaux

Significations des 5S
SEIRI : rangement, débarras
SEITON : ordre et méthode
SEISO : nettoyage, propreté
SEIKETSU : standardiser
SHITSUKE : état d'esprit, rigueur

Conduire ou s'intégrer dans un projet 5S
Les clefs de succès pour pérenniser les résultats
Identifier le rôle des différents acteurs
Effectuer un état des lieux
Définir les lieux concernés
Identifier les étapes
Passer du projet à l'obtention des premiers résultats
Réussir la communication tout au long du projet
Afficher et faire vivre les indicateurs
Systématiser la pratique de l'audit
Pérenniser et maintenir la dynamique 5S

Plan d'action
Identification des actions à mettre en œuvre sur le site de chaque apprenant

ISO 9001
Piloter efficacement son système de management de la qualité

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
2 jours

Pré requis
Aucun

Public
Responsables qualité - Responsables QSE - Correspondants qualité - Toute personne impliquée dans la construction et/ou le pilotage d'un système de management de la qualité (SMQ)

Intervenant
Formateur expert IRCA, qualité, ancien responsable qualité et auditeur de certification ISO 9001. Ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Généralités sur la norme
Contexte, objectifs, concepts et structure de la norme
Approche PDCA, principes de management qualité
Parties intéressées pertinentes
Outils et méthodes
Conformité réglementaire
Structure HLS de la version 2015 de la norme ISO 9001

Intégrer l'approche processus dans son analyse des risques
Définition et description d'un processus, différences entre processus et procédures
Cartographie des interactions entre les processus
Analyse des risques : exigences ISO 9001 et méthodologies envisageables

Faire certifier un organisme suivant la norme
Réaliser les diagnostics initiaux
Construire un plan d'action de certification
Mettre en œuvre le plan de certification
Préparer et mener les visites certificatives
Mettre en place une démarche d'amélioration continue

Outils et concepts utiles pour rédiger les documents de conformité à la norme
Notions (processus, procédures, acteur, enregistrement, écart, audit, risque, …)
Construire une liste de risques que les processus doivent contribuer à maîtriser
Caractériser les risques que les processus doivent contribuer à maîtriser
Organiser la maison des processus
Décrire un processus
Décrire une procédure
Définir les enregistrements

Mettre en œuvre son SMQ en associant les parties prenantes à sa démarche
Renforcement du leadership, rôles, responsabilités et autorités
Former et sensibiliser le personnel : contenu et modalités
Communication interne et externe
Préparation et réponse aux situations d'urgence
Faire progresser le SMQ grâce aux audits internes

ISO 14 001
Piloter efficacement son système de management de l'environnement

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
3 jours

Pré requis
Aucun

Public
Responsable et coordinateur environnement
Responsable du projet de certification ISO 14001 v2015.
Auditeur ISO 14001

Intervenant
Formateur expert qualité et environnement, ancien responsable et auditeur de certification ISO 14001.
Ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Les enjeux de la norme ISO 14001
Contexte, objectifs, concepts et structure de la norme
Acteurs identifiés par la norme et pour la certification à la norme
Exigences identifiées par la norme
Les objectifs visés, notion de performance environnementale
Vocabulaire et concepts clés
Rappels sur la réglementation environnementale

Faire certifier un organisme suivant la norme
Réaliser les diagnostics initiaux
Construire un plan d'action de certification
Mettre en œuvre le plan de certification
Préparer et mener les visites certificatives
Mettre en place une démarche d'amélioration continue

Associer les parties prenantes au programme de management environnemental SME
Réussir sa mise en œuvre opérationnelle
Renforcement du leadership, rôles, responsabilités et autorités
Former et sensibiliser le personnel
Communication interne/externe
Informations documentées
Préparation et réponse aux situations d'urgence

Evaluation de la performance et amélioration continue
Mettre en place les contrôles, indicateurs clés, audits internes
Réagir face à une non-conformité. Déclencher les actions correctives
Organiser les revues de direction
Obtenir la certification et assurer son renouvellement
Traiter les non-conformités
Mettre en place des actions correctives et préventives
Maîtriser ses enregistrements
Faire progresser le SME grâce aux audits internes
Réaliser la revue de direction (but, ordre du jour, fréquence)

Piloter l'amélioration continue

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
2 à 3 jours

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne souhaitant participer ou animer une démarche d'amélioration continue

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques ATEX ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Objectifs et concept de l'amélioration continue
Objectifs de l'amélioration continue
Planification courts (AIC) et moyens termes (AIL)
Définition et principaux concepts :
Roue de Deming
Kaïzen
Méthode de résolution de problème : 8D, CARREDAS
Le « chantier »
QRQC (Quick Réponse Quality Control)
Les grandes étapes d'une résolution de problème
Rôle et importance de l'amélioration continue dans l'entreprise

Champ de l'étude
Définir le sujet étudié et le champ de l'étude
Les missions du pilote de groupe de résolution de problèmes
Les missions des pilotes d'actions correctives
La mesure des résultats actuels
La détermination des objectifs à atteindre
Définir les indicateurs de suivi

La mise en œuvre et matrice d'aide à la décision
Objectivité/subjectivité
Pareto (le 20/80)
Philosophie, management de proximité…
Mise en œuvre
La fiche A3
Le 8 DO
Brainstorming et « Saboteur »
Diagramme d'Ishikawa
Les 5 Pourquoi
QQOQCP

Mise en évidence et analyse des causes
Recherche des causes de défaillance
Hiérarchisation des causes de défaillance

Détermination des solutions
Recherche des solutions
Evaluation des solutions et de leur faisabilité
Les outils de la détermination des solutions
(Brainstorming, tamis à idées…)

Les actions correctives
Recherche d'actions correctives
Choix des actions correctives

La désignation des pilotes d'actions correctives

Mesurer l'efficacité des actions mises en place
Les indicateurs d'avancement des actions
Les indicateurs de mesure d'efficacité
Le rôle du pilote de groupe dans la mise en place des actions

La communication
Valoriser et promouvoir : Pourquoi ? Comment ?
Affichage : Quoi ? Pourquoi ?
Les indicateurs
Les informations, idées…
Mener des réunions de résolution efficace
Type de « réunion », postures « debout, assises »
Objectifs et ordre du jour des réunions

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

Les outils et méthodes de l'amélioration continue
LEAN

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
3 jours

Pré requis
Aucun

Public
Directeurs industriels, directeurs de production. Responsables des méthodes, chef de projet de développement de produits nouveaux. Supply Chain Managers, responsables logistiques.

Intervenant
Formateur expert en amélioration continue, ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Les principes de base et le pourquoi de l'organisation LEAN
Les valeurs d'un système LEAN
Le principe du Juste à Temps
L'identification des gaspillages dans les processus de fabrication

Identification des sources de problèmes de production ou d'amélioration
Collecte des informations et indicateurs de suivi de performance
Reformulation de la problématique ou de l'action d'amélioration
Définition du facteur déclenchant, du contexte, des enjeux et des indicateurs du projet

Approche méthodologique du Lean management : outils et méthodes
La gestion des flux logistiques
L'amélioration des processus
La méthode des 3M (Muda, Mura, Muri)
La méthode des 5S et ses étapes
La méthode SMED
Les standards de travail
Le Kaizen : Amélioration continue
La méthode du juste à temps
La méthode du Kanban
La méthode Six-sigma

Amélioration de la sécurité, qualité et productivité au poste de travail
Organisation des postes de travail avec le 5S, ergonomie
Standardisation de l'activité pour harmoniser les pratiques et diminuer variabilité
Amélioration de l'efficience avec le vert/rouge au poste

Amélioration et maîtrise de la variabilité des procédés et processus
La Total Productive Maintenance TPM
L'auto-maintenance MN1
Poka yokè
L'AMDEC (analyse des modes de défaillance des effets et de la criticité)
Intérêt de la maîtrise statistique des procédés MSP

L'application du Lean Management dans la gestion des flux logistiques d'approvisionnement et de distribution

L'application du Lean Management (ou Lean Manufacturing ou Lean Production**) dans la gestion des flux de la production**

La méthode KAIZEN : conduire un chantier

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
1 jour

Pré requis
Aucun

Public
Ingénieur et technicien méthodes industrialisation
Encadrement et technicien de production
Responsable de l'amélioration continue

Intervenant
Formateur expert en amélioration continue, ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Introduction au Kaizen et chantier par percée Kaizen
Qu'est-ce que la méthodologie de « percée Kaizen » ?
Principes de la percée Kaizen
Exemples de chantiers
Les 3 phases du chantier

Les implantations
Rôle de l'implantation pour améliorer les flux. Lien entre stratégie industrielle et implantation
Les zones de travail
La méthode 5S
La méthode ABC pour classer les produits et les flux
Implantation d'usine
Implantation d'ateliers
Implantation de magasins (stockage, expédition, réception)

La méthode KAIZEN d'amélioration continue
Préparer un chantier Kaizen
Animer un chantier Kaizen
Conclure un chantier Kaizen

La clé du succès
Les conditions de réussite
Les règles d'animation du chantier
Le rôle de l'animateur d'un chantier Kaizen
La charte du chantier

RISQUES INDUSTRIELS

Formations Chaufferie - Habilitations et rôles des intervenants :

Niveau 1 : Agent de surveillance « RONDIER ».
Assure les visites périodes et les contrôles visuels des installations en fonctionnement.
Réception des alarmes et localisation des défauts.
Mettre en sécurité les installations si nécessaire.
Apprécier les limites de ses capacités d'intervention.

Niveau 2 : Agent Qualifié d'Intervention « AQI »
Assurer les interventions de niveau 1 RONDIER.
Pré-diagnostiquer sur arrêt intempestifs.
Réarmer une chaîne de sécurité, à l'exception des chaînes de pression et de niveau, si les paramètres le permettent.
Assurer la petite maintenance courante.

Niveau 3 : Chauffeur / Conducteur
Assurer les interventions de niveau 2 AQI.
Analyser un défaut et ses conséquences.
Reprendre et assurer la conduite en mode suppléant.
Effectuer certaines opérations de maintenance prédéfinies et autorisées par le fabricant.
Conduite et surveiller l'installation de traitement de l'eau avec les analyses d'eau.

FORMATION ATEX
Sensibilisation du personnel

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
0.5 jour

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne amenée à effectuer des opérations dans des zones à risques d'explosion ou appelée à être formée par son employeur au sens de l'arrêté du 08 juillet 2003

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques ATEX ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Connaître et identifier les ATEX
Vocabulaire
Signification de la notion « ATEX »
Définitions
Caractéristiques des ATEX
Sources d'inflammation d'une ATEX
Notion d'EMI (Energie minimale d'inflammation)

Les caractéristiques des substances générant les ATEX
Notion de LIE et LSE
Point éclair et TAI
Densité des vapeurs
Conséquence d'une explosion
Identification des zones ATEX Gaz/vapeur/Poussières

Prévention et protection contre les explosions
Les obligations de l'exploitant
Les obligations des fabricants
Détection de gaz
Application du DRPE (Document Relatif à la protection contre les explosions)
Rappel des interdictions et autorisations
Electricité statique

FORMATION ATEX
Sensibilisation des donneurs d'ordre

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique

Durée
1 jour

Pré requis
Aucun

Public
Chef d'équipe, manager, service sécurité confrontés au risque ATEX Toute personne appelée à être formée par son employeur au sens de l'arrêté du 08 juillet 2003.

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques ATEX ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Contexte général
Vocabulaire
Identification du risque ATEX

La réglementation
Directive 99/92/CE – Exploitant
Directive 2014/34/UE – Fabricant
Contenu du DRPE
Organisation interne (mise à jour du DRPE).
Vérifications réglementaires

Phénoménologie de l'explosion
Notion de LIE et LES
Point éclair et TAI
Identification des zones ATEX Gaz/vapeur/Poussières
Les leviers permettant la maîtrise du risque d'explosion (facteur Humain, vérifications réglementaires, Organisation)

FORMATION ATEX
Agent d'exécution

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
1 jour

Pré requis
Français, lu, écrit, parlé

Public
Toute personne travaillant sur des équipements soumis à la réglementation ATEX, mais encadrée par une personne de niveau 2. Agent et technicien de maintenance, installateur...

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques ATEX ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Comprendre la démarche ATEX
Identifier les mécanismes de l'explosion lors des interventions
Comprendre la directive ATEX 1999/92/CE
Comprendre la directive ATEX 94/9/CE
Comprendre la directive ATEX 2014/34/UE
Adapter son comportement à l'environnement ATEX
Généralités sur les atmosphères explosives
Définir des zones ATEX
Rappel sur les matériels utilisables en zone
Règles d'intervention à respecter en zone ATEX

FORMATION ATEX
Opération de maintenance

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
2 jours

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne travaillant sur des équipements soumis à la réglementation ATEX, mais encadrée par une personne de niveau 2. Agent et technicien de maintenance, installateur...

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques ATEX ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Formation favorisant l'engagement du participant
Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

La réglementation
Contexte général
Notions élémentaires d'une ATEX
Les ATEX GAZ & VAPEURS
Les ATEX POUSSIERES
Les Conséquences et les Causes

Le zonage ATEX
Méthodologie
Zones ATEX GAZ & VAPEURS
Zones ATEX POUSSIERES

Actions de prévention
Signalisation des zones ATEX
Choix des matériels ATEX
Vêtements en zone ATEX

D.R.P.E

Le matériel ATEX
Rappel sur les matériels utilisables en zone ATEX

Organisation des interventions
Règles d'intervention à respecter en zone ATEX
Analyse des risques préalables aux interventions

Les modes de protection
Mode de protection électrique
Mode de protection non électrique
Cas de l'électricité statique
Détecteurs de gaz et de vapeurs inflammables
Protection et Suppression des explosions

Règles d'inertage

Réparation et révision des matériels

CHAUFFERIE
Surveillant d'exploitation en chaufferie avec ou sans présence humaine permanente – Formation initiale

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique
Avis formateur

Durée
1 à 2 jours

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne travaillant à la surveillance des chaufferies vapeur ou eau surchauffée sous la surveillance d'un chauffeur/conducteur

Intervenant
Formateur expert en prévention des équipements sous pression, ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Préconisé 3 ans

Aspects réglementaires
DESP 2014/68/UE et arrêté ministériel du 20 novembre 2017
Arrêté ministériel en vigueur
Les normes NF E 32-020
Principes fondamentaux de sécurité d'une installation.

Fondamentaux et caractéristiques du site client
Analyses des différents phénomènes : pression, vapeur d'eau, eau surchauffée, température, incendie et pollution
Principaux risques liés au générateur du site
Caractéristiques et mise en œuvre du combustible

Règles de l'art

Notions de réglementation ESP

Technologie et mode d'exploitation
Compréhension du fonctionnement du générateur
Présentation et analyse du mode d'exploitation
Vigilance et comportement lors des rondes de bon fonctionnement du générateur

Consignes et procédures particulières
Conditions liées à la notice d'instruction du fabricant
Consignes de sécurité
Procédures générales en cas d'alarme de la chaufferie, de fuite de combustible
Régulations, défauts et alarmes
Alimentation en eau et combustible.
Instrumentation, accessoires de sécurité
La variation du niveau d'eau
Modalités des rondes de bon fonctionnement

La maintenance
Les manœuvres classiques (mise en service, mise sur le réseau, réarmement, purges, arrêt).
La surveillance des installations avec ou sans présence humaine permanente : modes d'exploitation possibles.
Les rondes en chaufferie.
Les tests Principes. Automate. Pressostats, niveaux, etc.
La notice d'instructions.
Les consignes

Exercices pratiques :
Identification des différents équipements en chaufferie
Réalisation des rondes de bon fonctionnement

CHAUFFERIE
Surveillant d'exploitation en chaufferie avec ou sans présence humaine permanente – Recyclage

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique
Avis formateur

Durée
1 jour

Pré requis
Avoir suivi une formation initiale

Public
Toute personne travaillant à la surveillance des chaufferies vapeur ou eau surchauffée sous la surveillance d'un chauffeur/conducteur

Intervenant
Formateur expert en prévention des équipements sous pression, ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Préconisé 3 ans

Aspects réglementaires
DESP 2014/68/UE et arrêté ministériel du 20 novembre 2017
Arrêté ministériel en vigueur
Les normes NF E 32-020
Principes fondamentaux de sécurité d'une installation.

Mode d'exploitation et caractéristiques du site client
Compréhension du fonctionnement du générateur
Présentation et analyse du mode d'exploitation
Vigilance et comportement lors des rondes de bon fonctionnement du générateur
Retour d'expériences

Règles de l'art

Notions de réglementation ESP

Consignes et procédures particulières
Conditions liées à la notice d'instruction du fabricant
Consignes de sécurité
Procédures générales en cas d'alarme de la chaufferie, de fuite de combustible
Régulations, défauts et alarmes
Alimentation en eau et combustible.
Instrumentation, accessoires de sécurité
La variation du niveau d'eau
Modalités des rondes de bon fonctionnement

La maintenance
Les manœuvres classiques (mise en service, mise sur le réseau, réarmement, purges, arrêt).
La surveillance des installations avec ou sans présence humaine permanente : modes d'exploitation possibles.
Les rondes en chaufferie.
Les tests Principes. Automate. Pressostats, niveaux, etc.
La notice d'instructions.
Les consignes

Exercices pratiques :
Identification des différents équipements en chaufferie
Réalisation des rondes de bon fonctionnement

CHAUFFERIE
Agent d'exploitation en chaufferie avec ou sans présence humaine permanente – Formation initiale

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique
Avis formateur

Durée
De 2 à 3 jours

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne
« agent de chaufferie »

Intervenant
Formateur expert en prévention des équipements sous pression, ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Préconisé 3 ans

Aspects réglementaires
DESP 2014/68/UE et arrêté ministériel du 20 novembre 2017
Arrêté ministériel en vigueur
Les normes NF E 32-020
Principes fondamentaux de sécurité d'une installation.

Fondamentaux et caractéristiques du site client
Analyses des différents phénomènes : pression, vapeur d'eau, eau surchauffée, température, incendie et pollution
Principaux risques liés au générateur du site
Caractéristiques et mise en œuvre du combustible

Règles de l'art

Notions de réglementation ESP

Technologie et mode d'exploitation
Compréhension du fonctionnement du générateur
Présentation et analyse du mode d'exploitation
Vigilance et comportement lors des rondes de bon fonctionnement du générateur

Consignes et procédures particulières
Conditions liées à la notice d'instruction du fabricant
Consignes de sécurité
Procédures générales en cas d'alarme de la chaufferie, de fuite de combustible
Régulations, défauts et alarmes
Alimentation en eau et combustible.
Instrumentation, accessoires de sécurité
La variation du niveau d'eau
Modalités des rondes de bon fonctionnement

La maintenance
Les manœuvres classiques (mise en service, mise sur le réseau, réarmement, purges, arrêt).
La surveillance des installations avec ou sans présence humaine permanente : modes d'exploitation possibles.
Les rondes en chaufferie.
Les tests Principes. Automate. Pressostats, niveaux, etc.
La notice d'instructions.
Les consignes

Exercices pratiques :
Identification des différents équipements en chaufferie
Réalisation des rondes de bon fonctionnement
Consignation du cahier de quart
Identification et prise en compte des alarmes, anomalies et agir en conséquence
Réalisation des essais périodiques selon norme ou notice
Fonctionnement du générateur

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

Chaufferie
Agent d'exploitation en chaufferie avec ou sans présence humaine permanente – Recyclage

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique
Avis formateur

Durée
1 jour

Pré requis
Avoir suivi une formation initiale

Public
Toute personne
« agent de chaufferie »

Intervenant
Formateur expert en prévention des équipements sous pression, ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Préconisé 3 ans

Aspects réglementaires
DESP 2014/68/UE et arrêté ministériel du 20 novembre 2017
Arrêté ministériel en vigueur
Les normes NF E 32-020
Principes fondamentaux de sécurité d'une installation.

Mode d'exploitation et caractéristiques du site client
Compréhension du fonctionnement du générateur
Présentation et analyse du mode d'exploitation
Vigilance et comportement lors des rondes de bon fonctionnement du générateur
Retour d'expériences

Règles de l'art

Notions de réglementation ESP

Consignes et procédures particulières
Conditions liées à la notice d'instruction du fabricant
Consignes de sécurité
Procédures générales en cas d'alarme de la chaufferie, de fuite de combustible
Régulations, défauts et alarmes
Alimentation en eau et combustible.
Instrumentation, accessoires de sécurité
La variation du niveau d'eau
Modalités des rondes de bon fonctionnement

La maintenance
Les manœuvres classiques (mise en service, mise sur le réseau, réarmement, purges, arrêt).
La surveillance des installations avec ou sans présence humaine permanente : modes d'exploitation possibles.
Les rondes en chaufferie.
Les tests Principes. Automate. Pressostats, niveaux, etc.
La notice d'instructions.
Les consignes

Exercices pratiques
Identification des différents équipements en chaufferie
Réalisation des rondes de bon fonctionnement
Consignation du cahier de quart
Identification et prise en compte des alarmes, anomalies et agir en conséquence

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

CHAUFFERIE
Conducteur d'exploitation en chaufferie avec ou sans présence humaine permanente – Formation initiale

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique
Avis formateur

Durée
De 2 à 4 jours

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne : technicien de chaufferie, chauffeur de chaufferie, conducteur de chaufferie

Intervenant
Formateur expert en prévention des équipements sous pression, ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Préconisé tous les 3 ans

Aspects réglementaires
DESP 2014/68/UE et arrêté ministériel du 20 novembre 2017
Arrêté ministériel en vigueur
Les normes NF E 32-020
Principes fondamentaux de sécurité d'une installation.

Fondamentaux et caractéristiques du site client
Analyses des différents phénomènes : pression, vapeur d'eau, eau surchauffée, température, incendie et pollution
Principaux risques liés au générateur du site
Caractéristiques et mise en œuvre du combustible

Règles de l'art

Notions de réglementation ESP

Technologie et mode d'exploitation
Compréhension du fonctionnement du générateur
Présentation et analyse du mode d'exploitation
Vigilance et comportement lors des rondes de bon fonctionnement du générateur

Consignes et procédures particulières
Conditions liées à la notice d'instruction du fabricant
Consignes de sécurité
Procédures générales en cas d'alarme de la chaufferie, de fuite de combustible
Régulations, défauts et alarmes
Alimentation en eau et combustible.
Instrumentation, accessoires de sécurité
La variation du niveau d'eau
Modalités des rondes de bon fonctionnement

Combustibles généralités sur chaudières industrielles
Les besoins, le PCS, le PCI, le rendement
Les caractéristiques gaz et fioul

Principe de la combustion sur chaudières industrielles
Chimie et vitesse de la combustion
Excès d'air
Réglage de feux
L'aspect de la flamme, l'analyse de fumée, l'opacimétrie
La température fumée

Technologie des brûleurs de sécurité sur chaudières industrielles
Le cycle du brûleur, la surveillance de la flamme
La surveillance des paramètres du combustible
La surveillance des paramètres du comburant

Entretien et conservation des chaudières industrielles
La mise en conservation (chaufferie en marche ou à l'arrêt)
L'exploitation normale, la maintenance annuelle

La maintenance
Les manœuvres classiques (mise en service, mise sur le réseau, réarmement, purges, arrêt).
La surveillance des installations avec ou sans présence humaine permanente : modes d'exploitation possibles.
Les rondes en chaufferie.
Les tests Principes. Automate. Pressostats, niveaux, etc.
La notice d'instructions.
Les consignes

Exercices pratiques :
Identification des différents équipements en chaufferie
Réalisation des rondes de bon fonctionnement
Consignation du cahier de quart
Identification et prise en compte des alarmes, anomalies et agir en conséquence
Réalisation des essais périodiques selon norme ou notice
Fonctionnement du générateur
Réalisation d'une analyse d'eau

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

CHAUFFERIE
Conducteur d'exploitation en chaufferie avec ou sans présence humaine permanente – Recyclage

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique
Avis formateur

Durée
2 jours

Pré requis
Avoir suivi une formation initiale

Public
Toute personne : technicien de chaufferie, chauffeur de chaufferie, conducteur de chaufferie

Intervenant
Formateur expert en prévention des équipements sous pression, ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Aspects réglementaires
DESP 2014/68/UE et arrêté ministériel du 20 novembre 2017
Arrêté ministériel en vigueur
Les normes NF E 32-020
Principes fondamentaux de sécurité d'une installation.

Fondamentaux et caractéristiques du site client
Analyses des différents phénomènes : pression, vapeur d'eau, eau surchauffée, température, incendie et pollution
Principaux risques liés au générateur du site
Caractéristiques et mise en œuvre du combustible

Règles de l'art

Notions de réglementation ESP

Technologie et mode d'exploitation
Compréhension du fonctionnement du générateur
Présentation et analyse du mode d'exploitation
Vigilance et comportement lors des rondes de bon fonctionnement du générateur

Consignes et procédures particulières
Conditions liées à la notice d'instruction du fabricant
Consignes de sécurité
Procédures générales en cas d'alarme de la chaufferie, de fuite de combustible
Régulations, défauts et alarmes
Alimentation en eau et combustible.
Instrumentation, accessoires de sécurité
La variation du niveau d'eau
Modalités des rondes de bon fonctionnement

Combustibles généralités sur chaudières industrielles
Les besoins, le PCS, le PCI, le rendement
Les caractéristiques gaz et fioul

Principe de la combustion sur chaudières industrielles
Chimie et vitesse de la combustion
Excès d'air
Réglage de feux
L'aspect de la flamme, l'analyse de fumée, l'opacimétrie
La température fumée

Technologie des brûleurs de sécurité sur chaudières industrielles
Le cycle du brûleur, la surveillance de la flamme
La surveillance des paramètres du combustible
La surveillance des paramètres du comburant

Entretien et conservation des chaudières industrielles
La mise en conservation (chaufferie en marche ou à l'arrêt)
L'exploitation normale, la maintenance annuelle

La maintenance
Les manœuvres classiques (mise en service, mise sur le réseau, réarmement, purges, arrêt).
La surveillance des installations avec ou sans présence humaine permanente : modes d'exploitation possibles.
Les rondes en chaufferie.
Les tests Principes. Automate. Pressostats, niveaux, etc.
La notice d'instructions.
Les consignes

Exercices pratiques :
Identification des différents équipements en chaufferie
Réalisation des rondes de bon fonctionnement
Consignation du cahier de quart
Identification et prise en compte des alarmes, anomalies et agir en conséquence
Réalisation des essais périodiques selon norme ou notice
Fonctionnement du générateur
Réalisation d'une analyse d'eau

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

Habilitation à la conduite d'autoclave
Secteur agroalimentaire
Secteur hospitalier et biomédical
Secteur industriel
Formation initiale

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique
Avis formateur

Durée
1 jour

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne devant assurer la surveillance ou la conduite d'autoclaves (ESP) en milieu agroalimentaire, industriel ou hospitalier

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques autoclaves, ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Préconisation 3 ans

En amont de la formation, envoi d'un questionnaire de positionnement pour comprendre le secteur professionnel des apprenants et adapter le contenu pédagogique en conséquence.

Cadre réglementaire
Nouvelle règlementation appliquée : 20 novembre 2017 – maj 2021
Décret du 13/12/1999.
Arrêté ministériel du 15/03/2000.
Arrêté ministériel du 16/12/1980.
Arrêté ministériel du 16/02/1989
Réglementation et normes

Notions élémentaires de physique
Pression.
Température.
Vapeur d'eau

Les stérilisateurs à vapeur d'eau
Différents types et risques associés
Usages (usage hospitalier, alimentaire…)
Principe de fonctionnement

Appareils à couvercles amovibles
Principes de fonctionnement.
Sécurités équipant les appareils.
Notions de stérilisation

Règles d'exploitation
Qualité de l'eau.
Surveillance et conduite des appareils.
Maintenance.
Consignes d'exploitation et de sécurité.
Incidents de fonctionnement et causes

Gestion de la prévention
Documentation et consignes
Contrôles et dispositifs de réglage, de signalisation…
Qualification et formation du personnel "conducteur d'autoclave"
Matériovigilance

Exercices pratiques

Informations et dispositifs de sécurité prévus par le fabricant
Mise en situation d'ouverture et de fermeture en situation normale
Cas de dysfonctionnement
Application des consignes de sécurité

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

Habilitation à la conduite d'autoclave
Secteur agroalimentaire
Secteur hospitalier et biomédical
Secteur industriel
Recyclage

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique
Avis formateur

Durée
1 jour

Pré requis
Avoir suivi une formation initiale

Public
Toute personne devant assurer la surveillance ou la conduite d'autoclaves (ESP) en milieu agroalimentaire, industriel ou hospitalier

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques autoclaves, ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Préconisation 3 ans

Rappels réglementaires
Nouvelle règlementation appliquée : 20 novembre 2017 – maj 2021
Décret du 13/12/1999.
Arrêté ministériel du 15/03/2000.
Arrêté ministériel du 16/12/1980.
Arrêté ministériel du 16/02/1989
Réglementation et normes

Notions élémentaires de physique
Pression.
Température.
Vapeur d'eau

Les stérilisateurs à vapeur d'eau
Différents types et risques associés
Usages (usage hospitalier, alimentaire…)
Principe de fonctionnement
Retours d'expérience

Règles d'exploitation
Qualité de l'eau
Surveillance et conduite des appareils.
Maintenance
Consignes d'exploitation et de sécurité.
Incidents de fonctionnement et causes

Gestion de la prévention
Documentation et consignes
Contrôles et dispositifs de réglage, de signalisation…
Qualification et formation du personnel "conducteur d'autoclave"
Matériovigilance

Exercices pratiques
Informations et dispositifs de sécurité prévus par le fabricant
Mise en situation d'ouverture et de fermeture en situation normale
Cas de dysfonctionnement
Application des consignes de sécurité

FORMATION AU RISQUE DE LEGIONELLE
Module Tours Aéroréfrigérantes
(TAR)

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
1 jour

Pré requis
Français, lu, écrit, parlé

Public
Personnel surveillant une Tour Aéroréfrigérante
Intervenants techniques, Personnel de maintenance, Gestionnaire de la TAR
Personnel travaillant ou circulant à proximité de TAR
Préventeur

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques de légionelle ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Introduction au danger de la légionelle et aux risques possibles
La légionelle et les risques pour la santé
Réglementation et évolution réglementaire
Les mesures de prévention du risque de légionelle sur les tours aéroréfrigérants
Mise en place du carnet sanitaire légionelle
Légionelle et gestion du personnel

CONSIGNATION DES ENERGIES D'UNE INSTALLATION

www.acionnys-formation.fr | administratif@acionnys-formation.fr | 02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
2 jours

Pré requis
Aucun

Public
Technicien de maintenance

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques des énergies, ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Cadre réglementaire
Responsabilités juridiques
Responsabilités pénales
Responsabilités civiles
Les acteurs institutionnels de la consignation

Consignation et risques en milieu industriel sur des équipements pluri technologiques
La documentation de consignation
La directive machine
Les étapes d'une consignation et d'une déconsignation
Signalétique en adéquation

Risques liés à l'activité mécanique
Entraînement
Choc
Happement
Ecrasement
Cisaillement
Instabilité

Les risques thermodynamiques
Brûlures
Rayonnement
Projections

Les risques électriques
Court-circuit et départs de feu
Electrisation
Electrocution

Les risques pneumatiques et hydrauliques
Coup de fouet
Projections
Inhalation/ingestion de vapeur
Injection de fluide dans le corps
Infections

Techniques et mise en œuvre d'une consignation
Ordre de consignation entre les différentes énergies
Réalisation et sécurisation des consignations
Equipements et moyens de protection
Enregistrement et communication de la consignation

INTERVENTIONSS EN SECURITE SUR LES INSTALLATIONS MECANIQUES ET HYDRAULIQUES

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
3 jours

Pré requis
Aucun

Public
Technicien de maintenance

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques industriels ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Contexte
Evaluation des risques
Analyse de l'accidentologie et ses conséquences
Identification des différents types de dangers et risques
Les principes de prévention
Les responsabilités et délégations de pouvoir liées à l'habilitation

Prévention et étude des risques
Les dangers et risques liés à l'utilisation de produits chimiques
Les chutes : hommes - matériels - objets
Les travaux en hauteur
Les manutentions manuelles, semi-annuelles, mécaniques
Les risques liés à la circulation
Les risques dus aux courants électriques
Le bruit
Les travaux en espace confiné
Les risques thermiques
Les risques d'incendie et d'explosion
Les risques mécaniques
Les risques liés à la pression
Les rayonnements ionisants

La démarche préventive
La formation à la sécurité
Les habilitations
Procédure d'intervention et évaluation des risques
La procédure de travail
La consignation toutes énergies et fluides
Le bon de travail, l'autorisation de travail, permis de feu…

LECTURE DE PLANS ELECTRIQUES, PNEUMATIQUES ET HYDRAULIQUES

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
2 jours

Pré requis
Aucun

Public
Personnel de production et agent de maintenance

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques industriels, ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Notions d'électricité
Courants continus et alternatifs
Loi d'ohm, effet Joule
Equipements en série, en parallèle
Notion de phase, avance et retard de phase
Électricité et électromagnétisme, induction, auto-induction

Adéquation entre le composant visible sur un schéma avec un composant physique
Représentation symbolique des principaux composants électriques, hydrauliques, pneumatiques sur un schéma
Aspect physique et structure des principaux composants électriques, hydrauliques et pneumatiques
Identification d'un composant sur un schéma, physiquement
Identification des entrées sorties des composants sur un schéma et physiquement
Savoir faire correspondre les informations du schéma et les informations physiques

Savoir câbler une installation électrique, hydraulique ou pneumatique à partir d'un schéma
Savoir convertir les informations disponibles sur un schéma en consignes de câblage
Pour chaque câblage, savoir identifier sur le schéma son point de départ (composant, entrée/sortie), sa nature (référence, description) et son cheminement (si disponible)
Pour chaque câblage, identifier physiquement les données de câblage et décider d'un ordre de réalisation du câblage
Monter les différentes technologies de connexion électriques, hydrauliques ou pneumatiques
Autocontrôler les connexions
Tester fonctionnellement la fonction montée

Schéma et diagnostic
Identifier les parties d'un schéma pouvant être cause racine d'une panne
Retrouver les composants physiques associés aux causes racines potentielles sur le schéma

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

LECTURE DE PLANS MECANIQUES

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation théorique
Evaluation pratique

Durée
3 jours

Pré requis
Aucun

Public
Personnel de production et agents de maintenance

Intervenant
Formateur expert en prévention des risques industriels, ayant une expérience significative dans le domaine des risques professionnels et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercice

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Renouvellement
Autant que nécessaire

Notions fondamentales
Règles de représentation
Système de projection et vues en perspectives
Les traits
Les échelles
Règles d'écriture
Arêtes et contours apparents et cachés
La droite à 45°
Représentation des pièces cylindriques

Coupes et sections
Simples
Locales
Brisées
Demi-coupes
Sections sorties
Sections rabattues

Exécution matérielle de la cotation
Tolérances dimensionnelles
Ajustements

Représentations symboliques
Filetages, taraudages
Engrenages, roulements
Boulonnerie, visserie
Ressorts
Rivets
Clavetages, segments d'arrêts, goupilles
Soudures
Etanchéité

Définition géométrique et tolérancement
Références et systèmes de références
Tolérances géométriques
Exigences projetées

Communiquer avec un croquis
Règles de représentation en perspective
Choix de la vue de face
Esquisse et tracé définitif

LE MANAGEMENT

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

LES FONDAMENTAUX DU MANAGEMENT

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Agents de maîtrise
Chefs d'équipe
Managers de proximité…
ayant une fonction d'encadrement ou appelés à évoluer vers cette fonction

Intervenant

Formateur expert en management, ayant une expérience significative en entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Incarner son rôle de manager de proximité

Rôle, missions et objectifs d'un manager
Situer sa responsabilité d'encadrement
Pouvoirs et devoirs
Poser le cadre managérial
Conjuguer les logiques économiques, organisationnelles et humaines
Les décisions opérationnelles vs les orientations stratégiques de l'entreprise
Assurer les conditions de réussite à long terme

Les styles de management

Identifier les différents styles de management
Identifier son propre style de management
Comparer les avantages/inconvénients de chacun des styles
Comprendre les mécanismes relationnels et les jeux de pouvoir entre manager et collaborateurs
Le concept de manager coach

Communiquer efficacement

Développer l'assertivité
Utiliser la communication non verbale
Pratiquer l'écoute active, le questionnement et la reformulation
Gérer ses émotions en tant que manager
Maîtriser les techniques de reformulation et d'écoute active
Différencier fait, sentiment, opinion
Formuler une consigne
Adapter son intervention au contexte, à l'objectif et au public
Fixer des objectifs clairs et ambitieux

Piloter l'équipe

Valoriser la production et l'équipe : qualité au juste coût, respect des délais, sécurité et environnement
Définir ses priorités et celles de l'équipe
Ordonnancer et répartir les activités
Prendre une décision : négociable et non négociable
Evaluer la performance

MANAGEMENT A DISTANCE

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée
2 jours

Pré requis
Aucun

Public
Managers, chefs de projet et -responsables commercial ayant à manager des équipes dispersées, nomades ou éloignées

Intervenant
Formateur expert en management, ayant une expérience significative en entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Comprendre et s'adapter : les spécificités du management d'une équipe à distance

Cerner les contraintes et les opportunités liées à la distance :

- Les problèmes d'identification individuelle
- La question du partage et de la consolidation
- La mise en place et le pilotage d'équipes autonomes
- Les risques d'isolement et l'entretien du sentiment d'appartenance
- Craintes et contraintes spécifiques du télétravailleur

Manager et motiver une équipe dispersée

- Identifier les différents rôles du manager : motiver, négocier, accompagner, gérer, évaluer, réunir...
- Comment assumer chaque rôle en situation d'éloignement ?
- Passer d'une logique de présence à une logique d'objectifs
- Repérer les causes de démotivations et accompagner les changements de fonctionnement

Définir en commun les règles du jeu pour instaurer une relation de confiance

- Analyser le profil du collaborateur à distance et adapter son management
- Pouvoirs délégués, pouvoirs réservés : quelle autonomie des collaborateurs ?
- L'intérêt de contractualiser les droits et obligations du manager et de ses collaborateurs
- Déléguer et sécuriser la délégation malgré la distance

Tirer parti des nouvelles technologies pour garder le lien : les outils du management à distance

- Se familiariser avec les outils de travail collaboratif à disposition : wikis, réseaux sociaux, blogs, messagerie instantanée, etc.
- Adapter le moyen de communication au type de message pour fluidifier l'échange d'information
- Le contact au quotidien : est-ce nécessaire ?

Organiser le travail au quotidien et garantir l'efficacité de ses équipes

- Mener la réunion de fixation d'objectif et d'évaluation
- S'accorder sur les outils de suivi et tableaux de bord du collaborateur, de l'équipe
- Réussir l'accompagnement personnalisé du collaborateur sur le terrain (coaching)
- Négocier à distance : intégrer les techniques d'Ecoute Active et de questionnement
- Gérer les conflits à distance

DEVELOPPER SON LEADERSHIP

www.acionnys-formation.fr | administratif@acionnys-formation.fr | 02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Expérience souhaitable en management d'équipe

Public

Managers qui souhaitent développer leur charisme et leur propension à guider leurs équipes

Intervenant

Formateur expert en management, ayant une expérience significative en entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Exercer un leadership efficace

Comprendre les caractéristiques du leadership. Leadership et management.
Savoir identifier les quatre principaux styles de leadership.
Repérer son style dominant.
Appréhender le pouvoir d'influence du leader.
Distinguer pouvoir, puissance et autorité.
Augmenter sa capacité d'attention et d'observation.
Comprendre les caractéristiques d'une équipe performante.
Identifier les stades de développement de son équipe.
Évaluer le savoir-faire et la motivation de chaque collaborateur.
Fixer des plans d'action.

Les pratiques d'un leadership mobilisateur

Relever les défis, créer le changement, innover.
Connaître les leviers de motivation pour progresser, responsabiliser ses collaborateurs.
Élaborer sa propre vision et comprendre comment la faire partager efficacement.
Développer un leadership basé sur des valeurs, des intérêts communs.
Communiquer pour mobiliser son équipe.
Instaurer un climat de confiance.
Définir des objectifs de coopération.
Montrer la voie, diriger par l'exemple.
Encourager. Reconnaître les contributions individuelles. Célébrer la réussite.

S'affirmer dans son rôle de leader

Comprendre les trois modes de comportements : fuite, agressivité, manipulation.
Développer son assertivité : savoir demander, refuser, exprimer son point de vue, donner un feed-back constructif.
Se positionner face aux critiques. Faire face aux tensions et aux peurs de son équipe.
Développer sa capacité d'écoute active. Savoir questionner, reformuler.
Utiliser le non verbal : le regard, l'attitude, la voix, la gestuelle.
Développer son charisme. Véhiculer une image positive.

Exercices

Exercices pour mieux se connaître, analyser son style de leadership et évaluer son niveau d'assertivité.
Retours d'expérience.

PRISE DE PAROLE EN PUBLIC

www.acionnys-formation.fr | administratif@acionnys-formation.fr | 02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée
2 jours

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne souhaitant améliorer sa prise de parole en public

Intervenant
Formateur expert en communication verbale et non verbale, ayant une expérience significative dans le domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Se préparer à prendre la parole, à préparer son intervention (en public, en réunion, en distanciel)
Connaître et apprendre à maîtriser ses réactions physiques
Les 3 phases d'une prise de parole : préparation, action, retour
Avant une réunion (en présentiel ou en distanciel), se poser les bonnes questions : quelle réunion ? pour qui ? pour quoi faire ? Quel est votre rôle ? votre positionnement (intervenant, auditeur) ? les enjeux ?
Savoir gérer son stress et se détendre en milieu professionnel

Maîtriser sa communication verbale et non verbale
Les éléments clés d'une communication verbale réussie
Les différents messages non verbaux : attitude, gestuelle, regard, voix…
Valoriser et rythmer son discours pour renforcer son impact : la modulation de la voix, la respiration et les changements de ton

Structurer son message et préparer le contenu de son intervention
Déterminer son objectif et construire ses arguments pour rendre ses propos convaincants
Utiliser l'accord préalable et les 4 grandes familles d'argument
Mettre en valeur ses intentions
Capter l'attention de son auditoire avec l'accroche… marquer les esprits avec la chute

Savoir se mettre en scène : délivrer un message assertif
Évaluer l'environnement : enjeux de pouvoir et attentes des interlocuteurs
Donner une image positive dès la première prise de parole
S'affirmer et garder le contrôle
Savoir se rendre disponible, mobiliser ses idées pour être dans l'ici et le maintenant

Gérer l'échange, communiquer efficacement, en particulier face à un auditoire difficile
Traiter efficacement l'opposition pour obtenir l'adhésion
Pratiquer l'écoute active et s'entraîner à reformuler
Savoir rebondir et nourrir l'échange de manière positive
Se préparer à répondre aux objections et aux contre arguments
S'affirmer face aux personnalités difficiles les envahissants, les négatifs, les déstabilisateurs...

Optimiser la communication de son image
Développer l'expression, la performance, la confiance en soi
Intégrer les enjeux des codes et de l'apparence dans la vie professionnelle
Créer une distanciation entre la dimension personnelle et la dimension professionnelle
Manager son image professionnelle

MOTIVER ET VALORISER SON EQUIPE

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Toute personne souhaitant améliorer sa démarche managériale

Intervenant

Formateur expert en management, ayant une expérience significative dans le domaine RH et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Motiver au quotidien, le challenge du manager moderne

- Les différents visages de la motivation selon le profil de ses collaborateurs
- Comprendre les intérêts de la motivation : productivité, efficacité et cohésion
- Appréhender les enjeux de la motivation dans son contexte d'entreprise
- Savoir faire la différence entre motivation, satisfaction et stimulation

Optimiser ses techniques managériales en intégrant la motivation

- Appréhender les différentes approches de la motivation d'équipe
  - Quand et comment motiver ?
- Retour sur les besoins fondamentaux de l'Homme au travail
  - Focus sur les pyramides des besoins de Maslow et de Herzberg
- Focus sur les 3 axes de la théorie de VROOM
  - Valence
  - Instrumentalité
  - Expectation
- Soigner ses interactions dans le cadre de la motivation
  - Organisation
  - Mobilisation
  - Motivation
- La motivation selon Lionel Bellenger :
  - Créer les conditions, gérer les situations difficiles, former vos collaborateurs, travailler la cohésion, etc.
- Visualiser les trois niveaux de démotivation du collaborateur

Gérer, manager la motivation de ses équipes au quotidien

- Clarifier les objectifs et les résultats à atteindre lorsque vous vous engagez à travailler la motivation
- Identifier les bonnes questions à se poser avant de changer vos méthodes
- Mise au point sur la motivation par la création d'un cadre positif (structure)
- Etablissement de stratégies de bases : savoir motiver avec techniques et méthodes
- Les règles et les recommandations : les Do et les Don't en motivation

LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée
1 jour

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne ayant à mener un entretien professionnel

Intervenant
Formateur expert en management, ayant une expérience significative dans le domaine RH et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Maîtriser les enjeux de l'entretien professionnel
Connaître le contexte légal : rappel sur les points clés de la loi sur la formation professionnelle
Quels sont les enjeux et les spécificités de l'entretien professionnel ?
Comprendre le rôle des différents acteurs (Managers, RH, collaborateurs)
Distinguer entretien professionnel de l'entretien d'évaluation
Exercice : Jeux de questions/réponses sur les points clés. QCM sur la réglementation

Anticiper la mise en place des entretiens professionnels
Connaître les évolutions prévisibles de l'entreprise en termes d'activité, de technologie, de marché…
Connaître les dispositifs et outils d'orientation professionnelle (VAE, CIF, CEP, CPF)
Communiquer auprès des collaborateurs sur le sens et les objectifs de l'entretien professionnel

Construire son guide d'entretien
Maîtriser le vocabulaire des compétences (connaissances, aptitudes, aptitudes professionnelles...)
Mettre en place des grilles de compétences
Cas pratique : à partir d'une grille fournie par le formateur, les participants construisent leur grille

Conduire un entretien professionnel
Appréhender les 4 étapes de l'entretien professionnel
Favoriser le dialogue par les techniques d'écoute active, de questionnement et de reformulation
Détecter et identifier les compétences potentielles et les sources de motivation pour mettre chaque collaborateur dans une dynamique de progrès
Aider le collaborateur à clarifier son projet professionnel
Définir des actions de développement pertinentes au regard des objectifs

Réaliser l'entretien professionnel récapitulatif tous les 6 ans
Clarifier les notions d'action de formation, progression salariale ou professionnelle
Analyser le parcours professionnel du salarié
Examiner et vérifier le respect des nouvelles obligations de l'entreprise
Construire et élaborer la copie à remettre au salarié

Mise en pratique
Élaborer un guide pour conduire l'entretien professionnel. Les participants travaillent avec le formateur à l'élaboration de leur grille d'entretien.

Mener l’entretien professionnel. Les participants sont mis en situation de faire passer un entretien - en adoptant la bonne posture et en répondant aux objections principales.

L'ENTRETIEN ANNUEL D'EVALUATION ET DE PROGRES

www.acionnys-formation.fr | administratif@acionnys-formation.fr | 02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée
2 jours

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne souhaitant améliorer sa démarche managériale

Intervenant
Formateur expert en management, ayant une expérience significative dans le domaine RH et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Déterminer les objectifs de l'entretien d'évaluation : un levier en management
Prendre des décisions concernant le collaborateur mais également en matière de gestion des ressources humaines pour l'ensemble du personnel
Communiquer sur l'entreprise, l'organisation du service et ses éventuels dysfonctionnements
Renforcer la responsabilité des deux personnes en présence
Développer la communication entre l'encadrement et le personnel pour créer un climat de travail favorable

Préparation de l'entretien : assurer des entretiens de qualité
Reprendre la définition de poste
Faire le point de l'activité de l'année écoulée
Lister les modifications ou améliorations des conditions de travail
Inviter le salarié à se préparer éventuellement à l'aide d'un support
Mettre en place une grille de critères d'appréciation ou utiliser celle proposée par votre entreprise

Assurer le déroulement de l'entretien : maîtriser les bonnes pratiques
Respecter le rapport 30/70 en prise de parole au profit de l'évalué
Se fonder sur des faits et non sur des jugements
Faire le point de l'atteinte des objectifs et savoir en déterminer de nouveaux
Savoir répondre aux objections de l'évalué
Utiliser le support d'évaluation comme guide
Recentrer la discussion sur l'évaluation du salarié et de lui seul
Évoquer la rémunération, les besoins de formation, les éventuelles évolutions
Préparer avec l'évalué la progression et les points de suivi pour les douze mois à venir
Cosigner le support avec l'évalué
Vérifier son état d'esprit et sa perception de l'entretien

Soigner sa communication et sa capacité à communiquer pour optimiser l'efficacité de ses entretiens
Développer son questionnement et l'écoute active
Tester son assertivité pour pouvoir aborder les questions délicates
Savoir créer un bon climat pour diminuer le stress

Appréhender l'entretien professionnel obligatoire selon la nouvelle réglementation
Dissocier l'entretien professionnel de l'entretien annuel d'évaluation
Savoir distinguer les objectifs de l'EAE et de l'entretien pro

Focus sur les différences entre chaque entretien de la préparation au déroulement

Réaliser un compte rendu de l'entretien d'évaluation

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée
2 jours

Pré requis
Aucun

Public
Responsables formation, RRH, DRH

Intervenant
Formateur expert en management, ayant une expérience significative dans le domaine RH et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Identifier les dispositifs d'accès à la formation
Les raisons d'être de la formation et les motivations du législateur.
Les grands axes de la loi.
Le financement de la formation professionnelle.
Le rôle des OPCO et les différents moyens de développer les compétences.
Le Compte personnel de formation (CPF).
Les dispositifs encadrés par la loi.
L'entretien professionnel et son rôle dans la création du plan.

Construire un plan de développement des compétences
La notion de besoin de formation et la différence entre envies et besoins.
Le processus global de création du plan.
Les étapes de l'analyse des besoins.
Le calendrier général.
La collecte et la gestion des priorités.
Les formations obligatoires.
Les différentes modalités d'apprentissage.
Etude de cas

Élaborer et valider le cahier des charges d'une formation
Les avantages et limites du cahier des charges.
Les rubriques essentielles d'un cahier des charges.
Les objectifs généraux d'une formation.
L'appel à un formateur interne ou externe.
La sélection d'un organisme de formation.

Organiser la communication du plan de développement des compétences
Les parties prenantes concernées.
L'information et la consultation du Comité social et économique (CSE).
Les informations légalement exigibles.
Le plan et le bilan.
La mise en évidence des informations importantes.

Développer et mettre en place une "démarche qualité" formation
L'évaluation des actions de formation.
Les quatre niveaux d'évaluation.
Le choix des indicateurs.
Les "référentiels qualité" applicables à la formation.
Les obligations actuelles et à venir.

LE RECRUTEMENT

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée
2 jours

Pré requis
Aucun

Public
Responsables formation, RRH, DRH

Intervenant
Formateur expert en management, ayant une expérience significative dans le domaine RH et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Les étapes du processus de recrutement
Définition et mise en place de la politique de recrutement
Choix des outils et de la stratégie de recherche des candidats
Formalisation des supports RH à utiliser
Fixation des modalités de la politique d'intégration

Les techniques de recrutement
La recherche de candidats internes et externes (avantages et inconvénients)
Les outils d'identification des candidats (cabinets, chasse et approche directe, sites web généralistes et spécialisés, campus management…)
Le recrutement digital (réseaux sociaux, job boards, sourcer efficacement sur Linkedin)
Les nouvelles tendances du recrutement (ex : IA, big data…)

Les critères à prendre en compte dans une stratégie de recherche
Les méthodes de sélection (tests, assessment, mises en situation…)
Les annonces
Les différents types d'entretien

L'entretien de recrutement
La préparation amont (définition de la fiche de poste et des critères de recrutement, élaboration de la grille de recrutement, sélection et tri des CV)
Les principes de l'entretien téléphonique de pré sélection
Les étapes clés de l'entretien en face à face

La technique du questionnement
Optimiser le recueil d'informations
Le panorama des questions
Rédiger différents types de questions : les thèmes à aborder et les domaines à explorer
Le principe de la reformulation

Les principes d'une bonne communication
La communication verbale, para verbale et non verbale
Evaluer son mode de communication et adopter la juste attitude
Observer et analyser le comportement des candidats
Les pièges à éviter

La non discrimination à l'embauche
Maîtriser le cadre juridique et connaître les critères prohibés par la loi
Appréhender les risques pour l'entreprise et connaître les sanctions
Savoir rédiger une annonce dans le respect des règles
Pré sélectionner et trier les CV sans discrimination

Les informations à collecter : savoir poser les bonnes questions / les questions interdites

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

GESTION DE CONFLITS

www.acionnys-formation.fr | administratif@acionnys-formation.fr | 02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée
2 jours

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne amenée à gérer un conflit, confrontée à des situations conflictuelles dans son univers professionnel ou désireuse de s'améliorer dans sa démarche de communication et de mettre en place des principes de prévention

Intervenant
Formateur expert en management, ayant une expérience significative dans le domaine RH et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Les différents types de désaccords
Les indicateurs de conflits
Les conflits ouverts et fermés
Typologie des rapports de force

La psychologie du conflit
L'instauration du conflit
Les facteurs du conflit : la peur, la force, l'équité
Le centre du conflit
La durée

Les causes de désaccords professionnels
Les attitudes face au conflit
Les comportements spontanés
Repérer les jeux psychologiques pour mieux contourner
Repérer ses préjugés et ses croyances
Gérer ses émotions
Mettre en place l'assertivité

Approche constructive de résolution des conflits
La spirale de l'agressivité
Les comportements efficaces et inefficaces
La phase préparatoire, le diagnostic, l'analyse des causes
La recherche des solutions, la phase des enjeux
Savoir sortir des situations de blocage
Les compromis gagnant-gagnant
Le contrat commun et l'après conflit

L'arbitrage et la médiation
Dépassionner les rapports
Les six étapes de la médiation
Repérer les véritables sources de conflits
Mener une négociation entre deux parties
La solution finale et le suivi

La prévention des conflits
Savoir exprimer les désaccords
Utiliser la communication en situation de conflit de manière efficace pour favoriser l'écoute et la compréhension mutuelle
Traiter les revendications et gérer les tensions
Faire face aux tactiques et aux critiques
Travailler avec une personne difficile
Savoir dire "non"
Mettre en place un suivi de la solution de résolution du conflit
Savoir tirer un enseignement de la situation afin de ne pas la reproduire

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

GESTION DE PROJETS, LES FONDAMENTAUX

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

3 jours

Pré requis

Aucun

Public

Futurs chefs de projet, MOE, MOA, toute personne impliquée dans un projet

Intervenant

Formateur expert en gestion de projet, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Les bases d'un projet

Principes de la gestion de projet
Cycle de vie du projet
Le chef de projet au sein de l'entreprise
Rôles et responsabilités des acteurs
Faisabilité économique du projet
Faisabilité technique du projet
Faisabilité financière du projet
Analyse de la valeur et fonctionnelle
Organigramme des tâches
Diagramme des flux et des livrables
Les typologies de réunions projets
L'équilibre « Coûts / Qualité / Délais »
Les relations « client / fournisseur »

Les principaux outils

Pour la globalité du projet

- Le manuel de gestion de projet
- PDCA
- Project proposal

Pour les coûts

- Analyse financière

Pour la qualité

- Analyse de risques
- Statuts « risque projet »

Pour les délais

- Gantt
- Pert
- Le(s) planning(s)
- Jalons projets

La mise en pratique des outils

Revue de projet et REX (retour d'expérience)
Cadrer un projet selon son portefeuille projets
Identification des parties prenantes
Analyse des risques et des opportunités
Réaliser, pour le projet retenu :
- Une analyse de faisabilité
- Une analyse de la valeur
- Une analyse fonctionnelle
- Un organigramme des tâches
- Une structuration et l'architecture
- Une AMDEC projet

GESTION DU TEMPS

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Toute personne souhaitant améliorer son efficacité professionnelle et cultiver ses capacités à mieux gérer son temps et ses priorités.

Intervenant

Formateur expert en gestion de temps, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

L'individu face au temps

Décrypter le déroulement d'une journée type
Connaître ses valeurs, ses besoins et les respecter dans son quotidien
Exercer son leadership sur le temps : du temps subi au temps choisi
Identifier et neutraliser ses messages contraignants
Identifier et utiliser sa courbe personnelle d'efficacité
Définir ses propres voleurs de temps et établir un plan d'action

Devenir le stratège de son temps

Passer d'un mode réactif et fébrile à un mode proactif et serein
Choisir le bon moment pour augmenter l'efficience de ses actions
Tenir compte des variables du temps pour choisir le moment opportun
S'affranchir des "bénéfices secondaires à mal gérer son temps"

Le temps des autres et mon organisation

Mettre en place une organisation efficace : priorités, urgences, importance, efficacité personnelle
Analyser ses missions à forte valeur ajoutée et définir ses priorités : missions principales, missions secondaires
Traiter les activités chronophages
Optimiser son espace de travail
Utiliser des outils simples : la check list, le chronomètre, le classement, l'agenda
S'affirmer face aux sollicitations, apprendre à dire « Non »
Définir les voleurs de temps externes puis agir avec tact et discernement
Traiter les urgences et imprévus
Mettre en place des délégations efficaces et responsabilisantes
Refuser une délégation avec tact
Comprendre et solliciter la collaboration pour gagner en efficience
Gérer le temps numérique - messagerie, smartphone, réseaux sociaux - avec méthode et discipline

Développer 3 talents pour anticiper et s'organiser dans un contexte d'urgences permanentes

Prendre de la distance avec l'instantanéité et les outils de communication, et consacrer le temps nécessaire à ses priorités
Mettre son énergie au bon endroit et gérer les interruptions pour rester efficace
Mettre en phase ses actions et choix quotidiens avec ses priorités à long terme

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

GESTION DES RISQUES

www.acionnys-formation.fr | administratif@acionnys-formation.fr | 02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Chef de projet ayant les connaissances de base en management de projet.
Membre d'une équipe projet.
Membre d'un comité de direction.
Manager encadrant des participants intégrés aux équipes projet.

Intervenant

Formateur expert en gestion de projet, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Les fondamentaux

Risques et aléas, imprévus et incertitudes
Menaces et opportunités
La typologie des risques
La particularité des risques projet
Les étapes du processus global du management du risque
Les provisions budgétaires pour couvrir les risques coûts
Les provisions planning pour couvrir les risques délais
Les méthodes d'analyse par phase, fonctionnalité, cause, origine
Les check-lists de risques par type de projet

Les principaux outils

Analyse de risques
Ishikawa
5 pourquoi ?
Matrices de choix
Pareto
Statut « risque projet »

Les autres outils

Les matrices de risques : probabilité – gravité – détection – criticité
Modèles et méthodes de traitement des menaces et des opportunités
La méthode AMDEC comme démarche préventive
La matrice Eisenhower

La mise en pratique des outils

Chaque stagiaire mène l'autodiagnostic de son « attitude face aux risques »
Réalisation in situ de l'analyse des risques des projets actuels de chaque stagiaire
Formalisation d'un standard de l'inventaire des risques projet
Formalisation d'un standard de « parades » face aux risques

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

GESTION DU STRESS

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Toutes les personnes souhaitant canaliser efficacement leur stress et leurs émotions au travail.

Intervenant

Formateur expert en organisation et développement personnel, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Connaître les techniques de gestion du stress

Approche cognitive : croyances " limitantes ", injonctions et permissions.
Approche émotionnelle : empathie, ancrage positif, visualisation et respect des besoins fondamentaux.
Approche corporelle : respiration, relaxation, étirements et pratiques corporelles.
Approche comportementale : pilotes internes " spontanés " et gestion des conflits.
Approche des jeux relationnels avec le triangle de Karpman : persécuteur, sauveur et victime. Apprendre à s'en sortir.

Augmenter sa résistance au stress : développer une stratégie efficace

Les positions de vie : apprendre à s'accorder de la valeur.
Augmenter l'estime, l'affirmation et la maîtrise de soi par une définition de ses valeurs, qualités et compétences.
La communication verbale et non verbale au service de son assertivité.
Comprendre et repositionner ses comportements sous stress (attaque, fuite, repli, soumission et dominance).
Identification des appuis à la résolution de problèmes. Se préparer à la confrontation.
Améliorer son organisation professionnelle et personnelle pour une meilleure gestion des priorités.
Définir votre organisation anti-stress.

S'adapter à une situation difficile

La réactivité : identifier les agents stresseurs et les réactions induites
Les réponses cognitives : gérer ses émotions, penser de façon positive et constructive, se dégager des messages contraignants
Les réponses comportementales : s'affirmer face aux personnalités difficiles

Aborder un changement de manière positive

La position « gagnant » : faire ressortir le volet positif de la situation
Comprendre et repositionner ses comportements sous stress
La dynamique constructive : savoir rebondir, prendre de nouvelles orientations
Le plan d'actions avec définition d'objectifs concrets

GESTION DE LA PERFORMANCE

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Toute personne amenée à piloter un projet

Intervenant

Formateur expert en organisation et contrôle de gestion, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Les bases fondamentales

La notion de performance
Le tableau de bord et ses indicateurs
Les KPI's spécifiques à la gestion de projets
Les méthodes de suivi d'un projet, des plans d'actions et du suivi des indicateurs de performance
Les techniques de résolution de problèmes en cas de contestation des objectifs
Les conséquences rationnelles et émotionnelles de carence de performance
La technique de prise de décision collective
Le processus méthodologique de traitement des problèmes en équipe
La signification des coûts de projet : budget initial, budget à date, coûts réels
Totalité des exigences en financement de projet

Les principaux outils procédure

La triade Objectif > Indicateurs > Cibles
Les modèles de l'Obeya et du Cockpit
La triade QDC et les attentes induites
La méthode des courbes en S
Le ROI, le SR, le PM, le BFR …
Coûts réels du travail effectué (CRTE)
Les dix techniques de prise de décision

La mise en pratique des outils

Chaque stagiaire identifie les KPI's relatifs à ses projets
Chaque stagiaire identifie la triade Objectifs > Indicateurs > Cibles
Chaque stagiaire construit les composantes de son Obeya ou de son Cockpit
Chaque stagiaire identifie le niveau de performance de son projet
Chaque stagiaire formalise un plan d'action de résolution de dérive projet
Formalisation d'un standard de résolution de dérive de projet

CONDUITE DU CHANGEMENT

www.acionnys-formation.fr | administratif@acionnys-formation.fr | 02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Managers confrontés à des problématiques de changement, souhaitant mettre en œuvre un management adapté aux contextes mouvants

Intervenant

Formateur expert dans le management des organisations, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Les représentations du changement

Connaître les différentes approches sociologiques.
L'approche systémique nécessaire au changement.
Un équilibre instable : l'homéostasie.
Les différents types de comportements face au changement : accueillir et maîtriser ses propres réactions.
Les origines des résistances au changement.
Les remises en cause et le processus de deuil : identifier les freins et les contradictions.
La représentation du changement : une question de filtre.
L'attitude face au changement : changement subi ou changement vécu.
Identifier les acteurs clés du changement et repérer leur position : alliés, déchirés, indifférents, opposants.
Les pertes et gains potentiels, réels ou supposés.

L'adaptation au changement

Identifier les différents types de comportements dans le temps : choc, remise en question, remobilisation, engagement.
Adapter ses comportements et attitudes : entre adaptation et réaction.
Trouver des "cadeaux cachés" possibles.
Etablir la balance coût/bénéfice du changement pour ses collaborateurs.
Analyser les facteurs de stress dans le changement.
Comprendre les enjeux et étapes clés d'une évolution personnelle : connaissance de soi, confiance en soi et en l'autre.

Donner du sens et motiver au changement

Utiliser le changement comme facteur de progrès.
Construire un message qui donne une vision claire du changement
Clarifier les objectifs du changement. Aider l'autre à cette clarification.
Savoir déclencher le changement et motiver autour du changement.
Motiver en trouvant la fonction positive. S'appuyer sur les failles de l'ancien système.
Développer les pensées positives de ses collaborateurs.
Comprendre les filtres qui polluent la communication interpersonnelle.

Communiquer autour du changement

Faire partager ses idées.
Mettre en œuvre une communication fertile. Faire partager le changement et le rendre attractif pour tous.
Connaître les principes de base de la communication. La communication positive.
Identifier les obstacles à la communication.
L'écoute active : un outil de communication au service du changement.
Posture et techniques.

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

Comment organiser une réunion participative ? Les quatre points forts pour la préparer.
Comment conduire une réunion pour faire adhérer au changement ?
Maîtriser les étapes clés pour mener une réunion participative.
S'appuyer sur les leaders. Identifier les acteurs et agir.

Accompagner le changement
Connaître les trois critères déterminants pour s'engager ou non dans le changement.
Comprendre l'effet du changement de chacun.
L'anticipation et la planification du changement par le management.
Bien cerner le projet de changement afin de mieux l'accompagner.
Identifier les six étapes-clés de la conduite de changement : de l'appropriation au pilotage.
Construire son plan de communication : objectifs et moyens mis en œuvre.
La politique des "petits pas" : définir des micro-étapes permettant l'obtention de résultats rapides.
Réguler les émotions.
Maîtriser les outils de pilotage pour les managers.
Etablir le tableau de bord du changement.
Détecter les éventuelles anomalies et dérives.
Pratiquer un management de proximité : l'accompagnement individuel et collectif.

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

COMMUNICATION NON VIOLENTE (CNV)

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Toute personne pour qui la qualité des relations est un atout majeur dans l'exercice de sa fonction.

Intervenant

Formateur expert dans la CNV, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Comprendre les leviers de la Communication NonViolente (CNV)

Identifier les freins d'une communication coopérative : jugements, étiquettes, comparaisons, interprétations...
Expérimenter en quoi l'intention et l'attention sont essentielles dans la communication.
Définir la Communication NonViolente.
Appréhender le processus de la CNV en 4 étapes.
Transformer les obstacles en opportunités de communication coopérative.

Prendre en compte ses émotions et ses besoins pour "parler vrai"

Oser accueillir ses émotions, même en contexte professionnel.
Clarifier ses besoins, et les distinguer des stratégies de communication.
Traduire ses jugements en sentiments et en besoins.
Exprimer une demande : retrouver le pourvoir d'agir.

Créer et renforcer la bienveillance dans ses relations interpersonnelles

Développer sa qualité de présence et son assertivité.
Maîtriser l'écoute empathique pour clarifier ses messages et mieux comprendre ceux de ses interlocuteurs.
Expérimenter ce qu'est réellement l'empathie, avec soi-même (auto-empathie) et avec l'autre.
Transformer la critique de l'autre contre soi comme une opportunité de dialogue.

Renforcer la coopération et se faire entendre

Renforcer la connexion à l'autre, avant de passer à une demande d'action.
Trouver les conditions nécessaires pour que sa demande soit entendue.
Exprimer et oser demander une appréciation.

CONDUITE DE REUNION

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Toute personne amenée à conduire une réunion

Intervenant

Formateur expert dans la communication, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

La préparation de la réunion en amont

Identifier la nature de la réunion : résolution de problèmes, information, prise de décisions…
Définir le cadre de la réunion : objectif, durée, participants, ordre du jour, priorités
Convoquer les participants
Préparer la logistique et l'organisation matérielle
Utiliser des supports visuels et méthodes d'animation
Se préparer psychologiquement : postures, enjeux, pouvoir des différents acteurs

Structurer sa réunion

Elaborer un scénario et un fil rouge
Se sentir légitime en tant qu'animateur
Fixer des règles de communication
Lead, lâcher-prise, silence et rappel des règles
Maîtriser son temps, son espace et ses supports matériels

Développer ses capacités d'animateur

Adopter la bonne attitude en fonction des objectifs et enjeux des participants de la réunion
Adapter sa posture, sa voix, le ton employé, son regard, sa gestuelle
Utiliser l'empathie et l'écoute active
Savoir s'affirmer
Gérer son stress
Favoriser la prise de décisions par l'engagement
Développer l'intelligence collective
Favoriser l'expression de chacun
Assurer des temps de prise de parole équitables
Identifier les différents rôles dans le groupe
Utiliser les techniques d'animation
Gérer les objections et opposition de manière constructive
Réguler les dérapages et gérer les conflits d'intérêt
Maîtriser les techniques de prise de décision et de négociation

TECHNIQUES DE REDACTION

www.acionnys-formation.fr | administratif@acionnys-formation.fr | 02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Toute personne ayant à communiquer par écrit et souhaitant améliorer son efficacité dans la rédaction et présentation des documents

Intervenant

Formateur expert dans la communication, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

La prise de notes

Méthode de prise de notes efficace
Connaître à l'avance le sujet, les interlocuteurs et l'objectif pour mieux se préparer
Préparer le matériel pour la prise de notes
Développer son écoute
Se concentrer
Noter l'essentiel
Les abréviations
La carte mentale
Regrouper et classer rapidement ses idées

Les bases de l'écriture efficace

Faire le point sur son niveau d'orthographe et de grammaire
Ecrire : pourquoi, pour quand, pour qui, pour dire quoi ?
Déterminer l'objectif de communication
Préparer son écrit
Apprendre à écrire de manière succincte et rapide
Utiliser le vocabulaire adapté
Rythmer son texte par la ponctuation
Les connecteurs et enchaînements
Accrocher l'attention du lecteur du début à la fin
Se relire

Structurer sa pensée

Construire des paragraphes et des titres accrocheurs
Articuler ses idées
Construire un plan

La mise en forme

Maîtriser les règles de mise en page
Améliorer la lisibilité
Habiller le texte
Typographies

HARCELEMENT MORAL ET SEXUEL

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée
1 jour

Pré requis
Aucun

Public
Directions générales, DRH, services RH, CSE, référents harcèlements

Intervenant
Formateur expert, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Cerner les phénomènes de harcèlement
S'approprier le texte de la loi sur les définitions de harcèlement moral et sexuel.
Connaître les dernières évolutions (Loi 2012-954 du 6 août 2012).
Différencier les éléments apparentés à du harcèlement moral et à de la pression professionnelle.
Distinguer le harcèlement des autres risques psychosociaux.
Comprendre l'impact de l'obligation de sécurité de résultat en matière de harcèlement.

Reconnaître les cas de harcèlement
Identifier les cas de harcèlement ascendant, descendant, horizontal.
Décrypter les profils et techniques d'un harceleur.
Anticiper les profils des victimes et distinguer les fausses victimes et faux coupables.
Repérer les agissements susceptibles d'amener à une situation de harcèlement.
Mesurer les risques liés aux méthodes de management et à l'organisation de travail.
Se positionner et agir en fonction du diagnostic de la situation.

Agir lors des cas de harcèlements déclarés
Adopter un comportement approprié.
Analyser les éléments préparatoires à une rencontre délicate.
Se faire aider au sein de l'entreprise : CSE, médecin du travail, assistante sociale, médiateur...
Trouver et mettre en place des solutions.
Comprendre les risques potentiels de conflits.
Poursuivre et déposer une plainte : juridictions pénales, conseil des Prud'hommes, rupture du contrat de travail.

Prévenir le harcèlement au sein de l'entreprise
Mettre en place une politique de prévention concertée avec les acteurs sociaux.
Disposer d'instruments de mesure et de relais d'alerte.
Sensibiliser via l'information et la communication interne : règlement intérieur, charte, formation...
Agir pour mobiliser chaque membre de l'entreprise à son niveau.
Articuler la prévention du harcèlement avec celle des risques psychosociaux.

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

QUALITE DE VIE ET CONDITION DE TRAVAIL
QVCT

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Directions générales, DRH, services RH, CSE…

Intervenant

Formateur expert, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Comprendre les enjeux et les exigences d'une démarche QVCT

Connaître l'évolution historique de la notion de QVCT.
Distinguer amélioration de la QVCT et prévention des risques psychosociaux.
Appliquer les principes de la prévention et les obligations juridiques appliquées à la QVCT.
Repérer les facteurs sur lesquels agir pour améliorer la QVCT.

Etablir un diagnostic QVCT dans son entreprise

Définir des indicateurs afin de mesurer l'impact des actions mises en place.
Réaliser un état des lieux des actions déjà mises en place dans son entreprise.
Mettre en place un process pour recueillir les attentes exprimées par les collaborateurs.
Identifier les éléments à améliorer dans votre entreprise et les mettre en corrélation.

Intégrer des actions d'amélioration de QVCT au sein d'une démarche globale

Intégrer certaines notions d'ergonomie afin de les appliquer au projet d'amélioration de la QVCT.
Mettre en place des interventions participatives : outils de mobilisation et d'engagement.
Appliquer certains principes d'aménagement des espaces de travail.
Cerner le rôle des acteurs de la QVCT (manager, Instances Représentatives du Personnel...) et les impliquer.

Déployer une démarche projet QVCT

Utiliser les principes d'une démarche projet pour pérenniser la démarche.
Instaurer un comité de pilotage du projet QVCT.
Eviter les pièges dans la mise en place et la gestion des groupes de travail.
Aborder les points appropriés dans l'accord de méthode.

PREVENTION DES RPS :
DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION

www.acionnys-formation.fr **administratif@acionnys-formation.fr** **02 38 38 03 46**

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Directions générales, DRH, services RH, CSE…

Intervenant

Formateur expert, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Les notions autour du risque psycho-social

Définir les risques psychosociaux : stress, harcèlement moral, burn-out, violence au travail...
Repérer les facteurs qui favorisent l'émergence des risques psychosociaux dans l'entreprise
Nuancer les RPS, TPS, QVCT

Le cadre juridique et obligations légales autour du risque psycho-social

- Identifier les principes généraux de prévention et notion de risque

Qu'est-ce qu'un risque ? Qu'est-ce qu'un danger
RPS et document unique
Obligation de sécurité de résultat de l'employeur

- Estimer le bénéfice-risque à la mise en place d'une démarche de prévention du risque psycho-social

Clarifier les risques à ne pas agir
Valoriser les bénéfices à mettre en place une démarche
Communiquer et argumenter autour de la démarche

Les étapes incontournables pour structurer la démarche de prévention

Déterminer l'objectif de la démarche
Impliquer l'ensemble des acteurs de la prévention dans une démarche concertée et pluridisciplinaire
Identifier les étapes incontournables
Etablir un état des lieux de l'existant
Repérer et analyser les indicateurs d'alerte dans l'entreprise
Arbitrer sur des indicateurs de suivi pertinents
Différencier l'approche individuelle de l'approche collective

Analyser les situations à risque pour concevoir un plan d'action de prévention

Assurer un suivi efficace et rester dans une démarche d'amélioration continue

Elaborer son plan d'actions : des facteurs clés de réussite au calendrier prévisionnel

Etapes méthodologiques et facteurs clés de réussite
Mesures de prévention retenues et objectifs assignés
Actions techniques, humaines, organisationnelles et médicales
Personnes chargées du suivi de la mise en œuvre
Moyens nécessaires à la mise en place
Lien avec la mise à jour du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)
Calendrier prévisionnel

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

Concevoir des indicateurs et tableaux de bord pour suivre l'efficacité du plan
Etat d'avancement des actions et leur évaluation
Analyser les résultats et mesurer les écarts
Formaliser les résultats obtenus par un outil de synthèse et de suivi
Mettre en place un système de veille

Organiser la communication pour intégrer le plan d'actions des RPS au management de la prévention
Informer les salariés
Sensibiliser les managers au plan d'actions
Assurer une information descendante efficace sur les mesures de prévention
Agir dans les cas de situations dégradées
Connaître les limites de sa fonction et de son action face aux situations de souffrance individuelles
Accompagner le changement et le processus de retour à l'emploi
Suicides au travail : quelle procédure de crise ?

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

FORMATION DE FORMATEUR

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée
2 à 3 jours

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne amenée à devenir formateur interne

Intervenant
Formateur expert, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Définition des objectifs pédagogiques
Qu'est-ce qu'un objectif pédagogique ?
Utiliser les outils de l'entreprise pour élaborer les objectifs pédagogiques
Rédaction des objectifs
Les 3 familles d'objectifs : Savoir, Savoir-faire, Savoir être

Les qualités et la psychologie du formateur
Généralités sur la formation professionnelle et la pédagogie
Définition de l'activité de formateur, différents rôles
Appréciation de l'objectif à atteindre, situation initiale, situation finale, respect du besoin

Préparation et transmission pédagogique
Etude des principales méthodes pédagogiques
Les points clés d'une bonne transmission et construire un plan de transmission
La communication, les bonnes pratiques
La construction d'un support pédagogique, modes d'animation
Synthèse : les 6 étapes du transfert de savoir

Les conditions de réussite
Aménagement du poste, la méthode de transfert, savoir être des acteurs, indicateurs de performance…
Les 5 principes de l'adulte en formation
Le SAVI : Sécurisé, Acteur, Volontaire, Impliqué

Attitudes du formateur et de l'apprenant
Attitude du formateur en phase de transmission
Communication verbale et non-verbale
Mettre les apprenants en situation d'apprentissage
Favoriser l'autonomie
Zone d'apprentissage / zone de confort / zone de stress
Les 10 principes pédagogiques

Évaluation de l'apprenant
Evaluer l'acquisition en fin de formation
Evaluer la satisfaction des acteurs
Évaluer la démarche de transmission

FORMATION DE TUTEUR

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée
2 jours

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne amenée à exercer une fonction de tuteur, d'un jeune ou d'un adulte.

Intervenant
Formateur expert, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Place de la fonction tutorale dans l'entreprise
Définir les responsabilités et missions du tuteur
Maîtriser les outils du tutorat
L'alternance : cadre juridique et réglementaire, droits et devoirs, acteurs

Mettre en place les conditions d'un tutorat réussi
Accueillir et intégrer au sein de l'équipe
Réussir les différentes étapes de l'accueil et de l'intégration
Organiser l'accueil sur le poste de travail
Transmettre la culture de l'entreprise pour favoriser l'adhésion aux valeurs qu'elle porte
Définir les règles du jeu
Formaliser les documents et livret d'accueil pour les nouveaux collaborateurs

Comprendre les besoins de l'apprenant
Analyser les attentes et les besoins fondamentaux du tutoré et du tuteur
Découvrir les vecteurs de la motivation
Faire la différence entre attentes et besoins
Expérimenter les principes de la communication pour favoriser la transmission d'informations

Transmettre son savoir
Maîtriser les différentes phases de l'apprentissage
Connaître et utiliser les méthodes pédagogiques
Construire une séquence de transmission des savoirs
Passer du stade de " professionnel compétent " à celui de " professionnel transmettant "

Accompagner l'acquisition des compétences
Identifier les différentes formes de savoir
Définir la notion de compétence
Rédiger des objectifs pédagogiques
Établir un parcours d'acquisition de compétences

Évaluer l'apprenant
Utiliser différentes formes d'évaluation
Construire des supports d'évaluation, de suivi et d'accompagnement de la montée en compétences
Savoir évaluer sa prestation de tuteur
Synthétiser les nouveaux savoirs et savoir-faire acquis

Mettre en place un plan d'action

LES VERIFICATIONS OBLIGATOIRES ET REGLEMENTAIRES
VGP

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Toute personne amenée à gérer les vérifications obligatoires et réglementaires : responsable sécurité, HSE, services généraux, technique ou maintenance, logistique…

Intervenant

Formateur expert, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Comprendre le cadre réglementaire : textes, objectifs et contrôles
Les acteurs et leurs rôles respectifs
L'importance et la diversité des cadres réglementaires
Les contrôles de l'inspection du travail et des autres autorités

Quels risques juridiques et financiers encourez-vous en cas de non-conformité ou d'accident
Dans quelle mesure votre responsabilité peut-elle être engagée
Comment se répartissent les responsabilités entre les acteurs
La délégation de pouvoir

Identifier ses équipements devant faire l'objet de vérifications
Quels équipements nécessitent une vérification obligatoire du fait de la réglementation
Quelles vérifications effectuer en priorité sur les installations électriques
La certification des assurances
Maîtriser les interventions périodiques les plus usuelles

La veille réglementaire : comment vous tenir informé des évolutions des vérifications obligatoires
Les obligations, les outils, enjeux
Comment vous tenir au courant des évolutions réglementaires : quelles sont les sources ?
Décrypter le texte réglementaire et les obligations qui en découlent
Comment assurer l'accès à la veille réglementaire en interne
Comment informer le personnel des nouvelles obligations
Cas pratique : diagnostiquer le périmètre des vérifications à effectuer pour votre site

Comment sélectionner ses organismes agréés et suivre l'exécution de leurs prestations
Quels critères considérer lors du choix d'un bureau de contrôle
Comment suivre la mise en œuvre de l'échéancier

Déléguer des vérifications et contrôles à ses collaborateurs en interne
Les intervenants dans le suivi des vérifications périodiques : quels sont les acteurs concernés, les prérequis en formation
Quels types de vérifications confier au service maintenance
Traçabilité, mode de preuve, enregistrement : l'état des contrôles

Quelles procédures respecter à la suite d'un contrôle
Quels documents officiels archiver pour prouver les vérifications
Quels documents fournir aux autorités compétentes

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

Mettre en place des outils de suivi pour tracer ses vérifications et respecter ses échéances

Elaborer un document de synthèse reprenant toutes les interventions : quels items indispensables mentionner

Impliquer ses collaborateurs dans la remontée d'information

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

COMPETENCES
EN VENTE ET ACHAT
RELATION CLIENT

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

ACCUEIL PHYSIQUE ET TELEPHONIQUE

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Toute personne assurant des fonctions d'accueil

Intervenant

Formateur expert, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Savoir accueillir

Identifier les enjeux de l'accueil pour le client et pour l'entreprise
Comprendre les exigences et la rigueur des situations d'accueil

Développer sa communication

S'exprimer avec aisance, diplomatie
Utiliser un vocabulaire approprié
Transmettre un message clair
Utiliser les techniques d'écoute, de questionnement et de reformulation

Accueil physique

Règles de communication applicables à l'accueil physique
Être attentif aux comportements non verbaux
Respecter une distance de communication adaptée
Utiliser une attitude adaptée
Être à l'écoute : développer ses qualités d'observation et d'écoute active
Gérer les différentes situations d'accueil : orienter, informer, conseiller
Maîtriser son temps : se rendre disponible ou faire patienter

Accueil téléphonique

Règles de communication applicables à l'accueil téléphonique
Réussir le premier contact
Savoir se présenter
Soigner sa présentation : ton, débit, articulation, rythme, clarté
Utiliser les bons termes pour mettre en attente, transférer l'appel, orienter, conclure
Prendre un message

Traiter les situations délicates

Gérer son stress et celui de l'interlocuteur
Répondre et accueillir les interlocuteurs difficiles : mécontents, agressifs, bavards, impatients, impolis…
S'affirmer et savoir dire non tout en restant respectueux
Se positionner positivement pour faire aboutir l'échange
Gérer ses émotions

TECHNIQUES DE VENTE - INITIATION

www.acionnys-formation.fr | administratif@acionnys-formation.fr | 02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée
2 jours

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne débutante assurant des démarches commerciales

Intervenant
Formateur expert, ayant une expérience significative dans le domaine commercial et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Le processus d'un entretien de vente
La préparation
Le contact
L'approche
La démonstration
La conclusion

Préparer l'entretien de vente
Obtenir un rendez-vous : susciter l'intérêt rapidement et développer sa valeur ajoutée
Collecter les informations
Préparation mentale et technique
Les neufs questions clients :
- Pourquoi devrais-je vous voir ?
- Pourquoi devrais-je vous écouter ?
- Quel est mon problème ?
- Comment est-il résolu ?
- Pourquoi devrais-je vous faire confiance ?
- Pourquoi devrais-je faire confiance à votre société ?
- Pourquoi votre solution est-elle meilleure ?
- Pourquoi devrais-je entreprendre une action ?
- Pourquoi devrais-je acheter maintenant ?

Créer un climat de confiance
Adopter les bonnes attitudes
Faire preuve de professionnalisme
Utiliser les vecteurs de communication
Saisir l'importance du non-verbal
Faire face à une attitude de réserve
Se présenter et présenter son entreprise : un pitch efficace

Identifier les besoins et les motivations
Se positionner en acteur de l'entretien
Découvrir les objectifs, contraintes, enjeux, motivations du client (méthode SONCAS)
Utiliser les outils de la découverte : questions, empathie, écoute active, reformulation
Identifier le style de communication de son interlocuteur et s'y adapter

Argumenter son offre
Faire preuve de force de persuasion
Choisir les arguments percutants en lien avec des informations recueillies
Bâtir et structurer son argumentation
Vendre par la preuve
Se démarquer de la concurrence

TECHNIQUES DE VENTE - PERFECTIONNEMENT

www.acionnys-formation.fr **administratif@acionnys-formation.fr** **02 38 38 03 46**

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Toute personne expérimentée assurant des démarches commerciales et souhaitant acquérir de nouvelles compétences

Intervenant

Formateur expert, ayant une expérience significative dans le domaine commercial et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Adapter son approche commerciale à la typologie de besoin client

Les techniques de vente classiques : atouts et limites
Identifier le niveau de maturité du besoin du client/prospect
S'approprier les 4 situations de vente
Adopter le réflexe vente AGILE

Créer le besoin avec la vente persuasive

Les situations de vente persuasive
Faire la différence dès les premières minutes avec la « bande annonce »
Faire prendre conscience de problèmes à venir
Montrer les conséquences négatives pour le client d'une non-action
Démontrer son expertise en s'appuyant sur des références
Rassurer et donner envie de changer

Accélérer l'envie de changer avec la vente créative

Les situations de ventes créatives
Faire émerger les besoins latents
Quantifier avec le client les conséquences négatives présentes et futures
Créer la solution appropriée
Accélérer le besoin de changer : les leviers de l'influence
Dépasser les réticences irrationnelles

Co-construire la solution avec la vente conseil

Aider le client à exprimer son besoin
Dépasser le besoin explicite pour découvrir les besoins implicites
Identifier avec le client la solution déjà envisagée
Construire avec le client la solution la plus adaptée
Aider le client à prendre sa décision

Vendre son expertise avec la vente réactive

Les situations de ventes réactives
Se faire connaître des clients et prospects pour être sollicité
Explorer toutes les facettes du besoin client pour comprendre parfaitement la demande
Construire et vendre une offre qui se différencie par une argumentation concurrentielle

NEGOCIATION COMMERCIALE

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée
3 jours

Pré requis
Aucun

Public
Commercial, technico-commercial, ingénieur d'affaires

Intervenant
Formateur expert, ayant une expérience significative dans le domaine commercial et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Styles et contexte de négociation
Connaître les styles de négociateur et repérer le sien
Contexte, enjeux et outils de négociation de l'acheteur :
- L'acheteur face aux enjeux de l'entreprise
- L'organisation et le processus d'achat
- L'enjeu de la négociation : amélioration des marges

Contexte, enjeux et outils de négociation du vendeur
- Le vendeur face aux enjeux de l'entreprise
- La relation commerciale : les techniques de vente
- L'enjeu du négociateur vendeur : atteinte et dépassement des objectifs de CA

Contexte, enjeux et outils de négociation du courtier
- Ni acheteur, ni vendeur : une place dans la négociation
- Réduction des coûts associés à la dispersion de l'offre et à la négociation proprement dite. Fonction d'interface dans la neutralité

Préparer sa négociation
L'importance de la préparation
Se poser les bonnes questions pour une bonne préparation
Identifier ses forces et ses faiblesses
Clarifier ses objectifs
Obtenir le maximum d'informations sur l'autre partie
Grille de préparation AIH : atouts, inconnus, handicaps
Savoir formuler des propositions acceptables
Concession/contrepartie
Se préparer physiquement et mentalement

Les outils clés de la négociation
Accueillir et créer les bonnes conditions à une négociation sereine
- Le contact verbal, non verbal et physique
- Utilisation des documents et supports
- Le processus de mise en situation

Découvrir l'autre
- Les besoins et les motivations
- Les personnes, les activités, les objectifs, les solutions

VENDRE AU TELEPHONE

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

1 jour

Pré requis

Aucun

Public

Toute personne pouvant être en contact avec des clients ou prospects

Intervenant

Formateur expert, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Maîtriser les spécificités de la communication par téléphone

Comprendre les ressorts de la communication au téléphone
Adapter son expression verbale (voix, ton, débit)
Choisir les mots adaptés à la communication par téléphone
Pratiquer l'écoute active dans un environnement bruyant
Gérer les silences au téléphone

Maîtriser le plan d'un entretien de vente par téléphone

Structurer les étapes d'un entretien de vente par téléphone : le plan d'appel
- Savoir franchir les barrages et travailler sa prise de contact
- La notion d'encrage, comment capter l'attention du prospect ?
- Dérouler avec efficacité son plan d'appel en capitalisant sur les étapes nécessaires
Le timing d'un entretien par téléphone ou comment calibrer ses entretiens

De la fiche technique à l'argumentaire : argumenter avec méthode

Optimiser son questionnement pour mieux vendre
Quels arguments pour quels besoins ?
Retour sur le bénéfice client
Choisir, classer et présenter ses arguments en fonction de la motivation client
Identifier les signaux d'achat et les freins à la vente
Présenter son prix avantageusement

Comment travailler et développer une réfutation des objections efficace ?

Qu'est-ce qu'une objection ? Le processus psychologique d'une objection
La dissonance cognitive – De la question à l'objection : les différentes objections
Les réponses aux objections courantes

Négocier et préserver ses marges

Distinguer territoire de la vente et territoire de la négociation Préparer sa négociation commerciale : objectifs, planchers, niveaux d'exigence
Savoir présenter son offre initiale quoi qu'il arrive

ARGUMENTER POUR CONVAINCRE

www.acionnys-formation.fr | administratif@acionnys-formation.fr | 02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Toute personne amenée à travailler en équipe fonctionnelle ou en projet

Intervenant

Formateur expert, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Principes généraux de la communication

Identifier les bases de la communication et les obstacles
Les facteurs de l'argumentation
Les bases de la communication persuasive
Les facteurs humains et leurs interactions

Les techniques pour argumenter

Utiliser l'argumentation factuelle
Structurer les explications. Renforcer les démonstrations. Favoriser les déductions
Appuyer votre pouvoir de persuasion par l'argumentation comportementale
Apprendre à adapter l'argumentaire à son interlocuteur
Bâtir la confiance pour favoriser la persuasion
Adopter les comportements assurant l'écoute et la compréhension

Les techniques pour convaincre

Savoir questionner son interlocuteur
Écouter et rebondir sur les remarques
Anticiper les objections et les questions
Défendre ses idées avec conviction
Savoir faire des concessions

Les éléments d'adhésion de son auditoire

Comprendre les réactions de défense et de stress de son interlocuteur
Adopter un comportement assertif
Situer les freins aux développements. Identifier les comportements " en repli " en fonction des types de personnalité
Reconnaître la " survie " de son interlocuteur
Accompagner son interlocuteur pour passer en " croissance "
Répondre aux attentes et aux besoins de son interlocuteur en adaptant ses comportements et son langage
Utiliser les mots justes pour éviter les blocages
Se synchroniser avec son interlocuteur

L'intégralité de nos programmes sur acionnys-formation.fr
ou sur demande à administratif@acionnys-formation.fr

PERFORMANCE COMMERCIALE

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Toute personne assurant des fonctions commerciale

Intervenant

Formateur expert, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Effectuer un diagnostic commercial de son entreprise

Produits et/ou services
Marché
Clientèle
Tarifs
Canaux de communication et de distribution
Concurrence
Quelles actions menons-nous pour développer nos activités ?
Quels sont nos atouts et faiblesses ?

Construire le plan d'action commercial

Aller chercher l'information extérieure utile : besoins potentiels, demandes réelles, études de marché, enquête, veille concurrentielle, innovation
Prendre du recul pour prendre les meilleures décisions stratégiques
Identifier la problématique
Identifier les objectifs
Définir le plan d'action commercial en cohérence avec la stratégie marketing/ communication de l'entreprise
Identifier les axes de travail

Mettre en place les actions commerciales

Prévoir ses actions de prospection
Développer des actions de fidélisation
Travailler la reconquête de clients perdus
Informer sur son offre
Construire un challenge commercial pour l'équipe
Assurer le suivi de son plan d'action commercial
Mettre en place des indicateurs de suivi pertinents

PROSPECTION COMMERCIALE

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Toute personne assurant des activités commerciales

Intervenant

Formateur expert, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Préparer la prospection

Définir sa cible (zone géographique, secteur d'activité, taille de l'entreprise…)
Constituer un fichier de prospection et l'actualiser
Fixer ses objectifs
Se faire connaître auprès de sa cible

Préparer son argumentaire

Maîtriser parfaitement son produit/service : technicité, mode de fabrication, matériaux, mode de fonctionnement, caractéristiques commerciales…
Faire une présentation efficace de son entreprise (pitch)
Connaître les avantages/faiblesses de son produit/service
Préparer les arguments majeurs et préparer la réponse aux objections éventuelles

La prospection téléphonique

Préparer une phrase d'accroche et construire son pitch Donner l'envie au prospect d'en savoir davantage
Franchir les différents barrages
Argumenter l'intérêt d'un rendez-vous
Rebondir face à un refus

La prospection physique

Engager un premier contact positif, règle des 4×20
Susciter l'intérêt par une accroche
Instaurer une relation de confiance rapidement
Analyser l'environnement
Présenter rapidement ses activités (fournir de la documentation)
Questionner pour comprendre les besoins
Obtenir un rendez-vous
Faire de chaque entretien un entraînement
Accepter le refus et développer sa résistance à l'échec

Etablir une stratégie de prospection

Mettre en place un plan de prospection
Adapter son rythme de prospection
Effectuer un suivi de prospection
Techniques de relances

TRAITEMENTS DES RECLAMATIONS

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation
Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée
2 à 3 jours

Pré requis
Aucun

Public
Toute personne assurant des fonctions commerciales ou de SAV

Intervenant
Formateur expert, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique
Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique
Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Les bases fondamentales
Définitions et caractéristiques d'une réclamation
Enjeux de la prise en compte des réclamations
Idées reçues et freins au traitement
Les points d'entrée
Le mode de transmission
La cause et la nature

Les enjeux de la prise en compte des réclamations clients
La re-satisfaction
La fidélisation
La différenciation
L'enjeu économique

La gestion des réclamations
Le processus de traitement et les flux d'informations
La structure dédiée et adéquate pour un meilleur traitement
Les réponses (écrites et orales) et les canaux préférentiels de communication

La négociation de la réclamation client
La théorie des gains mutuels et son apport pour des résultats efficients
Repérer la stratégie de ses interlocuteurs
Identifier et gérer les 5 tensions en négociation :
- Coopération vs compétition
- Empathie vs affirmation de soi
- Transparence vs discrétion
- Préparation vs spontanéité
- Négociation vs refus de négociation

Les lois de base de la communication
Comprendre l'état d'esprit et les attentes du client
Identifier le profil de l'émetteur
Choisir le canal le plus adapté à l'émetteur
Les barrières au processus de communication
Choisir les mots et le style adapté
Personnaliser la réponse pour valoriser votre client
Décrypter le fonctionnement de ses interlocuteurs et/ ou de son équipe en situation complexe
Gérer le flux d'information dans le traitement

BASE DES ACHATS

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Toute personne débutante dans le domaine des achats

Intervenant

Formateur expert, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Les achats
Un centre de profit
Missions du service achat
Missions et rôle de l'acheteur
Le processus achat
Le marketing achat
Interroger et connaître le marché

La qualité aux achats
Etudier et comprendre les besoins
L'analyse de la valeur
L'amélioration permanente
L'assurance qualité fournisseurs
L'audit fournisseurs

Consultation et sélection
Sourcer les fournisseurs potentiels
Matrices d'analyse d'un marché
Les interlocuteurs internes et externes de l'acheteur
Rédiger une consultation
Rédiger un cahier des charges
Evaluer et comparer les offres

Négocier
Préparer l'entretien
Conduite de la négociation
Conclure et formaliser l'entretien

Mesurer l'efficacité et l'efficience des achats
Notions de mathématiques statistiques
Rédiger les tableaux de bords acheteur et achat
Mettre en place les actions d'amélioration

Notions diverses
Les aspects juridiques – généralités
La gestion des stocks et des approvisionnements
Le système qualité au service des achats
Les supports au service des achats
Ethique et déontologie

NEGOCIATION ACHATS

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Aucun

Public

Toute personne assurant des fonctions d'acheteur, négociateur achat, responsable achats

Intervenant

Formateur expert, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Phasage d'une négociation d'achats

Place de la négociation dans le processus achats
La préparation et l'entretien
Le ciblage des objectifs
L'évaluation du périmètre
Les points à aborder et dans quel ordre ?
Le rapport de force acheteur/vendeur et enjeux
La mise en place de stratégies
La sécurisation du pilotage

Outils du négociateur achats

Le diagnostic situationnel
Le clausier
L'argumentier achats
La capacité d'engagement de l'acheteur
Objectif et limites
Points de ruptures quantifiés
Concessions – Contreparties
La grille de négociation
Check-list de questions à poser
Le questionnement
La reformulation
Le compte-rendu d'entretien

Postures efficaces pour réussir

La place du négociateur achats face à ses interlocuteurs internes
Démarrage et conduite efficaces d'un entretien de négociation d'achats
Gérer le rapport de force
Doser ses ressources
Bonnes pratiques de communication
Exhaustivité et précision
Détachement et anticipation face au vendeur
Écoute et discernement
Résistance et échange
Empathie et assertivité

SE PERFECTIONNER COMME ACHETEUR

www.acionnys-formation.fr	administratif@acionnys-formation.fr	02 38 38 03 46

Suivi/Evaluation

Evaluation des compétences réalisées tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation

Durée

2 jours

Pré requis

Expérience significative dans le domaine des achats

Public

Toute personne expérimentée assurant des fonctions d'acheteur

Intervenant

Formateur expert, ayant une expérience significative dans ce domaine et une bonne connaissance de l'entreprise

Méthode pédagogique

Alternance de théorie et de pratique
Retour d'expérience
Exercices et mises en situation

Démarche pédagogique

Questionnaire de positionnement en amont de la formation
Evaluation à chaud
Evaluation à froid

Les achats

Un centre de profit
Missions du service achat
Missions et rôle de l'acheteur
Le processus achat

Définir et mettre en œuvre une politique achat et une démarche stratégique

Le marketing achat : segmentation et cartographie de ses achats
Connaître ses marchés fournisseurs à l'aide de la matrice SWOT (FFOR)
Définir sa stratégie en utilisant la segmentation
Les bonnes pratiques de la communication interne et externe
Mise en pratique autour d'exemples concrets de l'entreprise

L'analyse du risque

Définition des risques fournisseurs
Identification des risques fournisseurs
Le principe de précaution dans les achats
Analyse des risques et des criticités achats
Les risques de l'organisation interne de l'entreprise dans la démarche achat
Mise en place d'un plan de gestion des risques
Mise en pratique en réalisant la cartographie des risques de l'entreprise

L'acheteur tout au long de la démarche achat

Analyse du besoin : son expression, les attentes, la standardisation…
Le marketing externe, le benchmarking avec ses fournisseurs
Les interactions avec ses clients internes
La place des achats au sein de l'entreprise, dans la supply chain, au sein d'un système qualité, avec le Lean…
Exemples pratiques autour des outils

POURQUOI ACIONNYS FORMATION ?

Qui est à l'origine d'Acionnys Formation ?

J'ai lancé ACIONNYS FORMATION en 2022, après plus de 25 ans passés dans le monde de la formation, comme formateur, conseiller en formation, puis directeur. Installé au cœur du Val de Loire, je suis depuis longtemps attaché à ce fleuve et aux paysages ligériens qui m'entourent.

Je voulais réunir dans un même projet mes passions, mes convictions, mes engagements et mon métier. J'ai donc fait le choix de créer un organisme de formation qui me ressemble, fidèle à mes valeurs humaines et entrepreneuriales, que je ne retrouvais plus dans les structures où je travaillais.

Que signifie Acionnys ?

En l'état, rien !
Sinon, **Acionnys** est la contraction de :

Acionna

Déesse gauloise des eaux dont le culte gallo-romain est attesté dans la région d'Orléans. La rivière Essonne, dont la partie supérieure, l'Œuf, prend sa source dans la forêt d'Orléans, tirerait son nom de cette divinité.

La terminaison en –onna est typique et commune aux divinités gallo-romaines des eaux et signifie « fleuve » en langue celtique.
Et oui, encore et toujours, le Fleuve !
Origine ligérienne.

Thétys

Fille d'Ouranos (le Ciel) et de Gaïa (la Terre), elle s'unit à son frère et époux, Océan, pour donner naissance à des fils, les Dieux-fleuves et des filles, les Océanides.

Son nom signifie « nourricière ».
Elle est la déesse de la mer dans la mythologie grecque et personnifie le pouvoir fécondant de l'eau.

Acionnys est la contraction de ces 2 déesses qui symbolisent la philosophie de votre organisme !



NOTRE EQUIPE

Autour du fondateur, s'est greffée une **équipe de formateurs-entrepreneurs**, maitrisant une triple compétence :

- Une **expérience** et une **expertise métier**
- Une **culture pédagogique** de **transmission des savoirs et savoir-faire**
- Un **vécu d'entrepreneur** et une **expérience professionnelle** pour la **connaissance du monde de l'entreprise**



Cette équipe met au service de toutes les entreprises ou collectivités, quelle que soit leur taille et leur activité, son savoir-faire, ses expertises techniques et humaines pour répondre à chaque demande et apporter à ses clients une offre adaptée à leurs besoins.

Nous vous accompagnons dans le cadre d'un **processus global** qui s'étend du **diagnostic de vos besoins** à **l'évaluation des actions** dispensées et leur **impact dans votre environnement professionnel.**

Nous pouvons ainsi vous apporter une réponse sur 3 niveaux :

- ✓ **Des formations votre site**, pouvant être adaptées à votre environnement professionnel « *sur mesure* », limitant les déplacements, l'optimisation des frais…

- ✓ **Des formations sur l'un de nos sites**, intégrant des participants de diverses entreprises/collectivités, avec une planification annuelle de nos stages. Notre souhait est de vous proposer une solution de formation sur plusieurs sites, afin de réduire les déplacements, permettant une meilleure gestion des départs en formation au sein des équipes…

- ✓ **Des formations individuelles** pour répondre à une problématique et à un accompagnement très spécifiques.



ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Toutes nos sessions de formation font l'objet d'une revue d'offre et d'une revue de contrat par notre Direction et sont personnalisées aux objectifs et aux besoins du Client.

Etape 1 : le positionnement

En amont de l'action de formation, un questionnaire est envoyé au commanditaire pour comprendre et adapter le contenu de notre prestation. Cela nous permet de mieux connaître les acquis, les attentes et les représentations des futurs apprenants et acheteurs de notre prestation.

- ✓ Les acquis : s'assurer des compétences avant l'entrée en formation afin d'atteindre les objectifs dans le temps imparti
- ✓ Les attentes : quels sont les objectifs à atteindre, l'environnement professionnel, le « message de l'entreprise », les attendus de la formation…
- ✓ Les représentations : comprendre les idées reçues, les certitudes, les freins/blocages, les motivations…

Etape 2 : l'action de formation

Le formateur, informé des résultats de la phase de positionnement, adapte sa pédagogie (en respectant les référentiels obligatoires) :

- ✓ Alternance d'exposé et d'études de cas
- ✓ Mises en situation pratique sur chantier école, démonstrations
- ✓ Simulation de modes opératoires
- ✓ Documentation remise aux stagiaires

Etape 3 : l'évaluation à chaud

En fin de formation, ce questionnaire permet d'évaluer classiquement les thématiques :

- ✓ L'organisation et les informations liées à la formation
- ✓ Les méthodes pédagogiques
- ✓ La prestation du formateur
- ✓ La qualité des supports pédagogiques

Ce questionnaire se fait soit en ligne à l'issue de la prestation soit à l'aide d'un document « papier ».

Etape 4 : l'évaluation à froid / suivi

Un échange formalisé (questionnaire, entretien, évaluation…) est réalisé sur 3 niveaux :

- ✓ Les apprentissages : ce qui a été appris/compris lors de la formation
- ✓ Les comportements : les changements comportementaux mis en place à l'issue de la formation
- ✓ Les objectifs RH : les bénéfices obtenus par l'entreprise

Par ailleurs, nous assurons également le suivi du renouvellement des compétences.

MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS

L'intégralité du dossier pédagogique est envoyée au commanditaire de la formation. Il comprend :

- ✓ Les feuilles de présence avec les émargements
- ✓ Les attestations de formation / certificats de réalisation
- ✓ Les questionnaires à chaud (si souhaité)
- ✓ Les certificats/habilitations/titres
- ✓ La facture ou une copie de celle-ci

Ce dossier est envoyé soit en version dématérialisée, soit en version papier, selon le souhait du commanditaire.

En cas de besoin, les documents seront accessibles sur l'espace personnel du commanditaire (dont l'accès se fait avec les identifiants que nous lui avons communiqués).

REGLEMENTATION GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD)

Les informations recueillies dans le cadre des prestations de formation dispensées par Acionnys Formation sont enregistrées dans un dossier informatisé dans le but d'adresser tous documents liés à la formation suivie par le stagiaire.
Selon l'action de formation suivie ces données sont conservées 5 ans. Conformément aux lois « informatique & liberté » et « RGPD » vous pouvez exercer vos droits d'accès à vos données, de ratification, d'effacement, d'opposition, de limitation ou de portabilité en contactant M. Yannick BOUCHETOUT.